

Tous nos ouvrages sont consultables et téléchargeables sur le site [www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)  
Pour favoriser leur partage nous plaçons ces publications sous licence Créative.  
Par ailleurs, nous adoptons une politique de tarifs abordables  
incitant à l'achat plutôt qu'à l'impression personnelle.

## Licence Creative commons de nos ouvrages



**Paternité**  
**Pas d'Utilisation Commerciale**  
**Partage des Conditions Initiales à l'Identique**



### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

### Selon les conditions suivantes :



**Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre œuvre).



**Pas d'Utilisation Commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



**Partage des Conditions Initiales à l'Identique.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition.  
La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.
- Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.



## Éducation à l'environnement vers un développement durable : pratiques et logiques actuelles



- 👉 Le contexte actuel
  - 👉 Des réalisations de terrain
  - 👉 Des pistes d'action





## Si la photo est bonne...

Vous tenez dans les mains le dernier (nouveau) numéro de L'Encre Verte. L'Encre Verte vous connaissez ? C'est un irrégulomadaire consacré à l'éducation à l'environnement ou faut-il dire maintenant EEDD\* voire EDD (éducation au développement durable) comme nous y invitent l'Education nationale et les Nations unies (excusez du peu !).

Ce numéro essaye de dresser un panorama, une photo plutôt, de l'EEDD en France. La rédaction a donc sorti son arsenal de zoom, grand angle, macro... pour essayer de composer un paysage.

Le résultat est un peu austère et l'humour a eu du mal à se glisser entre les lignes, tout le monde a posé avec sérieux. Sans doute parce que le devenir de notre monde est à prendre avec sérieux.

Si la photo est bonne, vous pourrez voir que l'EEDD s'est développée à différents échelons du territoire, que la boîte à projets déborde et la boîte à outils aussi, qu'il est souvent difficile de pérenniser les actions, que les partis politiques français ont réagi à l'interpellation du CFEEDD\* et que... et que... Puisse ce numéro vous aider à mieux appréhender le champ d'intervention mouvant où s'exprime l'EE\* et à mieux le faire connaître autour de vous.

Et l'avenir de L'Encre Verte dans tout ça ? Quelles sont vos envies chers lecteurs ? Au milieu des multiples supports locaux, régionaux ou nationaux (lettres d'information papier ou électroniques, revues, sites, blogs...) quelle est la place - et sous quelle forme - de la revue du Réseau Ecole et Nature ? A vous de le dire en répondant à l'enquête jointe.

Bonne lecture

Antoine CASSARD  
Co-président du REN

## Sommaire



### LE CONTEXTE AUJOURD'HUI

P.4

#### Une question de mots ?

- EE, EEDD ou EDD, la sémantique au service du projet "Réseau Ecole et Nature" P.4
- Les mots et les sigles ne sont pas neutres ! P.7
- La boucle est bouclée... P.10

#### Propos de campagne

- Polyphonies sur l'EEDD P.12
- Ardennes : politiser les enjeux de l'Education à l'Environnement P.16

#### Théorie de l'engagement

- Théorie de l'engagement : entre efficacité et éthique éducative P.18

#### L'éducation à l'environnement, une entreprise éducative ?

- La crise identitaire de l'animateur environnement P.20
- La professionnalisation remet-elle en cause le fait associatif ? P.24
- Pour maintenir les partenariats entre associations et collectivités... P.26





## ILS L'ONT FAIT C'EST POSSIBLE

P.28

### Dynamiques territoriales, panorama

- Multitude de territoires et d'acteurs, cohésion et cohérence dans l'action collective P.28
- Un réseau départemental dans l'action : le R.É.E.L. 48 P.29
- Gée Aude : quand « éducation à l'environnement » rime avec « département » P.30
- Planète précieuse, dynamique de réseau et de partenariat autour du développement durable P.32
- Plan d'action : quels effets pour la dynamique en région ? P.34
- Recette de la Plate-forme régionale de concertation pour l'EEDD en région PACA P.37
- Pour que l'île aux parfums garde toute sa beauté... P.38
- Zoom sur les projets "Un chemin, une école®" P.40
- Un niveau national qui s'organise P.42
- N'oublions pas de faire ensemble ! P.44
- La dimension européenne P.46
- International : l'EE de l'espace francophone vers l'espace anglophone P.48

### Démarches de développement durable et éducation à l'environnement

- Démarches éco-responsables, quel accompagnement pédagogique ? P.50
- L'écotourisme, un nouveau champ pour l'éducation à l'environnement ? P.51
- Le développement durable ça marche ! P.53
- Basse Normandie : vers un réseau d'accompagnement des projets E3D P.56
- Les écoles éco-citoyennes ou comment éduquer les enfants à être heureux et participatifs pour un monde meilleur ! P.58
- Des Agendas 21 scolaires au service de la formation des citoyens de demain P.61
- Quand le compost jardine les esprits... P.64

### Internet, un outil, des usages au service de l'éducation à l'environnement

- A vos wikini ! P.66
- Echanger, coopérer, participer... Vous connaissez des outils ? P.69



## DES PISTES POUR AGIR

P.71

### Les acteurs s'organisent

- Réagir et innover ! P.71
- Le Dispositif local d'accompagnement, ça m'apporte quoi ? P.72
- L'éducation à l'environnement a-t-elle une utilité sociale ? P.73
- Le tableau de bord de l'ARIENA P.75
- Accompagner la professionnalisation et organiser la formation des acteurs en Rhône-Alpes P.77
- Partenariats associations entreprises, une recherche pour l'action P.79

### Glossaire : pour mieux comprendre les sigles (indiqué par un astérisque\* dans le texte)

P.82





## Une question de mots ?

### EE, EEDD ou EDD

### la SÉMANTIQUE au service du projet

### « Réseau Ecole et Nature »

*Eduquer à l'environnement ou éduquer au développement même durable sont a priori deux finalités différentes de l'éducation. Ce glissement sémantique remet-il en question toute notre histoire, nos pratiques, nos méthodes pédagogiques, notre projet ? Quelle posture aujourd'hui pour les acteurs du REN\* ?*

La sémantique possède plusieurs objets d'étude dont l'analyse critique du discours. Mais de quel discours parle-t-on ?

Il y a le discours des éducateurs, des praticiens qui font, sur le terrain avec un public, enfant ou adulte et le discours de ceux qui disent : les institutions, les pouvoirs publics qui décident et légifèrent. Lorsqu'il y a une harmonie entre le verbe et la truelle, c'est-à-dire le politique et le pragmatique, l'édifice se construit d'une manière équilibrée. Dans le cas contraire, c'est le paradoxe. Les mots ont leur importance, surtout en politique. Ils ne sont pas neutres et traduisent une orientation, parfois insidieusement, mais qui n'échappe pas aux éducateurs éclairés que nous sommes. Le glissement sémantique de EE\* vers EDD\* pose le problème, certes des pratiques pédagogiques, mais plus clairement celui des finalités de l'éducation et donc des valeurs d'une société en devenir.

Mais que faisons-nous vraiment depuis 30 ans ?

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Sans remonter aux philosophes grecs, puisque nous sommes dans le champ de l'éducation, intéressons-nous aux premières actions identifiées « éducation à l'environnement » au plan national.

Dès 1887, apparaissent les prémices d'une éducation à l'environnement au sein de l'Education nationale : les « classes promenade »<sup>1</sup> qui donnaient une importance à l'immersion sur le terrain, le contact direct et l'observation de la nature<sup>2</sup>. A cette date apparaît aussi le concept de « leçon de choses »<sup>3</sup>, suivi en 1957 des « classes expérimentales »<sup>4</sup>. Dès 1964 des classes de neige d'une durée de quatre semaines<sup>5</sup>, puis des classes « d'air pur, classe verte, classe de montagne, classe de mer, classe de soleil, classe d'altitude »... se mettent en place, subventionnées par les ministères de la Jeunesse et des Sports, puis de l'Education nationale<sup>6</sup>. Viennent ensuite les premiers partenariats associatifs<sup>7</sup>.

1- Programmes 1887 / Education nationale

2- Instructions du 24 septembre 1938 / Education nationale

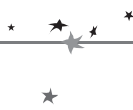
3- Décret du 18 janvier 1887 / Education nationale

4- Circulaire ministérielle du 1er août 1957 / Education nationale

5- Circulaire ministérielle 64-461 du 27 novembre 1964 / Education nationale / Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports

6- Circulaire ministérielle 66-399 du 25 novembre 1966 / Education nationale

7- Circulaire ministérielle 60-305 du 23 juillet 1970 / Education nationale



En 1971, la création du ministère de l'Environnement va accélérer les choses. Les notions de « besoins pédagogiques, tiers-temps, activités d'éveil centrées sur le milieu, épanouissement de l'enfant, relations enfant / adulte, heureuse osmose » figurent dans les textes. On trouve également les premières mentions de « l'éducateur à l'environnement ». On parle maintenant de sensibilisation aux problèmes d'environnement<sup>8</sup>. Notons aussi la création des centres d'accueil de classe verte et de mer, la mise à disposition d'enseignants « détachés » sur ces centres d'accueil, une formation départementale spécifique à l'étude du milieu et une évocation des « conseillers pédagogiques environnement... »<sup>9</sup>. Les premiers protocoles interministériels sont signés en 1971<sup>10</sup>. « *Les problèmes de l'environnement sont de plus en plus au coeur de l'actualité. Le ministère de l'Education nationale est directement intéressé par ces questions qui, outre qu'elles impliquent des informations et des connaissances spécifiques, doivent conduire à une véritable éducation* »<sup>11</sup>.

Il faudra attendre 1973 pour voir la notion de 10 % de temps scolaire banalisés et consacrés à l'environnement et à des projets transversaux.

De 1976 à 1980, un programme international de recherche INRP\* / UNESCO\* / PNUE\* coordonné par André GIORDAN a mis en avant les points suivants :

- > partir de problèmes vécus par l'apprenant (comme l'aménagement d'un espace, une pollution, une nuisance...),
- > développer des investigations multiples telles que des enquêtes, des analyses systémiques, des simulations...
- > développer un projet qui débouche sur des activités concrètes...

Cette recherche a également servi de point de départ pour rédiger les premières circulaires ministérielles en France et préparer la conférence de Tbilissi : « *L'idée force est de parvenir, grâce à une interdisciplinarité croissante et à une coordination préalable des disciplines, à un enseignement concret visant la solution des problèmes de l'environnement ou tout au moins à mieux armer les élèves pour participer aux décisions* »<sup>12</sup>.

Le premier document référent en matière d'EE est incontestablement la charte de 1977 qui définit l'environnement comme « *l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines* »<sup>13</sup>.

Puis le 24 octobre 1979, la publication d'un arrêté pour la création d'une « Commission nationale d'initiation à l'environnement ». Dès cette époque apparaît le terme d'initiation à l'environnement. Les ouvertures sur le champ social et économique apparaissent plus clairement.

Viennent alors les protocoles d'accord entre les ministères de l'Environnement et de l'Education nationale en 1983 et en 1993 où il est toujours question d'EE.

En 1992 : « (...) *Il s'agit de développer la conscience d'une solidarité planétaire prenant en compte la « finitude » de la terre et imposant une « citoyenneté mondiale ». L'éducation pour l'environnement doit donc viser la transformation des attitudes, des comportements, et permettre aux élèves de prendre conscience de leur responsabilité individuelle et collective dans la préservation et l'évolution de l'environnement* »<sup>14</sup>.

8- Circulaire ministérielle 71-118 du 1er avril 1971 / *Education nationale*  
 9- Circulaire ministérielle 61-302 du 29 septembre 1971 / *Education nationale* B.O.E.N n° 37 du 7 octobre 1971  
 10- Protocole d'Action interministériel 2 novembre 1971 *Education nationale - Environnement*  
 11- Circulaire ministérielle 72-35 du 27 janvier 1972 / *Education nationale*  
 12- 16-26 octobre 1977 / Conférence intergouvernementale de TBILISSI  
 13- Circulaire ministérielle 77/300 du 29 août 1977 *Education nationale*  
 14- 26 mai 1992 : Déclaration du Conseil national des programmes sur l'éducation à l'environnement / *Education nationale*



On peut lire un an plus tard : « L'éducation à l'environnement est encore une idée neuve »<sup>15</sup>. Enfin en 1994, la conférence de Rio est reconnue dans le BOEN\*.

A partir de ce moment, on entend parler d'EE pour un développement durable<sup>16</sup>. Puis très vite les choses vont s'accélérer et il sera question d'éduquer au développement<sup>17</sup> et à la solidarité internationale, par exemple<sup>18</sup>. Enfin on s'oriente aujourd'hui vers un développement durable avec l'idée de généralisation<sup>19</sup> : « *L'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée dès la rentrée 2004* »<sup>20</sup>.

En janvier 2005, c'est le lancement par l'ONU\* de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable. On s'aperçoit enfin que le terme « environnement » tend à disparaître... pour laisser place à « développement ».

Les acteurs attentifs que nous sommes n'en avaient pas encore fini de débattre sur le glissement sémantique EE vers EEDD qu'aujourd'hui les institutions nous imposent l'EDD.

6 Animation nature, puis scientifique, initiation puis éducation puis pédagogie à l'environnement, éducation à l'environnement pour et vers un développement durable, et aujourd'hui éducation au développement durable. Est-ce le même objet ?

Autant l'EE s'est construite depuis 30 ans par la mise en réseau des acteurs, l'échange des pratiques et des méthodes ce qui nous a conduit à faire évoluer notamment les champs d'application, les méthodes, les approches, mais aussi les esprits, les postures... pour faire l'unanimité chez les praticiens, autant le terme de développement durable continue de nous interroger car éduquer au développement n'a aucun sens.

En réalité, notre projet est profondément humaniste dans le sens où il s'est construit sur des valeurs et des principes « républicains » que nous considérons comme universels dans le temps et dans l'espace : laïcité (tolérance, respect, autonomie, émancipation), citoyenneté (partage, responsabilité, solidarité)<sup>21</sup>.

Si l'on s'en tient aux discours sur le DD\* (depuis Rio jusqu'à Johannesburg) notre projet d'EE s'inscrit bien dans un développement durable. Si l'on s'en tient maintenant aux décisions politiques inexistantes ou peu courageuses, de mise en oeuvre de cette stratégie de DD, alors il faut continuer à occuper le terrain d'une manière offensive pour que les valeurs que nous défendons guident cette éducation au développement qui s'impose à nous. Selon un principe de thermodynamique : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme, appuyons-nous sur notre histoire, sur nos énergies et participons avec les autres acteurs de toute nature à donner du sens à ce glissement sémantique.

Philippe RABATEL  
Co-président du REN

15- Lettre du 20 juillet 1993 / *Education nationale - Environnement - Opération Mille défis pour ma planète*

16- Circulaire. n° 2003-050 du 28 mars 2003 et 3 juin 2003 : Stratégie nationale du développement durable - Colloque de 17- 19 Décembre 2003 - Paris / *Education nationale*

17- Rapport Avril 2003 / *Education nationale*

Rapport de G. Bonhoure et M. Hagnerelle / IGEN sur l'éducation à l'environnement et au développement durable : état des lieux, perspectives pour un plan d'actions

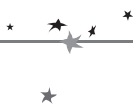
18- Circulaire de Juillet 2003 - BOEN / *Education nationale* - 4 novembre 2005 / Note de service N°2005-181 du 4-11-2005

19- Circulaire. 2004-015 du 27 janvier 2004 / *Education nationale* (BO du 05/02/04)

20- Circulaire 2004-110 du 8 juillet 2004 / *Education nationale* - Remplace la circulaire 77-300 du 29 août 1977

21- Texte de Rambouillet rédigé dans le contexte des rencontres de préparation du sommet de Johannesburg en 2002.





## Les MOTS et les SIGLES ne sont pas neutres !

*Bien sûr ces vingt dernières années les éducateurs à l'environnement avaient abondamment discuté, notamment au sein de la francophonie, des nuances d'approches entre les appellations utilisées telles que « éducation à l'environnement »<sup>1</sup>, « éducation pour l'environnement »<sup>2</sup> toutes deux réunies par le sigle EE ou « éducation relative à l'environnement »<sup>3</sup> (ERE pour les québécois, ErE pour les belges), mais depuis 2003 en France les choses se sont grandement compliquées.*

### DES INTENTIONS INSTITUTIONNELLES...

Avec l'arrivée sur le devant de la scène du développement durable de nouveaux sigles ont été officialisés puis remaniés. Ainsi dans les discours officiels de l'Education nationale visant la promotion et la généralisation de l'EEDD\* est-on passé de « éducation à l'environnement vers un DD\* » (en 2003-2004) à « éducation à l'environnement pour un DD »<sup>4</sup> (de 2004 à 2007) pour se transformer maintenant, et pour la période 2007-2010, en EDD\* traduit pour l'Education nationale par « éducation au DD »<sup>5</sup> tout en sachant que ce même sigle a pu être traduit par l'UNESCO\* en « éducation en vue du DD »

mais aussi dans le cadre du colloque de juin 2006 organisé par le professeur Ricard en « éducation pour le DD ». En outre, pour les établissements scolaires, un nouveau sigle émerge « E3D\* » soit « établissements en démarche de DD »<sup>6</sup>.

La France des autorités publiques en charge de l'éducation affiche donc clairement son engagement politique dans le DD et décide de masquer le mot environnement (alors qu'au niveau mondial la société civile et de nombreux chercheurs parlent toujours d' « environmental education »<sup>7</sup>).

1- Utilisé par exemple par Pierre Giolitto et Maryse Clary : GIOLITTO Pierre et CLARY Maryse, *Profession enseignant, éduquer à l'environnement*. Paris, Hachette Education, 1994.  
2- Utilisé notamment par André Giordan et Christian Souchon : GIORDAN André et SOUCHON Christian, *Une éducation pour l'environnement*. Nice, Z'Editions, 1992.  
3- Utilisé par Lucie Sauvé : SAUVE Lucie, *Pour une éducation relative à l'environnement*. 2ème édition, Guérin Montréal et ESKA Paris, 1997.  
4- Circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004 (parue au B.O. n°28 du 15 juillet 2004 <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28>)  
5- Question d'éducation, lettre électronique de la communauté éducative, février 2007 <http://media.education.gouv.fr/file/46/7/4467.pdf>  
6- Voir l'intervention de M. Bonhoure (Actes du séminaire des personnels d'encadrement - Alicante 2006 - <http://ppa.ecole-et-nature.org/wiki-eco-responsabilite/wakka.php?wiki=DefinitionS>)  
7- Voir le site du WEEC (world environmental education congress) : [www.weec2007.com](http://www.weec2007.com)  
8- Voir la Charte du Réseau Ecole et Nature, téléchargeable sur le site : [www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)



### ... OBJETS DE RÉFLEXION POUR LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Ainsi, on le voit, les sigles peuvent cacher des interprétations plurielles, les mots peuvent changer au fil des années... Notamment les petits mots de liaison tellement innocents que nous n'y prêtons pas attention ; mais faire disparaître un mot aussi important que « environnement », ne peut qu'émouvoir et interroger les éducateurs à l'environnement. En témoignent les intéressantes discussions sur les listes électroniques des réseaux.

Education et environnement sont bien sûr deux mots références, des mots fondateurs et fondamentaux pour les éducateurs à l'environnement qu'ils soient du monde de l'animation, de l'enseignement ou de la formation. Deux mots significatifs car ils recouvrent l'un et l'autre des valeurs, c'est-à-dire ce à quoi l'on tient, ce qui compte pour une personne ou pour un groupe et lui permet de s'engager.

On peut constater dans le texte de la Charte du Réseau Ecole et Nature<sup>8</sup> écrit collectivement en 1998 que les réseaux associatifs ne se situent pas en opposition avec le DD quand il est entendu dans le sens du développement des individus et des sociétés (et non synonyme de croissance économique) et qu'il s'inscrit dans une dynamique de recherche.

D'ailleurs le mot environnement ne se limitait déjà pas - comme beaucoup ont voulu le faire croire - à l'étude et la protection de la

nature mais aussi à la « prise en compte de problématiques plus globales, sociales, économiques et culturelles ».

Alors pourquoi vouloir masquer ce mot ?

### PARCE QUE CHANGER LES MOTS C'EST UNE INVITATION À CHANGER NOS CONCEPTIONS

Dans le domaine de l'éducation formelle, l'institution Education nationale a le pouvoir d'émettre des règles, de fixer des évolutions auxquelles chacun dans ce ministère - mais aussi chaque partenaire s'inscrivant dans ce cadre - doit se plier : c'est la logique de l'ordre c'est-à-dire que dans le milieu scolaire le nouveau contexte sera celui de l'EDD et ne se discutera pas.

Pourtant, sur le terrain cette logique entrera en tension avec la logique des interactions liées aux pratiques des acteurs partenaires, ce qui contribue à ce que l'on peut nommer une écologie de l'action<sup>9</sup>.

Le monde des éducateurs à l'environnement n'est pas figé, il mène des débats d'idées et accepte les évolutions de ses conceptions mais il a aussi ses vigilances car l'EE amène des méthodes qui pour lui sont essentielles<sup>10</sup> et risquent de se diluer et disparaître dans le seul DD si on n'y prend pas garde.

Ainsi si on ne développe pas des méthodes d'écoformation<sup>11</sup>, de contact direct avec le terrain, qu'en sera-t-il du sentiment d'appartenance et d'attachement au monde<sup>12</sup> si important pour les engagements futurs ?

9- Notion chère à Edgar MORIN selon laquelle une action échappe à la volonté de son auteur pour entrer dans un cycle d'interactions et de rétroactions avec le milieu dans lequel elle s'inscrit, ce qui la détourne souvent des intentions de son auteur.

10- Voir encore cette Charte.

11- Voir Dominique COTTEREAU, *A l'école des éléments*. Lyon, Chronique Sociale, 1994.

12- Edgar Morin parle d'enseigner la condition humaine et l'identité terrienne : MORIN Edgar, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris, Seuil, 1999.



Si on néglige la pratique de la pédagogie de projet (les premiers textes pour l'école parlaient des deux jambes : programmes et projets, les directives actuelles semblent vouloir limiter la place des projets) comment peut-on envisager de former des personnes en projet pour leur société, et espérer la construction d'un monde projet plutôt qu'un monde objet comme le dit Philippe Meirieu<sup>13</sup>.

Si on se limite aux approches disciplinaires, comment apprendre à penser globalement et favoriser une approche systémique du monde ? Si on ne voit l'environnement que comme un des « piliers » du DD, ne va-t-on pas se limiter aux seules visions de l'environnement problème ou ressource ?

Le DD vu par nos sociétés occidentales est-il vraiment « la » vision universelle ? Tout éducateur n'a-t-il pas le devoir de rester critique et de développer les questionnements des apprenants ?

L'écueil d'une généralisation qui développerait essentiellement un enseignement sur et à propos du DD et se limiterait à des actions au sein de chaque établissement sans les inscrire dans des projets participatifs n'est pas à négliger. Et celui d'une instrumentalisation de l'éducation « pour » le développement durable non plus.

Ces réflexions suscitées par nos institutions sont fécondes pour les éducateurs à l'environnement même si les associations sont loin de n'être concernées que par l'éducation scolaire puisqu'elles s'inscrivent dans une éducation pour tous, tout au long de la vie, dans des cadres formels et informels.

## BEAUCOUP D'ESPOIRS CEPENDANT !

Ces quelques lignes ne veulent en aucun cas masquer les avancées faites depuis 2003. Le premier plan de généralisation de l'EEDD a permis de lancer une dynamique pour sortir du cercle restreint (5 à 10%) des jeunes bénéficiaires d'une éducation à l'environnement dans le cadre scolaire<sup>14</sup>.

L'institution offre désormais un cadre. Et elle ouvre ses portes pour des collaborations : les partenariats (y compris avec les associations) sont de plus en plus explicitement encouragés. « *Il faut généraliser les établissements en démarche de DD qui lient l'apprentissage des gestes écoresponsables et les programmes d'enseignement. Cela suppose de créer des partenariats dynamiques entre les établissements et les acteurs civils du DD (...)* Il faudra également développer des conventions-cadres entre les rectorats, les DIREN\*, l'ADEME\*, les collectivités, les acteurs associatifs »<sup>15</sup>.

A chacun de s'engager dans ces nouveaux espaces et ces temps de parole, de faire valoir ses points de vue afin de développer une intelligence collective, de refuser de considérer le DD comme un simple mot d'ordre ou mot de passe<sup>16</sup> qui risquerait de faire verser cette éducation soit dans un activisme pressé soit dans des connaissances désincarnées.

Pour nous, le temps du contact avec l'environnement et le temps du projet ne sont pas des temps perdus, au contraire ils sont les fondations indispensables d'une éducation (quel que soit son nom !) efficace et durable pour les personnes.

Yannick BRUXELLE  
Relais Vienne du REN  
Membre du GRAINE Poitou-Charentes

13- Voir texte de la conférence du 2ème sommet francophone d'éducation à l'environnement, Planet'ERE 2, Unesco, Paris 2002, Philippe MEIRIEU, *Eduquer à l'environnement : pourquoi ? comment ?*  
[http://www.millenaire3.com/uploads/tx\\_ressm3/textes\\_meirieu\\_environnement.pdf](http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/textes_meirieu_environnement.pdf)

14- Voir à ce sujet mon intervention à Croigny dans le cadre des journées du CFEEDD, <http://cfeedd.org/>

15- Texte de février 2007.

16- Lucie SAUVE, Renée BRUNELLE, *Environnements, cultures et développement*, Revue ERE, regards recherches réflexions. Volume 4, 2003, p.9.



### LA BOUCLE est bouclée...

## Une génération pour faire disparaître l'éducation à l'environnement.

Voilà le délai qu'il a fallu à l'Éducation nationale pour passer de la circulaire de 1977 qui affichait comme objectif de « développer chez l'élève une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement » à l'actuelle visant à généraliser l'éducation au développement durable. La sensibilisation à l'environnement était alors une réponse à la prise de conscience écologiste des années 60 et 70, et s'appuyait sur les grands mouvements associatifs de protection de la nature.

Avec la mise en lumière du développement durable à partir des années 80, l'éducation à l'environnement s'est donnée progressivement comme finalité le développement durable. L'EEDD\* a été définie en 2002 par le collectif Planet'ERE\* de la manière suivante : « elle concerne tous les humains, quel que soit leur âge, leur pays d'origine, leur fonction dans la société. Elle est formelle, non-formelle, informelle. Elle ne cherche pas à former des élites et sa démarche ne crée en aucun cas l'exclusion. Elle s'enrichit de la diversité. Elle nous fait comprendre que chaque individu influe sur le milieu. Elle vise l'adoption, librement choisie par le plus grand nombre, de comportements quotidiens nécessaires à l'éradication de la pauvreté et à la sauvegarde, au rétablissement ou à l'amélioration de la qualité de notre environnement ».

Après le sommet de la terre de Johannesburg et le discours marquant de Jacques Chirac « la planète brûle et le monde regarde ailleurs », le gouvernement français a élaboré une stratégie nationale pour le développement durable. Dans la foulée, la circulaire de 2004 de l'Éducation nationale entend généraliser « l'éducation à l'environnement pour un développement durable ». On peut toutefois se poser la question, est-il éthiquement acceptable d'éduquer les jeunes en inculquant un choix prédéterminé, fut-il celui d'un développement durable. De nombreuses personnes se posent ces questions, notamment les mouvements alter mondialistes, qui prônent d'autres alternatives économiques.

Que n'entendrait-on pas si l'enseignement public allait dans le sens des théories économiques les plus extrêmes ou remettaient en cause les acquis scientifiques, tels que celui de l'évolution, comme dans certains pays.

Les enjeux actuels à l'échelle d'une génération sont écologiques et il y a urgence à traiter les questions de changements climatiques, d'atteintes à la biodiversité, d'accès à la ressource en eau notamment pour les pays les plus défavorisés, de la faim dans le monde, de santé, d'énergie... Est-ce que les modes de développement économique actuels même vertueux ou durables répondent à ces enjeux ? Assurément, non.



Alors pourquoi, dans le nouveau plan triennal de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, le terme d'environnement disparaît-il ?

Les termes ayant leur importance, je soupçonne le gouvernement d'engager une politique diluant l'écologie dans un discours utilitariste. Le néolibéralisme construit sa cohérence sur les théories économiques du marché mais a également une filiation avec les théories scientifiques de la sociobiologie, (la sélection naturelle appliquée à l'économie, « la survie du plus apte »).

Dans 30 ans, la planète aura brûlé sans alternative réelle. La responsabilité de tous est engagée par rapport à la dégradation de l'état écologique du monde. L'éducation à l'environnement doit contribuer fortement (et une génération sera à peine suffisante) à former les citoyens et de futurs dirigeants politiques et économiques conscients, à inculquer une culture du risque face à ces enjeux.

Avec « l'éducation au développement durable », l'Education nationale se trompe de siècle, transforme les enseignants en auxiliaires politiques du gouvernement et passe à côté des vrais enjeux. Dommage pour les futures générations.

Rappelons un seul fait<sup>1</sup>: avec un engagement des pays du globe à réduire leur émission de gaz à effet de serre au XXIème siècle, la température de la planète sera ramenée à + 2°C par rapport à la température actuelle en l'an 3000 après un pic à + 8°C en 2300, ce qui n'est pas viable pour de très nombreuses espèces et occasionnera des catastrophes écologiques et humaines difficilement imaginables par leur ampleur.

Pierre TEILLAUD  
Président du Centre Culturel  
du Haut-Languedoc

1- Lire : livre d'Adolphe NICOLAS, « 2050 rendez-vous à risque ». Paris, BELIN - bibliothèque scientifique, 2004.



### Propos de campagne

## POLYPHONIES sur l'EEDD

- *En musique on entend par polyphonie la combinaison de plusieurs voix indépendantes et pourtant liées les unes aux autres par les lois de l'harmonie.*

Jamais une campagne électorale comme la dernière présidentielle en France n'aura autant mis la préservation de l'environnement au centre des déclarations officielles des candidats.

Discours, prises de position, déclarations tonitruantes, actions de terrain et même pacte écologique, l'attirail de campagne mobilisé fut d'une importance jamais égalée.

Alors, assistions-nous à la prise de conscience par les politiques, d'une revendication chère aux attentes du CFEEDD\* ou tout simplement à une cacophonie de saison, histoire d'occuper le terrain médiatique sur un thème qui préoccupe de plus en plus les Français ?

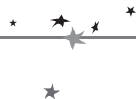
Si, pour chaque candidat il est de bon ton aujourd'hui de revendiquer son écologisme, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour certains d'entre eux, pour associer discours et action, environnement et éducation.

C'est le sentiment qui ressortait à la lecture de nombreux programmes ou énoncés d'intentions.

Alors dans un souci d'éclairer le débat, une démarche originale a été initiée par le CFEEDD\* sous la forme d'un document présentant 10 propositions en faveur de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il a été envoyé à chaque candidat, histoire de préciser les choses et même pourquoi pas de leur donner du grain à moudre. Ce document resituait l'historique, les principes fondateurs et les finalités de l'éducation à l'environnement vers un développement durable et soulignait le paradoxe 21, à savoir qu'en dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale d'EEDD\*.

Les propositions suivantes issues du plan national d'action (assises de Lille 2000) furent donc soumises à la perspicacité des candidats et de leurs équipes.

1. Mettre en œuvre concrètement des projets et actions d'EEDD sur le terrain.
2. Créer les conditions de mise en relation des acteurs de l'EEDD.
3. Construire une démarche éducative en accompagnement de chaque politique publique.
4. Promouvoir la culture du partenariat.
5. Mettre en place des stages de formation.
6. Amplifier l'éducation à l'environnement dans le milieu scolaire.
7. Sensibiliser la population aux questions environnementales.
8. Soutenir la professionnalisation.
9. Développer la recherche en EE.
10. Consacrer un réel budget à l'EEDD.



Largement illustré par des exemples concrets et des propositions réalistes le document final, résolument tourné vers un état d'esprit constructif, fut expédié mi-mars avec la demande d'un rendez-vous à chaque candidat.

Les retours ne tardèrent pas ! Ségolène, François B les premiers, le même jour, nous assurant de leur intérêt pour l'EEDD et prenant rendez-vous. Trois jours plus tard l'équipe de Nicolas contactait le CFEEDD ; là aussi rendez-vous fut pris. Puis vinrent Philippe et ses combats pour l'environnement, mais sans proposition de rendez-vous. Marie-George et Dominique, elles aussi, seront à l'écoute...

Dans les rencontres qui suivirent dans les divers QG de campagne, l'accueil fut toujours sympathique, les interlocuteurs attentifs et même plus parfois, à croire qu'ils partagent à 100% les propositions du collectif. Les comptes-rendus des réunions témoignent souvent de la qualité des interlocuteurs dans le domaine des questions soulevées, et de leur implication sur le terrain dans leurs régions. De nombreux contacts ont été pris, des têtes ont été mises sur des noms, mais au-delà, ce qui ressort le plus, c'est que les revendications émises étaient comprises et partagées dans leur majorité. Il reste bien sûr quelques différences, mais davantage sur la forme que sur le fond des propositions.

Alors ces présidentielles allaient-elles donner un nouvel élan à l'EEDD ? A l'aube du premier tour, les positions des principaux candidats, étaient plus que satisfaisantes et la démarche du CFEEDD bien comprise et justifiée. Petit bémol cependant, tout ça ne faisait-il pas partie simplement de propos de campagne, là où les promesses des uns n'engagent que ceux qui les écoutent.

Le premier tour passa, et le second nous donna Nicolas comme président.

Dans la première déclaration du candidat élu, il fut question de la menace du réchauffement climatique. Dans la nomination du gou-

vernement fut retrouvé le grand ministère de l'environnement présenté lors du rendez-vous et dans les premières propositions de celui-ci fut mis en place le principe d'un Grenelle de l'environnement. De quoi satisfaire tous les défenseurs de l'environnement. Mais qu'en était-il de l'éducation et des propositions du CFEEDD ? Rien de bien concret d'abord, puis fin mai les attributions du nouveau ministre super écolo étaient officialisées :

**Décret n° 2007-995 du 31 mai 2007** relatif aux attributions du ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Le Président de la République, (...) décrète :

#### ARTICLE 1

Le ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable et de l'environnement, de l'énergie et des matières premières, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de l'urbanisme et de l'aménagement foncier, de l'aménagement de l'espace rural et de la forêt, de l'aménagement et du développement du territoire et de la mer, à l'exception de la pêche, des cultures marines et de la construction et de la réparation navales.

Il participe à l'élaboration des programmes de recherche concernant ses attributions.

I. - Au titre du développement durable :

Il veille à l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration et la mise en oeuvre de l'ensemble des politiques conduites par le Gouvernement ainsi qu'à leur évaluation environnementale.

Il contribue au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, propose toute mesure propre à améliorer la qualité de la vie et contribue au développement de l'éducation, de la formation et de l'information des citoyens en matière d'environnement.

(...)



On le voit donc, la dimension éducative, formative, informative est donc bien prise en compte par le nouveau gouvernement, ce qui ne peut que réjouir les militants de l'EE. Doit-on y voir le résultat de l'air du temps ? Ou, tout simplement le résultat d'années et d'années de travail à tous les niveaux ? La dernière démarche en date à l'adresse des candidats aux législatives, pour leur soumettre, en région et à titre personnel, les 10 propositions du CFEEDD souligne tout l'intérêt de la mise en synergie de la démarche associative et individuelle. Une action des citoyens sans

qui rien ne peut et ne doit se faire. L'avenir, dira et peut-être très vite si une véritable culture de l'éducation à l'environnement et au développement durable s'installe dans notre pays. Aux acteurs de terrain d'être attentifs, vigilants, et novateurs comme l'a été le CFEEDD dans cette présidentielle.

Jean-Marcel VUILLAMIER  
Administrateur du REN



Bruno Rebelle pour Ségolène PS*	Anne Laperouze pour Francois UDF*	Yann Wehring pour Dominique Les Verts	Alain Hayot pour Marie-George PC*	Chantal Jouanno pour Nicolas UMP*
L'éducation en matière de développement durable est une priorité absolue.	Réservée sur les mots développement durable, elle aime bien qu'on parle d'environnement.	Le projet éducatif du CFEEDD est très bien compris. Nous ressentons rapidement une culture commune qui facilite la présentation du CFEEDD et de son projet.	La notion de service public est indissociable de celle de l'écologie.	La France manque d'experts dans le domaine des sciences de la vie et de la santé environnementale.
Propose les mesures suivantes : réformer les programmes scolaires pour y intégrer à part entière l'écologie et le développement durable.	Elle nous dit qu'il y a plein de choses qui se font dans les écoles rurales du Tarn et avec les CPIE.	Le ministère de l'Éducation nationale est rapidement identifié comme un acteur-clé de ce projet, sur le plan des avancées comme des obstacles.	La « phobie sécuritaire » et la « question des moyens » empêchaient les enseignants de faire des sorties de terrain avec les élèves.	Le projet UMP prévoit un grand ministère qui regroupera les transports, l'équipement, l'énergie, l'écologie et l'environnement. L'agriculture resterait « à part ».
Développer de nouvelles filières professionnelles pour répondre aux nouveaux métiers du développement durable.	Elle a tout de suite compris comment fonctionnait l'EE avec groupes, terrain, action, valorisation.	Il souhaite construire et développer la relation entre l'école et l'environnement périscolaire, le partenariat entre les différents acteurs de l'éducation.	Il s'est montré totalement contre le système des appels d'offre en ce qui concerne l'éducation.	Les trois enjeux identifiés sont le changement climatique, la biodiversité et la santé environnementale.

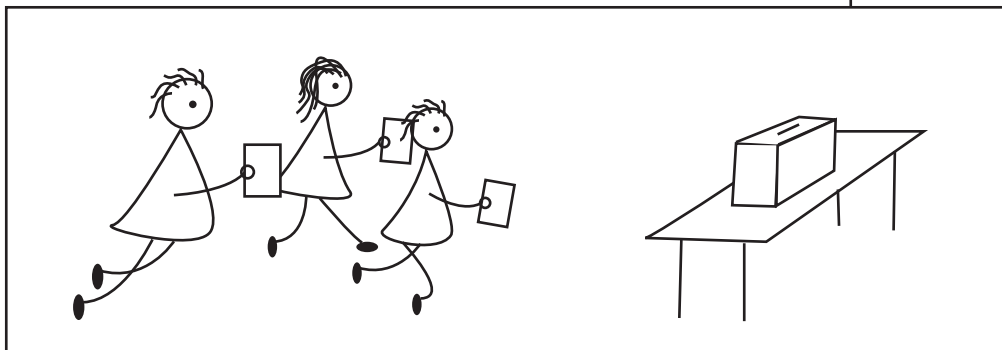


PS	UDF	Les Verts	PC	UMP
<p>Encourager les dispositifs de formation continue sur le sujet et renforcer le soutien aux associations oeuvrant dans l'éducation à l'environnement.</p>	<p>Elle est très favorable à l'éducation à l'environnement et dit qu'il faut une volonté affichée pour que ça avance.</p>	<p>Développer les activités de coopération et de solidarité au détriment des activités de compétition. Il faut augmenter les temps de travail en commun. Mettre en oeuvre une véritable formation professionnalisante et une formation continue des enseignants et acteurs de l'éducation.</p>	<p>Il trouve bonnes nos dix propositions, souligne celle sur la recherche, s'intéresse beaucoup aux valeurs et principes que nous énonçons. On pourrait dire qu'il se reconnaît dedans.</p>	<p>Elle revient à plusieurs reprises sur la formation des futurs décideurs (école d'ingénieurs, de commerce, sciences po et ENA) et des élus.</p>
<p>Développer les programmes de recherches pluridisciplinaires concernant l'énergie, l'agriculture, la santé, la biodiversité. Renforcer les sciences sociales dans ces travaux pour comprendre les mécanismes qui favorisent l'action des citoyens. La maîtrise de ces mécanismes est essentielle pour préparer l'acceptation de mesures parfois difficiles.</p>	<p>Elle dit qu'on voit les limites de l'économie actuelle, « le critère social devient fondamental », « pour l'environnement, on court à la catastrophe », « on est obligé de trouver un autre système économique ».</p>	<p>Il adhère à l'idée de maintenir une préférence aux associations en encourageant leur réseau d'élus d'intégrer ce critère dans le cahier des charges.</p>	<p>Il nous questionne sur la place de la culture scientifique et technique dans l'EEDD.</p>	<p>Elle nous surprend quand elle dit que pour elle l'approche scientifique n'est pas prioritaire et que les dimensions philosophiques et de relation des personnes avec la nature sont très importantes.</p>
<p>Encourager les initiatives d'éducation à l'environnement et au développement durable. Il souligne aussi tout ce qui touche la démocratie participative.</p>	<p>Anne Laperouze se montre très intéressée par notre proposition concernant la professionnalisation. Elle dit oui sur le principe de nos dix propositions.</p>	<p>Il y a adhésion à nos propositions.</p>		<p>Si Nicolas est élu, il y aura un Grenelle de l'environnement et l'EEDD y aura sa place.</p>
<p>Il a bien compris le problème que posaient les appels d'offre et ajouté que la candidate était ouverte à l'idée de revoir les marchés publics.</p>	<p>Elle est d'accord pour qu'un observatoire fasse l'analyse de l'existant et montre ce qui est réussi. Elle est soucieuse de faire le lien entre tout ce qui se fait et de diffuser les bonnes expériences. Elle dit que les appels d'offre ça ne va pas.</p>			<p>Des réponses sont faites point par point sur nos dix propositions. A chaque fois il y a adhésion complète sur nos propositions, avec la reconnaissance que « le développement durable est aujourd'hui une urgence, l'écologie une question globale, une question de société. Ce n'est pas une question de confort mais de survie ».</p>



## ARDENNES : politiser les enjeux de L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

MARS 2007



MARS 2007

La campagne présidentielle bat son plein. Le CFEEDD\* interpelle les candidats. Des rendez-vous sont pris, des réponses formulées. De mon côté, je suis l'initiative et en moi, germe le projet de participer à cet élan collectif.

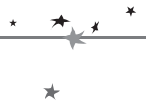
Ancienne salariée du Centre d'Initiation à la Nature de Boult-aux-Bois, j'ai été touchée par la dissolution de cette association que j'ai côtoyée pendant plus de dix ans. D'autres structures, implantées dans d'autres territoires, ont fermé à peu près au même moment. Derrière ces disparitions, je perçois une réalité complexe et une nécessité de légitimer la place du monde associatif dans les pratiques locales et nationales d'éducation à l'environnement. Je veux aller de l'avant, ne pas me morfondre, ne pas me laisser aller aux accusations faciles de défaut de gestion, de manque d'implication, de disparition de vocation...

MAI 2007

Nous avons un nouveau Président de la République. C'est décidé, moi aussi je vais agir. Je ne peux faire autrement, c'est devenu impératif.

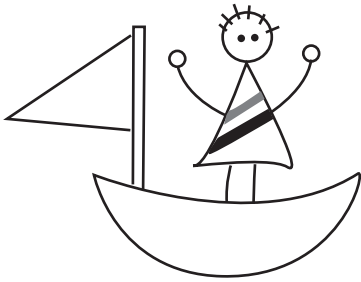
J'interpelle donc à mon tour une grande majorité des candidats ardennais à la députation pour connaître leur position sur l'éducation à l'environnement ou encore le monde associatif. Mieux que ma petite circonscription, je vise le département car c'est pour moi le territoire pertinent pour une telle action politique. J'adresse à quelque 18 candidats un courrier ainsi que la plaquette des «10 propositions en faveur de l'éducation à l'environnement vers un développement durable».

Dans ma missive, inspirée du courrier rédigé au niveau national, je précise : « Il est essentiel que les associations d'éducation à l'environnement continuent d'agir sereinement en amont et en aval des politiques éducatives et environnementales. Elles doivent être soutenues



MAI 2007

JUIN 2007



non seulement par le biais de subventions mais surtout par la reconnaissance, la légitimation de leur action (par exemple par la contractualisation avec les collectivités locales ou les services de l'Etat, par la sollicitation de leur expertise...)

DÉBUT JUIN 2007

Des candidats ont fait la démarche de me répondre.

Une candidate des Verts, que je connais par ailleurs, m'adresse une réponse très sensible qui me fait chaud au cœur. Il s'agit d'une enseignante fortement investie dans ses missions professionnelles (elle participe à une démarche de labellisation Eco-Ecole) et dans des associations d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire. Elle a vécu, elle aussi, de tristes événements associatifs. Elle partage ma position sur les enjeux de l'éducation à l'environnement et du monde associatif et fait le parallèle entre certaines de nos propositions et le programme du parti qu'elle représente.

Les autres réponses sont bien plus officielles. Une candidate précise qu'elle se sent concernée car elle a été impliquée dans le processus de généralisation de « l'éducation à l'environnement et au développement durable » dans les programmes scolaires. Un autre cite la charte de l'environnement, le nouveau ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durable et le futur « Grenelle de l'environnement ». Un candidat témoigne de son investissement depuis près de 10 ans pour la création d'un PNR\* en Ardenne. Enfin, deux candidats évoquent sans retenue le fait que « les pouvoirs publics n'aient pas fait l'effort de sauvegarder une structure comme le CIN de Boulton-aux-Bois ».

Il est encore trop tôt pour analyser ces réponses (et celles que j'attends encore) mais j'ai déjà le sentiment que le « jeu » en valait la chandelle.

Juliette CHERIKI-NORT,
Relais Ardennes du REN,
travailleuse indépendante dans les domaines de
l'éducation à l'environnement
et de la mise en valeur des territoires.
Juliette.cheriki-nort@wanadoo.fr



## Théorie de l'ENGAGEMENT : entre EFFICACITÉ et ÉTHIQUE ÉDUCATIVE

*L'organisation d'une journée sur l'engagement éco-citoyen dans le cadre de son Congrès 2007 fut l'occasion, pour le Réseau Ecole et Nature, de lancer la réflexion sur les notions de responsabilité et d'engagement aux comportements éco-citoyens. Dans un souci de favoriser le croisement des regards et des disciplines de recherche sur cette question, trois chercheurs furent invités à débattre lors d'une table ronde à laquelle ont participé plus d'une centaine de personnes du milieu associatif, de collectivités territoriales et de l'Education nationale.*

La première conférence, celle de Robert-Vincent Joule, directeur du Laboratoire de psychologie sociale de l'Université de Provence, sur la psychologie de l'engagement « *Changer les comportements : de l'engagement à la communication engageante* » a plongé la salle dans le sujet.

André Micoud, directeur du Centre de recherche et d'études sociologiques appliquées de la Loire, et Dominique Bachelart, responsable de la licence professionnelle « médiation scientifique et éducation à l'environnement » de l'Université de Tours ont respectivement apporté leur éclairage de sociologue et de chercheuse en sciences de l'éducation.

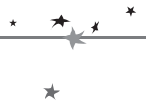
### LE QUESTIONNEMENT DES ÉDUCATEURS

Dans un texte collectif ayant pour vocation d'ouvrir le questionnement et la discussion à propos de l'engagement, le REN\* apportait

quelques pistes de réflexion préalable à la journée. En voici de courts extraits.

« Changer les comportements, est-ce aussi changer les idées, les représentations et les mentalités, changer le monde, nos rapports aux autres et à la nature ? Est-ce acquérir de nouvelles valeurs, les renforcer ? S'agit-il d'éduquer, d'informer, de communiquer, de dresser ou de libérer ? Et peut-être, soyons un peu provocateurs, de dresser pour libérer ? Il revient souvent en EEDD\* les valeurs de responsabilité, solidarité, d'autonomie des citoyens mais le terme « engagement » semble plus récent. Est-ce l'urgence qui l'introduit ? Est-ce parce que ce mot a une connotation historique et politique, ou est-ce parce qu'il implique un mouvement, une démarche volontaire ? ...

Le questionnement des éducateurs vis-à-vis du concept de l'engagement se pose entre efficacité, éthique et déontologie ».



## L'ÉCLAIRAGE DES CHERCHEURS

### L'approche de la psychologie sociale avec Robert-Vincent Joule<sup>1</sup> : quelques extraits

« Pris dans leur ensemble, les travaux réalisés dans le champ de la psychologie de l'engagement nous invitent à nous interroger sur les conditions d'optimalité des actions de communication, d'information ou de sensibilisation. Les bonnes idées ne sont pas suffisantes pour voir les gens modifier leurs habitudes. Il suffit parfois de peu de choses, en l'occurrence d'un ou de quelques actes préparatoires bien choisis, pour les voir passer des idées aux actes. (...) Aussi, si dans une action de communication, les questions centrales à traiter restent bien sûr : « quelles sont les bonnes informations à transmettre ? », « quels sont les meilleurs canaux, outils, supports et médias ? » (...) il s'en rajoute une autre dont la prise en compte est déterminante : « quel(s) acte(s) préparatoire(s) doit-on obtenir de la part de celles et de ceux dont nous recherchons le concours ? ». C'est la prise en compte de cette dernière question qui, en dotant la cible d'un statut d'acteur, distingue une démarche de communication engageante d'une démarche de communication classique ».

### Le regard de la sociologie avec André Micoud : quelques extraits

« Pour replacer dans un contexte un peu plus large cette intention qui nous préoccupe de faire changer les comportements de nos contemporains, dans un sens plus responsable vis-à-vis de l'environnement, je pense qu'il est nécessaire de comprendre de façon plus générale comment une société donnée peut en arriver à changer ses fondamentaux, sans pour autant s'écrouler sur elle-même. (...) L'histoire réelle est là pour nous montrer qu'il y a une voie possible, qui est celle du processus permanent de déconstruction et de reconstruction symbolique, qui dit quel est le sens du monde dans lequel nous vivons et qui en même temps entraîne le changement de l'identité des êtres qui vivent dans ce monde.

Avec d'autres, j'appelle ce processus le processus de la construction symbolique d'une société par elle-même ».

### Le regard des sciences de l'éducation avec Dominique Bachelart : quelques extraits

« Dans les processus longs et lents de la socialisation des enfants, dans l'enrichissement du répertoire d'actions qui va nous servir lorsque nous prenons des décisions, il est extrêmement important d'offrir des opportunités de sentir, de vivre et de clarifier les émotions que nous ressentons en relation avec nos environnements, qu'elles soient positives ou négatives. Le passage à l'action est en soi un niveau d'engagement (...). Les choses se contentent autour de l'idée que l'acte est intention d'agir avec le monde ou avec soi-même comme partie du monde (...). Pour prendre une décision il faut associer des événements, des sensations, des souvenirs, il faut délibérer, changer de point de vue, modifier mentalement les relations entre les éléments associés, stimuler différentes réalités possibles ».

Lors du débat, les participants ont exprimé un tiraillement entre un désir de plus d'efficacité immédiate, ce que peut apporter la théorie de l'engagement, et une volonté farouche de préserver la liberté de chacun, toujours.

La réflexion continue...

Le croisement des regards aussi...

Isabelle LEPEULE  
Co-directrice du REN  
pour le groupe d'organisation de la journée  
« engagement eco-citoyen »  
(Congrès 2007 - St Etienne)

La totalité des interventions des 3 chercheurs ainsi que les actes de cette journée sont accessibles sur le site du réseau [www.ecole-et-nature.org/congres](http://www.ecole-et-nature.org/congres).

Expressions, ressources documentaires sur l'espace <http://ppa.ecole-et-nature.org/wiki-engagement>.

1- Robert-Vincent JOULE, J-L BEAUVOIS, *La soumission librement consentie*. Paris, PUF, 2003.



### *L'éducation à l'environnement, une entreprise éducative ?*

## La crise identitaire de l'ANIMATEUR ENVIRONNEMENT

*Crise identitaire n'est peut-être pas le bon mot, car le métier d'animateur environnement a-t-il été baptisé ? J'entends par là, a-t-il été porté sur les fonds baptismaux par un groupement d'employeurs ? Ses acteurs se sont-ils unis en groupement de salariés ? On en a beaucoup parlé, on en parle encore, mais rien ne s'est fait... 30 ans d'énergie, et sans doute plus, dépensée avec conviction, ô combien ! Contre vents et marées, les acteurs de l'éducation à l'environnement ont porté le message environnemental, faisant fi des moqueurs, des sceptiques, des sarcastiques de tous poils... Et voilà que l'Histoire lui donne raison (hélas..., on aurait préféré avoir tort), et voilà que l'Etat découvre les vertus du concept de développement durable, et voilà que tout le monde se revendique de ce bel oxymore. Et nous, les précurseurs, les sans grades de l'éducation, parce que nous n'avons pas su nous préparer, nous risquons de disparaître dans une mouvance informelle...*

### PLUS D'ANIMATEURS « ESTAMPILLÉS »

L'essentiel du métier d'éducateur à l'environnement se pratique par la voie de l'animation. Nombre de professionnels ont été formés en suivant un cursus BEATEP\* ou un BTS GPN\* animation nature ou encore la formation éco-interprète. La création des nouveaux diplômes du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports semblait être une opportunité pour obtenir la reconnaissance qui validerait notre singularité professionnelle par la création d'une spécialité « éducation à l'environnement » dans la filière animation. Enfin, nous animateurs, accéderions à un titre spécifique correspondant à des compétences caractéristiques et particulières. Un groupe de travail du Réseau

Ecole et Nature, animé avec diligence par Fabienne Chadenier, a planché sur le sujet ; il a identifié deux niveaux d'intervention distincts : animateur de niveau IV, et éducateur/coordonateur de niveau III. Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports n'a pas été insensible, il s'en est suivi la création d'un comité de pilotage qui s'est réuni une première fois vendredi 16 mars 2007. Quelles sont les propositions du ministère ? Son souci est de semer de l'EDD\* partout, et donc, de son point de vue, il n'est guère utile de mettre en place des formations spécifiques. En conséquence, la filière EE disparaît dans la trappe. Plus d'animateurs « estampillés ».



## LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT NE SE SONT PAS MOBILISÉES POUR CRÉER UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Je suis en colère. Non pas contre l'Institution qui fait son travail : elle invite les représentants de la branche professionnelle pour travailler ensemble sur le(s) référentiel(s) métier. Mais quand on parle d'éducation à l'environnement, qui doit-elle convier ? Le REN\* ? Le réseau CPIE\* ? Le réseau Planète Sciences ? Les CEMEA\* ? Les parcs naturels régionaux ?... (Que les oubliés me pardonnent). Toutes ces entités ont une caractéristique qui leur est propre, mais aucune ne peut se revendiquer d'être « le syndicat professionnel de l'éducation à l'environnement ». Car l'identité professionnelle passe par le syndicat (employeurs et/ou salariés). On le constate, pendant que les animateurs de l'éducation à l'environnement se cherchaient, d'autres spécialistes ont su se mobiliser. L'exemple le plus remarquable est celui des accompagnateurs moyenne montagne qui avaient à se démarquer des guides de montagne. Travaillant pour la plupart de façon indépendante, ils ont su s'unir en syndicat professionnel qui occupe maintenant une niche d'emploi reconnue. Ils sont devenus des partenaires incontournables du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, et se revendiquent même parfois comme les principaux acteurs de l'éducation à l'environnement en France. Les associations d'EE ne se sont pas mobilisées pour créer une identité professionnelle, ne protégeant pas ainsi les animateurs formés spécialement pour travailler dans leurs structures, engageant même parfois préférentiellement des accompagnateurs moyenne montagne !

## LES FORMATIONS EXISTENT

Où en sommes-nous actuellement ? Peut-on parler de filière professionnelle identifiée de l'éducation à l'environnement ? Existe-t-il un diplôme portant le vocable « éducation à l'environnement » ? Voyons ce qui existe.

### Diplômes de l'animation volontaire

Spécialité ou perfectionnement BAFA\* « activités de l'environnement ». Secteur et type d'emploi : centres d'accueil de séjours vacances et de classes environnement, animateur nature, animateur vie quotidienne.

### Diplômes professionnels Jeunesse et Sports 1

Niveau V : BAPAAT\*, avec une option « loisirs de pleine nature », et un support technique « activités de découverte de l'environnement ». Prérogatives : assistant animateur. Secteur et type d'emploi : à peu près les mêmes que pour les « BAFA » en ce qui concerne l'environnement. Permet, par contre, de capitaliser plusieurs spécialités sportives ou socioculturelles.

Niveau IV : BPJEPS\*. Diplôme accessible sous forme de dix unités capitalisables. Pas de spécialité éducation à l'environnement. En pourparlers, on peut peut-être espérer un certificat de spécialisation national. Prérogatives : la prise en charge des publics ; l'animation socioculturelle ou sportive (selon les spécialités) ; la participation à la mise en œuvre du projet pédagogique ; la participation au fonctionnement de la structure. Secteur et type d'emploi : animateur autonome dans les structures d'éducation populaires ou sportives. Permet aussi de capitaliser plusieurs spécialités sportives ou socioculturelles.

Niveau III : DE JEPS\*. Diplôme accessible sous forme de quatre unités capitalisables. Le ministère nous propose d'inclure l'éducation à l'environnement dans une mention qui s'appellerait « développement de projets de territoires et réseaux », au sein de la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle ». L'éducation à l'environnement

1- Pour se renseigner sur les diplômes et les formations : site du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports



ferait alors l'objet de l'UC 3\*, dite UC de spécialité. Prérogatives : conception, organisation et coordination d'un projet d'animation, conduite de démarches pédagogiques, conduite d'actions de formation.

### Diplômes du ministère de l'Agriculture

Niveau Bac + 2 : BTS GPN, option animation.

### Diplômes universitaires

Deux licences professionnelles « éducation à l'environnement et développement durable » sont en gestation, dont une portée par Sup Agro Florac, antenne de l'enseignement supérieur du ministère de l'Agriculture. Une autre, « médiation scientifique et éducation à l'environnement » à l'université de Tours, a démarré en septembre 2006.

### Qualification professionnelle non diplômante

N'oublions pas la formation éco-interprète, estimée de niveau II, non diplômante, mais très reconnue dans les milieux professionnels.

## LE PROBLÈME QUI SE POSE AVANT TOUT EST L'EMPLOI

Soyons donc rassurés, si on cherche une spécialisation supérieure en éducation à l'environnement, les formations existent. Mais comment seront formés les animateurs de terrain ? Si l'on isole le BTS GPN animation, il n'existe plus rien. Voyons comment fonctionnent les formations de la filière animation réglementées par le ministère de la Santé, de la Jeunesse, et des Sports. A partir d'un référentiel métier qui comprend une fiche d'activité et un référentiel de compétences, l'organisme de formation propose un programme dans lequel il peut inclure une ou deux unités capitalisables sur l'éducation à l'environnement, et ceci quelle que soit la spécialité du diplôme. Ainsi, on peut imaginer un BPJEPS activités physiques pour tous, avec une unité capitalisable d'adaptation « être capable de prendre en compte l'environnement et le développement durable dans ses actions d'animation ». Il n'est précisé nulle part quelle sera la durée formative de cette unité capitalisable. Elle peut s'étendre sur 35 heures pour une simple sensibilisation du stagiaire, ou sur 300 heures pour le rendre capable de monter des programmes d'animation sur le

sujet. Cet animateur, une fois son diplôme en poche, qu'il ait suivi 35 heures ou 300 heures de spécialité, pourra s'en prévaloir auprès des employeurs.

Par ailleurs, le ministère travaille aussi à la création en niveau IV d'une spécialité « activités de la randonnée » qui veut diplômer des personnes susceptibles d'accompagner des publics dans la nature au moyen de supports tels la randonnée (ou la « promenade ») ou le vélo. Le secteur d'emploi visé est essentiellement les centres de tourisme social ou qui accueillent des classes déplacées et organisent des accueils de vacances. Or, dans les régions à forte valeur patrimoniale, ces centres sont un des principaux employeurs des animateurs environnement. La fiche d'activité proposée stipule : « il sensibilise à la connaissance et au respect de l'environnement, il met en scène le territoire qu'il traverse pour le présenter, il prend en compte dans son animation le respect de l'environnement, des autres utilisateurs des mêmes espaces et les résidents du territoire, il présente, à partir de leur lecture, les principaux éléments du paysage, il initie au respect du milieu naturel, il transmet des connaissances culturelles... il recense les ressources d'un territoire ». Est-ce qu'on ne lit pas là une partie non négligeable de l'activité de l'animateur environnement ? Qu'est-ce que cherche le ministère ? Réduire la spécialité éducation à l'environnement à la sensibilisation aux problèmes environnementaux et au développement durable ? Si c'est cela, c'est méconnaître le sens de notre activité : oui, bien sûr, qu'il faut informer sur les enjeux de l'environnement, mais pour en faire comprendre la dimension, il est indispensable de faire retrouver aux personnes le lien inamovible qu'elles ont avec la nature. L'activité de l'animateur nature telle qu'elle est décrite dans le référentiel « activités de randonnée » est indissociable de celle d'un animateur « développement durable ». Il s'agit bien d'un seul et même métier. Si le référentiel métier « activités de randonnée » est validé, on est en droit de se demander ce qu'on pourrait mettre dans un certificat de spécialisation « animateur environnement ». Le problème qui se pose avant tout est l'em-





ploi. On imagine bien que le détenteur d'un BPJEPS « activités de la randonnée » pourra se prévaloir de la spécialité « éducation à l'environnement ». Comme il aura une compétence dans le champ du sport, les employeurs n'hésiteront guère.

### CE N'EST PAS UN MÉTIER ANODIN

Bien entendu, il est à la portée de n'importe quel animateur de se munir d'ouvrages d'activités et d'appliquer des recettes toutes faites ; mais, aura-t-il acquis le sens de l'éducation à l'environnement, la vision globale indispensable pour appréhender le développement durable ? Car au-delà des méthodes éducatives spécifiques, l'animateur (l'éducateur) environnement adhère à la philosophie de l'éducation à l'environnement. Non, ce n'est pas un métier anodin ! Les animateurs qui s'en revendiquent sont imprégnés de valeurs fortes qui supposent un parcours individuel et formatif long. Si l'Etat souhaite que le concept de développement durable influence le comportement de chaque citoyen, il est indispensable de pouvoir identifier clairement les animateurs qui en portent le message.

### DEVOIR ACCOMPLI

Le groupe de travail du REN ne baisse pas les bras, même si la tâche est rude. Il va encore falloir dépenser de l'énergie, trouver du temps, pour argumenter, démontrer le bien-fondé de la création de spécialités dans les diplômes de l'animation. Mais, au final, soyons contents. Nous avons réussi. Les décideurs ont enfin compris l'importance des enjeux, et c'est ce que nous nous sommes acharnés à prouver depuis des années. Nous allons sans doute perdre nos prérogatives, mais nous aurons la satisfaction du devoir accompli.

Véronique GUISLAIN  
Relais Jura du REN  
Responsable formation URCPJE Franche-Comté



# La PROFESSIONNALISATION remet-elle en cause le fait associatif ?

*Les associations ont été la force motrice dans le développement de l'EE\* en France. Le processus de professionnalisation vient déséquilibrer leur fonctionnement et leur identité même, basée sur la poursuite d'un objet social partagé. Quelles sont leurs perspectives d'adaptation ?*

### UNE ÉVOLUTION RAPIDE SUR TROIS DÉCENNIES

Beaucoup des associations spécialisées dans la connaissance et la protection de la nature émergent dans les années soixante-dix. C'est à ce moment que les premiers animateurs et éducateurs professionnels apparaissent, tandis que la vague de création des associations d'éducation à l'environnement atteint son plein dans les années quatre-vingt-dix. Notre secteur est donc relativement jeune : une association d'EE de plus de quinze ans est considérée comme établie ! Ce sont tout d'abord les FONJEP\*, les contrats verts ou le statut d'objecteur de conscience qui ont permis de financer les postes d'animateurs. Les dispositifs d'aide à l'emploi ont pris le relais dans les années quatre-vingt-dix, et notamment les « Emplois jeunes », qui ont largement contribué au développement rapide de l'emploi en EE - plus de la moitié des postes dans certaines régions, dont un nombre non négligeable au sein des collectivités.

Relativement autonomes, qualifiés et enthousiastes, ces nouveaux salariés ont apporté un dynamisme important au secteur et ont permis de démultiplier notre capacité d'action. Néanmoins, leur arrivée massive a provoqué une évolution souvent trop rapide des relations entre salariés et bénévoles au sein de structures associatives peu préparées.

Les administrateurs ont dû assumer des fonctions d'employeurs pour lesquelles ils n'étaient pas outillés et pas toujours motivés ou bien ils ont délégué ces fonctions à des directeurs, avec qui il a fallu distinguer les responsabilités respectives. Les salariés, souvent jeunes et peu expérimentés, ont souvent manqué de cadre non seulement en interne de leur structure, mais aussi par rapport à une filière de formation professionnelle floue et manquant de cohérence.

Le nouveau siècle est marqué par une baisse importante des aides à l'emploi et autres subventions. Les associations se sont retrouvées dans une course à la pérennisation des postes. Engluées dans le court terme administratif et financier, confrontées à des besoins en compétences de plus en plus pointues, talonnées par l'émergence d'un « marché de l'éducation à l'environnement », bien des structures ont perdu prise sur leur dynamique associative. Elles voient beaucoup de leurs bénévoles se désinvestir au fur et à mesure que leur fonctionnement économique prend le pas sur leur projet social. En perte de sens, elles risquent alors de ne rester associations que par leurs statuts : c'est la perte du « fait associatif ».

## S'ADAPTER POUR POURSUIVRE

Si certains craignent, à l'instar d'autres secteurs, que la professionnalisation remette en cause ce fait associatif, par ailleurs indissociable du développement dynamique et créatif de l'éducation à l'environnement, nous préférons voir ce phénomène comme une adaptation nécessaire de la filière, dans le cours de son évolution vers un champ professionnel. En effet, le terme « professionnalisation » appliqué en même temps aux structures, aux bénévoles et aux salariés perd de sa lisibilité et induit de manière sous-jacente un choix sociétal qui réduit l'association à un prestataire de services. Non ! Il y a maintenant plusieurs catégories d'acteurs au sein des structures associatives d'EE. Elles sont reliées par un mode de fonctionnement démocratique, participatif et basé sur un objet social partagé. Malgré les difficultés actuelles, les associations se multiplient et se renouvellent pour répondre aux attentes de la société. Les acteurs s'adaptent et cherchent l'équilibre entre trois problématiques :

- > L'évolution des besoins et de la demande sociale : les publics se diversifient ; l'Etat et les collectivités reconnaissent le besoin d'éducation mais le situent davantage par rapport à un concept généraliste de « développement durable » qu'à l'émancipation de l'individu dans une citoyenneté renouvelée.
- > L'évolution des métiers, faisant référence aux « arts de faire » ; il y a aujourd'hui une grande expérience qui alimente la pratique et inversement. Toutefois, il reste à structurer les cadres permettant de valoriser les spécificités des métiers et d'identifier les complémentarités avec d'autres acteurs privés ou institutionnels. Parallèlement, l'évolution de l'engagement des personnes pratiquant ces métiers est à prendre en compte.
- > L'évolution des structures opératrices de terrain à travers : d'une part, l'embauche



d'animateurs dans les collectivités ou l'apparition d'entreprises d'EEDD ; et d'autre part, les changements importants dans la vie des structures associatives, décrits plus haut.

Ces trois problématiques sont en interaction permanente. La question des métiers va influencer le projet et le fonctionnement des structures opératrices - et vice et versa. De même, la perception du besoin sociétal va influencer le positionnement des structures et des individus les composant. Il nous faut permettre aux associations de prendre du recul par rapport à ces évolutions, et de refonder leur projet et leur fonctionnement associatif au regard d'une vision globale. De cette manière, nous pourrions conjuguer notre professionnalisation et l'affirmation de notre utilité sociale.

Grégoire DELFORGE  
Coordinateur de l'axe  
soutien à l'organisation des acteurs du REN  
A partir du compte-rendu de l'atelier  
« éducation à l'environnement »  
du Séminaire CNARE, février 2006.



# Pour maintenir les partenariats entre ASSOCIATIONS et COLLECTIVITÉS...

Depuis plus de 30 ans, les relations contractuelles entre associations d'éducation à l'environnement et collectivités se basent sur une pratique du partenariat, et reposent juridiquement sur le régime de la subvention.

Aujourd'hui, une forte dynamique territoriale se développe pour l'EE\*. De plus en plus de collectivités locales se mobilisent directement sur cet enjeu et souhaitent engager des programmes d'action élaborés conjointement avec les acteurs de leur territoire, dans un mouvement collectif et citoyen vers un développement durable. Parallèlement à cet élan territorial nouveau, nous constatons une évolution qui favorise les procédures relevant de la commande publique, au détriment des subventions. Cela se matérialise par l'émergence d'appels d'offres dans le domaine de l'EE.

26

En effet, d'une part on constate une faible maîtrise des outils contractuels par les parties prenantes - la rédaction des conventions entre partenaires est parfois très ambiguë et prête à confusion. D'autre part, le contexte juridique ne constitue pas un cadre toujours lisible et délimitant deux champs bien distincts de contractualisation : il n'est pas toujours simple d'interpréter la loi, concernant les conditions menant à une subvention ou à un appel d'offre. Cette zone d'incertitude joue en défaveur du régime de la subvention et de constructions partenariales pérennes - notamment pour des actions locales.

Le REN\* fait le constat d'un recours aux marchés publics trop fréquent et souvent non justifié pour l'EE. Les conséquences directes portent sur la pérennité et la qualité des projets, sur les dynamiques de travail en réseaux d'acteurs (jusque là) non concurrentielles, sur la diversité des acteurs mobilisés dans les territoires (la commande publique ne s'embarrasse pas avec la pluralité des points de vue et des partenaires), ainsi que sur le cadre juridique et fiscal des associations d'éducation à l'environnement.

C'est bien la volonté politique, de part et d'autre, qui permet de rester dans la pratique du partenariat. Les commandes publiques atténuent fortement le dialogue civil entre associations et collectivités. Il n'est plus question de projets associatifs d'intérêt général à partager avec l'ensemble du territoire, mais de commandes à exécuter ! Or la qualité de ce dialogue civil est la garantie de l'innovation sociale que souhaitent encourager les pouvoirs publics, dans une logique de projet partagé. La construction de réponses collectives aux besoins sociaux et environnementaux est un des socles de la démocratie participative et du développement durable. Cela ne peut se dessiner en dehors d'un cadre d'engagements réciproques<sup>1</sup>, et notamment du partenariat entre associations et collectivités.

Olivier DUQUENOIS

Chargé de l'accompagnement des associations  
et des partenariats publics à l'ARIENA

1- Voir sur ce sujet les travaux menés par la CPCA\* en 2001 à l'occasion du 100ème anniversaire de la loi 1901 et qui ont abouti à la signature entre l'Etat et les associations regroupées au sein de la CPCA, d'une charte d'engagements réciproques ; Voir également les travaux en cours de la CNVA\*/CPCA.

Le REN souhaite promouvoir des modalités de partenariats adaptées et soutenir les acteurs dans la mise en œuvre de cadres juridiques sécurisés. C'est pourquoi il s'est engagé à étudier les pratiques de contractualisation entre associations et collectivités sur le secteur de l'environnement.

Cette étude permettra de définir les cadres juridiques et techniques du partenariat entre associations et collectivités publiques. Elle est également portée par les fédérations et les réseaux associatifs du secteur de la nature et de l'environnement, dans le cadre du CNARE composé des membres suivants : CLER, FNE, REN, TEE et UNCPIE. L'objectif de ce travail est de construire collectivement une démarche pédagogique de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs, pour la mise en œuvre de partenariats pérennes.

Echéancier, début 2008 !!





## *Dynamiques territoriales, panorama.*

### Multitude de territoires et d'acteurs, COHÉSION et COHÉRENCE dans l'action collective

Autant d'unités territoriales, autant de nécessités de s'organiser entre acteurs de l'EEDD\*. S'organiser pour deux raisons essentielles.

La première, pour multiplier les occasions de rencontre. Se rencontrer entre personnes intéressées par un même sujet est profondément humain, vital même quand il s'agit d'éducation, de nature et de société. Nécessité de nous rencontrer donc et nécessité de trouver l'occasion, en nous rencontrant, de renforcer nos capacités d'action, d'améliorer nos savoirs-faire, d'être plus pertinents... et aussi de nous donner du courage tant la tâche est immense, tant parfois le militant sur le terrain se sent isolé et incompris. Il ressort des rencontres un effet « vitamine » indispensable à l'épanouissement de cette idée neuve qu'est encore l'éducation à l'environnement. Cette nécessité là, on y répond principalement par une organisation horizontale, une organisation en réseau. Ici on met les acteurs en relation, on échange, on s'initie aux affaires, on prend sa dose d'oxygène.

La deuxième raison, pour dire notre mot sur la place publique, en tant qu'acteur de la société civile, aux côtés des deux autres entités qui organisent notre société : les autorités publiques et le secteur marchand. Pour cela, pour être utiles et efficaces, pour assurer cette fonction convenablement nous devons être légitimes et représentatifs. Légitimes en représentant les authentiques acteurs concernés par l'EE\*, et en émettant un discours juste. Représentatifs en rassemblant la majorité des acteurs concernés, qu'ils soient associatifs ou syndicaux. Cette nécessité, on y répond par une organisation plus verticale. Autant un réseau est polycentrique et ne peut avoir réellement de porte-parole (ou alors, autant de porte-parole que de relais). Autant un collectif qui regroupe et ne se contente pas de mettre en relation, doit se forger un corpus de positions et de

propositions avec lesquelles le plus grand nombre doit être d'accord. Il s'agit de peser dans la balance, d'être incontournables et de faire reconnaître toutes les actions de tous les acteurs pourvu qu'elles se situent dans le cadre de valeurs et principes posés par le collectif.

Les parties prenantes de chaque niveau territorial ont donc à s'organiser au regard de ces deux nécessités, sachant qu'un élément supplémentaire de complexité est à prendre en compte. De plus en plus, les autorités publiques, autant au niveau central que localement, prennent l'initiative en ce qui concerne l'EE, nous contraignant d'ailleurs d'une certaine façon à dire maintenant EDD\*. Ministère de l'éducation nationale, de l'Ecologie et du Développement durable, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des Sports, ADEME\*, Agence de l'eau, région, conseil général, Pays, communauté de communes, ville... Des personnes travaillent dans ces administrations, elles sont au contact des acteurs associatifs. Leur présence est nécessaire dans les réseaux et collectifs. Reste, pour la plus grande efficacité possible, à déterminer comment. Les réalités sont différentes d'un territoire à l'autre, la situation est complexe, nous sommes tous en recherche. Un jour, c'est à souhaiter, les entreprises auront la maturité suffisante pour s'organiser entre elles autour de leur engagement pour l'EE et venir jouer leur rôle dans cette action collective.

Nous sommes à un moment de l'histoire où l'on peut dire, tant l'enjeu est important, qu'une énergie qui n'est pas associée est une énergie inutile. L'heure est à la rédaction de plans d'action pour tous les territoires, et sans oublier personne au moment de l'écriture.

Voyons ce qui se passe en France et au-delà ...

Roland GERARD  
Co-directeur du REN



## Un Réseau DÉPARTEMENTAL dans l'action : le R.É.E.L. 48

*Dans un paysage associatif en pleine mutation, quelle adaptation possible ?*

« Nous ne sommes pas nombreux en Lozère ! », un constat de départ qui impulse la création du R.É.E.L.\* en mars 2000.

La volonté première était de réunir autour d'une même table des instances qui n'ont pas réellement l'habitude de se côtoyer : les acteurs de terrain (associations, personnes, professionnels), les élus et les institutionnels.

Aujourd'hui le R.É.E.L. peut se prévaloir d'une quarantaine de membres (associations, professionnels de l'animation, individuels, établissements publics et collectivités territoriales) qui lui valent une reconnaissance territoriale certaine et ont permis la création d'un poste d'animateur de réseau. Un des éléments moteur de la dynamique départementale a été la mise en place de la Charte départementale de l'environnement où le R.É.E.L. s'est impliqué et positionné sur la mise en œuvre d'actions d'EEDD\*. Par exemple : « les Collégiales », une journée d'animation en pleine nature qui réunit chaque année les 900 élèves de 6<sup>ème</sup>, ou encore, les « Contrats Education Environnement Lozère », soit 50 projets scolaires d'EEDD qui bénéficient chaque année d'une aide financière avec le soutien administratif du R.É.E.L.

Toutefois, le paysage associatif évolue. La professionnalisation des acteurs qui souhaitent vivre de l'animation implique une diminution du bénévolat. Dans un tel contexte, l'animation de notre réseau d'acteurs

départemental pourrait se résumer à trouver de nouveaux projets, de nouvelles activités rémunératrices pour nos membres. De fait, l'investissement et le temps du R.É.E.L. passent en grande majorité dans la coordination d'actions qui contribuent directement à faire vivre les animateurs et éducateurs du territoire. Heureusement, la formation, l'innovation pédagogique et l'échange entre les membres restent bien présents car les projets sont construits ensemble. Le plus difficile, en tant qu'animateur de ce réseau, c'est de dégager du temps pour communiquer et valoriser notre travail auprès du grand public.

Notre réseau, bien ancré en Lozère, est devenu incontournable pour l'organisation et la réalisation d'actions d'EEDD. Les partenariats existent, sous-jacents, mais le projet associatif du R.É.E.L., pourtant d'intérêt général, n'est pas reconnu comme tel. En effet, alors que nos actions s'inscrivent dans le long terme, nos partenaires demandent chaque année une preuve de nos actions et le R.É.E.L. doit, à chaque fois, se repositionner, reformuler des demandes d'aides, préciser ses actions annuelles pour obtenir l'accompagnement des collectivités territoriales. Un gaspillage d'énergie qui pourrait être évité. Alors, à quand une contractualisation pluri-annuelle des partenariats ?

Olivier KANIA  
Coordinateur du R.É.E.L. 48



## GÉE AUDE

quand « éducation à l'environnement »  
rime avec « DÉPARTEMENT »

*En 2006, le Groupe d'éducation à l'environnement de l'Aude a fêté ses 5 ans. L'association en a profité pour lancer une vaste réflexion avec l'objectif de rédiger un plan d'action pour les trois années à venir. Une occasion idéale pour faire le point avec ses adhérents sur ses actions, ses relations avec les acteurs du territoire... et ses questionnements.*

### PERMETTRE À CHACUN, D'APPORTER SON TIMBRE ET SA PROPRE MUSICALITÉ À L'ENSEMBLE

L'un des fondements de l'EE\* est sans doute dans le lien au terrain, l'ancrage dans un territoire plus ou moins vaste. La mesure de l'enjeu territorial a été prise rapidement au sein des réseaux en construction.

Constitué en 2001 en réponse à la forte attente des acteurs locaux d'EE et à une impulsion régionale, le Gée Aude\* a développé son organisation sur les bases de la participation : commissions de travail, mutualisation, puis co-présidence... Le réseau s'est rapidement étoffé d'acteurs aux compétences multiples et complémentaires, structures associatives ou non, acteurs individuels, militants de l'éducation à l'environnement.

Les adhérents sont au cœur du projet du réseau. Ils sont force de proposition, regroupent les compétences d'animation, les connaissances techniques, les ressources pédagogiques... Le seul poste salarié est ainsi dédié à un chef d'orchestre dont l'unique tâche est d'être à l'écoute de chacun pour permettre à tous, d'apporter à l'ensemble son timbre et sa propre musicalité.

### DE NOUVELLES PISTES D'ACTION

C'est tout naturellement à partir de ses adhérents et pour eux, que Gée Aude développe ses actions et en particulier ses projets collectifs. Ainsi, des journées départementales de l'éducation à l'environnement initiées par les acteurs locaux en 1996 au programme pilote lancé en 2005, Gée Aude anime une EE appliquée au territoire.

Du côté des acteurs du territoire justement, et des institutions, Gée Aude tend à être de plus en plus reconnu comme un interlocuteur sérieux et un partenaire compétent dans les démarches d'éducation à l'environnement. Soutenu depuis sa création par le Département de l'Aude, la Région Languedoc-Roussillon et la DIREN\* Languedoc-Roussillon, le réseau s'est fait reconnaître par le biais de ses actions et de son bulletin saisonnier : le Gée d'Encre. Récemment, de nouveaux partenariats se sont mis en place en réponse à l'émergence de projets ou suite à la circulaire de 2004 sur l'EEDD\* au sein de l'Éducation nationale. C'est ainsi que le réseau se trouve de plus en plus sollicité par les circonscriptions scolaires et les acteurs locaux tels que les Pays. Il s'engage aussi dans le soutien aux acteurs par le biais du DLA\*. Si cette diversification permet à Gée Aude de développer





de nouvelles pistes d'action, elle est aussi source de questionnements quant aux orientations du réseau à court et moyen terme.

### DES CHOIX EN MATIÈRE DE POLITIQUE ASSOCIATIVE

Le monde associatif bénévole est depuis quelques temps en perte de vitesse et Gée Aude ne fait pas exception à la règle. Comment développer une foule d'activités lorsque celles-ci sont par essence basées sur les adhérents et que ceux-ci, ayant fort à faire avec leurs propres contraintes, s'impliquent moins dans le collectif ?

Ce contexte de moindre mobilisation explique la nécessité d'une réflexion sur les capacités du réseau et requière des choix en matière de politique associative. Car les voies sont multiples et souvent complémentaires : développement des partenariats, mise en place d'un centre de ressource, accompagnement de projets collectifs, organisation de temps de rencontre et d'échange, soutien des adhérents, promotion de l'éducation à l'environnement par une lisibilité et une visibilité accrue du réseau...

C'est l'objet de la mise en place du plan d'action, validé en Assemblée générale.

### UNE COMPLÉMENTARITÉ NÉCESSAIRE

A nous de faire attention cependant à ce que cette réflexion ne soit pas déconnectée des dynamiques supra-départementales dans lesquelles elle s'inscrira de fait. L'un des enjeux des réseaux est en effet la cohérence entre les actions réalisées aux différentes échelles de territoires. Car si nous oeuvrons tous pour l'éducation à l'environnement, nous nous devons d'être complémentaires, partenaires, et non pas concurrents ! Les nombreux liens qui existent déjà sont notre force et il ne tient qu'à nous de faire en sorte que le développement des dynamiques départementales soit encouragé, car cet échelon est de plus en plus pertinent, sans pour autant qu'il ne se construise au détriment de la cohérence régionale et nationale.

Sophie VIALATTE  
Animatrice réseau du Gée Aude





## PLANETE PRECIEUSE, dynamique de réseau et de partenariat autour du développement durable



*Depuis 2005, GRAINE\* Aquitaine et les associations du réseau ont développé en partenariat avec l'ADEME\*, le Conseil régional, les 5 Conseils généraux d'Aquitaine et le Rectorat, le dispositif pédagogique de sensibilisation au développement durable « Planète Précieuse ».*

*Il permet d'aborder les problématiques du développement durable en proposant d'intervenir gratuitement dans les classes de collèges et de lycées de la région, mais aussi de créer une véritable dynamique de réseau et de partenariats institutionnels autour d'un dispositif original.*

En 2004, la généralisation de l'EEDD\* s'annonce dans les programmes scolaires. L'ADEME (Délégation Aquitaine) propose au GRAINE Aquitaine de travailler à la mise en oeuvre d'un dispositif de sensibilisation au développement durable pour les collégiens et les lycéens de la région. En s'appuyant sur le réseau régional de structures d'éducation à l'environnement, le GRAINE constitue un groupe de travail chargé d'imaginer un dispositif original utilisable à tous les niveaux du secondaire (de la sixième à la terminale).

En parallèle, les partenariats avec le Conseil régional et les Conseils généraux se mettent en place pour assurer la généralisation du dispositif.

Début 2005, le dispositif est ficelé et un collectif d'animateurs est formé pour répondre aux demandes importantes des enseignants qui trouvent dans cette animation, soutenue par le Rectorat, une réponse à leurs attentes sur ce thème.

### SE POSER DES QUESTIONS, DÉBATTRE...

L'intervention de sensibilisation proposée sur une demi-journée est basée sur le principe de la pédagogie active. Un débat est d'abord lancé autour des représentations des élèves sur le développement durable. Une mise en situation interactive permet ensuite d'aborder les problématiques économiques, sociales et environnementales. Enfin, l'animateur propose aux élèves de s'inscrire dans des projets individuels ou collectifs liés au développement durable.

La mise en situation, qui est le cœur de l'intervention, se présente sous la forme d'un jeu de plateau où les élèves doivent gérer en équipe un territoire, produire et échanger pour satisfaire aux besoins d'une population, tout en étant vigilant à son empreinte écologique. Chaque moment est un prétexte au débat. L'animateur fait le lien avec la réalité et apporte des connaissances techniques sur le développement durable mais, au final, ce qui compte c'est surtout l'échange de points de vue. L'intervention offre la possibili-



### Planète Précieuse en chiffres (en 2006)

- > plus de 600 animations réalisées dans les établissements d'enseignement général et professionnel,
- > 18.000 jeunes sensibilisés,
- > 23 structures d'EE mobilisées,
- > 50 animateurs formés.

lité de faire vivre de l'intérieur des situations trop souvent présentées de manière schématique et conceptuelle. Elle amène l'élève à se poser des questions.

### LA CARTE RÉSEAU...

De développement durable, il en est aussi question dans l'organisation même du dispositif. En effet, il privilégie l'intervention d'acteurs locaux et cherche à faciliter le développement des liens entre les établissements scolaires et les associations d'éducation à l'environnement. Sur ce thème, la complémentarité pédagogique nous paraît primordiale.

La réussite du projet repose, pour beaucoup, sur l'engagement des animateurs et des structures du réseau et sur leurs capacités d'intervention. La création et l'animation d'un collectif d'animateurs qui a grandi en même temps que le dispositif a aussi permis de créer un espace de réflexion autour du développement durable, de mutualisation et d'échange de pratiques pédagogiques sur le sujet.

La démarche collective existe également autour du partenariat technique et financier au sein d'un comité de pilotage, qui est un lieu de discussion permettant aux associations, aux collectivités et aux institutions impliquées de faire évoluer le dispositif, de formuler leurs objectifs et leurs attentes spécifiques.

Si au départ du projet, il a fallu prendre beaucoup de temps pour présenter, écouter, convaincre et recueillir les premières adhésions, aujourd'hui, de toute évidence, cette organisation nous permet de mieux nous connaître, d'apprendre à travailler ensemble.

Pour le GRAINE Aquitaine, un projet comme « Planète Précieuse » donne une impulsion nouvelle au réseau.

La coordination doit garantir une cohérence de l'ensemble, une coordination pédagogique, administrative et financière. En l'occurrence, l'échelle régionale, pour ce type de projet, semble la plus pertinente, c'est le cadre d'une mobilisation importante, autour d'un projet collectif, avec des acteurs variés.

Somme toute, la réussite d'un transfert de ce projet vers d'autres territoires dépend autant de l'efficacité pédagogique de l'outil que de la mise en place du partenariat (associatif et institutionnel). En tout cas, depuis deux ans, c'est une bien belle aventure au service de l'éducation à l'environnement, de la sensibilisation des jeunes que nous vivons en Aquitaine.

Hervé CAZENABE  
Directeur du GRAINE Aquitaine



## Plan d'action : quels effets pour la dynamique en RÉGION ?

Entretien avec Daniel Mergez  
coordinateur du Réseau d'éducation  
à l'environnement en Bretagne (REEB)

**Le territoire breton vit une dynamique régionale depuis déjà pas mal d'années. En 2005 un Plan régional d'action a été signé, par le Conseil régional, les quatre Conseils généraux, la DIREN\*, l'ADEME\*, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la DRDJS\* et le REEB\* : une belle performance. Vous n'y parlez pas de développement durable. Est-ce un choix ?**

Le PRA résulte d'un exercice de conception collective initié en 2003. A cette date la circulaire de l'Education nationale n'était pas encore sortie et en 2004, nous ne nous étions pas approprié cette terminologie. Nous sentions que la notion de DD\* questionnait énormément les acteurs et que leurs représentations étaient très diverses. L'appropriation de la notion de DD passe par un travail d'information, de vulgarisation. Il est important de mesurer quels en sont les conséquences et les enjeux éducatifs. Aujourd'hui, ce travail n'est pas encore abouti, mais c'est une priorité pour l'année à venir.

Néanmoins, la nécessité de s'ouvrir et de travailler avec les acteurs sociaux et économiques apparaît clairement. De même, nous proposons aux éducateurs à l'environnement de s'approprier les outils du DD (Agenda 21...) pour développer des actions éducatives.

**Au vu des quatre objectifs généraux du Plan régional d'action : diversifier les publics, s'impliquer sur les territoires, développer la connaissance et la recherche, favoriser l'organisation des acteurs, quel bilan faites-vous ?**

Nous n'avons pas encore fait de bilan. D'ailleurs, le PRA\* a été élaboré pour une durée de quatre à cinq années. Le bilan devra être travaillé collectivement, car un seul acteur ne met pas en place toutes les actions listées dans le PRA. Chaque acteur doit définir son projet associatif au regard du PRA et mettre en œuvre certaines actions en fonction de ses particularités.

Dans le cas du réseau régional, il y a deux grands objectifs prioritaires : favoriser l'appropriation du PRA par les acteurs de terrain et élaborer la plate-forme institutionnelle EEDD\*.

L'appropriation du PRA passe par sa présentation dans les territoires. Après avoir expérimenté l'échelle des communautés de communes et celle des Pays, nous nous orientons plutôt vers la seconde qui permet de toucher un public plus large et qui rassemble une plus grande diversité d'acteurs.

A l'heure actuelle, il est difficile de voir comment les acteurs se saisissent du plan régional d'action. Cela peut prendre différentes formes. Par exemple, certains partenaires financiers s'appuient sur le PRA pour instruire les demandes qui leur parviennent.



En ce qui concerne l'élaboration de la plate-forme institutionnelle qui rassemble la Région, les quatre Conseils généraux, la DIREN, la DRDJS, le Rectorat, la DRAF\*, l'ADEME, l'Agence de l'eau et les acteurs associatifs, c'est en marche mais nous n'en sommes encore qu'au début. Son objectif est pour l'instant de poursuivre le diagnostic de l'EE\* que l'on a démarré et de mettre de la cohérence entre les dispositifs des uns et les actions des autres.

Au-delà de son implication pour la mise en œuvre du plan, les actions courantes du REEB entrent, elles aussi dans le PRA. Par exemple Polyode, notre revue, remplit pleinement l'objectif 3.3 qui est de « favoriser l'appropriation des connaissances en construction par le plus grand nombre ».

**Concrètement, en ce qui concerne l'appropriation du PRA par les acteurs de terrain, quelles sont les actions engagées ?**

A l'heure actuelle nous avons organisé une réunion dans un Pays, une réunion dans une communauté de communes et nous sommes en contact avec cinq autres Pays. Au vu des vingt-et-un Pays que compte la Bretagne, cela peut sembler faible. Pourtant, il faut bien comprendre qu'il n'y a pas d'obligation, que l'implication des acteurs est à la croisée d'une démarche ascendante et descendante qui peut prendre du temps. En pratique, une

intervention sur un territoire se décompose en deux temps : un temps réservé au contenu du PRA, et un temps consacré à une problématique locale d'EE, le tout sur une durée d'une demie à une journée. Cette action donne une reconnaissance à l'EE, elle occasionne la rencontre d'acteurs qui bien que locaux, ne se connaissent pas tous et enfin, elle permet d'avancer sur un thème choisi. Ainsi le Pays de Fougères a réfléchi à la mise en place d'un réseau d'EE à son échelle, tandis que la communauté de communes de la Roche aux Fées a démarré la définition de son projet EE. Le PRA dans les territoires joue un rôle d'accélérateur ou de catalyseur !

**En ce qui concerne le PRA, où en est la dynamique régionale ? Quels sont les partenaires qui y jouent les premiers rôles ? Les acteurs associatifs s'y retrouvent-ils ?**

Le Collectif régional qui est à l'origine du PRA, collectif informel formé d'institutions, de collectivités et d'acteurs associatifs, est actuellement en dormance. Après une forte mobilisation, (près de trois-cents acteurs impliqués pour l'écriture du plan entre 2003 et 2005), nous sommes passés à une phase de communication et d'information qui ne nécessite pas cette dimension collective. Les acteurs de terrain vont être sollicités à l'échelle locale. Cette relâche des activités du collectif n'implique aucunement la démobilité des acteurs régionaux (REEB,



UBAPAR\*, URCPPIE\*, JPA\*...), la dynamique inter-assocative est bien présente sur le territoire. Nos dernières rencontres sur « EE & Alimentation » ont attiré une centaine de participants, ce qui n'est pas mal !

**Dans ce contexte, quelle importance les dynamiques nationales et départementales ont-elles pour vous ?**

Il n'y a pas de réseau départemental en Bretagne exceptés des réseaux plus ou moins formels rassemblant des structures d'éducation à l'environnement travaillant avec le Conseil général du Finistère ou des Côtes d'Armor. On voit poindre un projet de réseau à l'échelle du Pays de Fougères. Il semble d'ailleurs intéressant de faire régulièrement le point sur cette expérience de réseau local pour en mesurer la pertinence. De toute façon, il est essentiel de s'appuyer sur les dynamiques existantes.

En ce qui concerne l'échelle nationale, il y a la dynamique autour du Collectif français qui donne une reconnaissance nationale de l'EE.

Je reconnais sa capacité à peser dans des négociations. J'attends par contre des structures qui font partie du CFEE\* qu'elles motivent et stimulent leurs organisations régionales et plus locales à suivre les collectifs régionaux.

De même le Réseau Ecole et Nature est complémentaire des échelles territoriales départementales et régionales. Il permet les échanges d'expériences entre régions, la valorisation des compétences au niveau national. Il a une mission de mobilisation et de représentation auprès des ministères. Il a une capacité d'expertise, de propositions et une vision large. Cette échelle est indispensable pour mener une stratégie de développement de l'EE d'ampleur nationale.

**Et le mot de la fin ?**

Continuons !

Propos recueillis par  
Delphine VINCK

Coordinatrice de l'axe communication,  
mutualisation, édition du REN



# Recette de la Plate-forme régionale de concertation pour l'EEDD en région PACA



*Voici en quelques lignes la recette de l'espace de concertation que nous avons appliquée en PACA\*. La recette... non !!! quelques ingrédients simplement. En effet, l'un des principes majeurs de cette démarche est de s'adapter au territoire et à l'existant.*

**Ingrédients :** le plus possible, en veillant à ce que soient présents une grande diversité d'acteurs (institutions, acteurs associatifs, enseignants, entreprises...)

**Temps de préparation :** attention, la prise en compte du temps est essentielle pour la réussite d'autant que chaque partenaire se situe sur une échelle de temps différente. Ça prend du temps de construire la méthode et la culture commune mais il faut aussi pouvoir répondre aux difficultés urgentes et ce, au risque de démobiliser les acteurs.



**1 - Repérer les ustensiles disponibles** ou s'appuyer sur une volonté partagée. La création de la Plate-forme n'est pas issue de la volonté d'un seul acteur. En PACA, le projet a été activé par la Région, la DIREN\* et le GRAINE \* PACA. Ces derniers ont ensuite convié largement les partenaires susceptibles de participer à cette dynamique.

**2 - S'inspirer des recettes de nos grand-mères** ou prendre en compte l'histoire. Le fonctionnement et les travaux du Collectif régional pour l'éducation à l'environnement (CREE) créé pour Planet'ERE 2 ont été évalués et servent de référence.

**3 - Ecrire ensemble la recette** ou structurer le fonctionnement. L'un des premiers chantiers engagés par le Comité de pilotage a été de structurer l'espace de concertation : un cadre de fonctionnement a été co-rédigé dès sa création. Il est régulièrement réactualisé.

**4 - Choisir le mode de cuisson** le mieux adapté ou la légitimité sur le territoire. La Plate-forme est animée par le GRAINE PACA. Tant pour les acteurs de terrain que pour les institutionnels, cette structure de par ses objectifs et ses valeurs est légitime pour mener cette mission sur le territoire régional.

## 5 - Mélanger des principes de bases :

- > **la neutralité** : veiller constamment à ce que les structures n'utilisent pas la Plate-forme à des « fins personnelles ». Des règles de communication sont définies afin de parer aux récupérations politiques ou à des intérêts financiers,
- > **la transparence** : rendre compte des décisions prises par le Comité de pilotage notamment par une présentation claire lors des réunions plénières et l'animation régulière du site Internet coopératif,
- > **l'ouverture** : chaque acteur doit pouvoir s'exprimer librement, sans jugement. Chaque remarque est prise en compte,
- > **l'indépendance** : l'espace de concertation est géré par un Comité de pilotage et animé par un salarié spécifiquement attaché à cette mission. Si le poste est porté par le GRAINE PACA, la Plate-forme a son propre projet et même un compte bancaire séparé.

**6 - Arroser régulièrement de rencontres** : les Assises régionales les 5, 6 et 7 décembre 2006 ont permis d'ouvrir et de mobiliser l'ensemble des acteurs. Deux réunions plénières sont organisées par an.



**Servir avec convivialité et conviction.**

Gaëlle LE BLOA  
Animatrice de la Plate-forme régionale de concertation pour l'EEDD en région PACA  
<http://plateforme.grainepaca.org>  
[plateforme@grainepaca.org](mailto:plateforme@grainepaca.org)



## I - Pour que l'île aux parfums garde toute sa BEAUTÉ...

*Les régions d'outre-mer sont souvent des territoires aux enjeux de conservation et de développement très importants. L'île de Mayotte, avec sa démographie galopante, son espace réduit, sa population très jeune, la richesse de son environnement et son économie en plein essor, représente un véritable défi pour le développement durable et l'éducation qui lui est liée.*

*Depuis deux ans, un dispositif favorisant l'émergence de projets d'EEDD\* y a vu le jour.*

Quand on se promène sur l'île, force est de constater que l'environnement mahorais est durement mis à l'épreuve : déchets en tous genres, habitats insalubres, pollutions des rivières, destruction des milieux naturels... Il est donc devenu urgent d'accompagner le développement de l'île et de favoriser l'apparition de nouveaux comportements, plus citoyens et plus respectueux de l'environnement, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

l'impulsion de la DAF\* et après une année de travail en commun auprès des collèges sur la thématique de l'eau, une convention cadre a été signée entre différents organismes : Préfecture, DAF, Vice Rectorat, DASS\*, CDM\*, Syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement à Mayotte, Direction de l'équipement, BRGM\*. Cet engagement a permis de poursuivre et d'amplifier le dispositif initié par la DAF et le REN . Mais surtout, de multiplier les moyens humains et financiers au service de l'EEDD.

38

Pour répondre du mieux possible à ces enjeux multiples, les services de l'Etat et de la Collectivité départementale de Mayotte ont intégré ces problématiques environnementales et mettent en oeuvre de nombreuses actions visant à améliorer les conditions actuelles.

Parmi ces actions, une importante démarche d'EEDD est en cours. Alors que dans quasiment toutes les régions de France ce type de projet s'est initié sous l'impulsion du mouvement associatif (avec les réseaux régionaux ou départementaux), l'originalité de la démarche à Mayotte est que ce sont les pouvoirs publics en place qui en sont à l'initiative. En effet, le 4 juillet 2006, sous

Aujourd'hui, l'action collective continue à se construire et les résultats sont là : une mission de coordination confiée au Réseau Ecole et Nature en 2006-2007 se pérennise, des groupes de travail se réunissent régulièrement, des cyberlettres d'informations sont diffusées dans le réseau et de nombreux projets à dominante environnement se déroulent dans les collèges.

L'enseignement primaire commence également à intégrer le dispositif, notamment au travers de classes de découverte initiées par la cellule éducation à l'environnement de la CDM et du projet « Un chemin, une Ecole® ». Ce dernier, qui constitue l'une des actions phares engagées dans les collèges, vise à





créer des sentiers autour des établissements scolaires afin de favoriser les sorties sur le terrain et de mettre les élèves en contact direct avec leur environnement proche (voir l'entretien avec Alain Eychenne qui suit). C'est à partir de cette action que nous avons réussi à mobiliser un grand nombre d'acteurs.

D'autres actions sont en cours d'élaboration : organisation de journées de formation, rencontres entre les acteurs, création d'outils pédagogiques, mise en place de journées EEDD dans les écoles, réflexion sur la création d'un certificat de l'éco-élève...

Bien sûr, l'EEDD ne doit pas s'arrêter aux établissements scolaires et aux élèves. La qualité de notre environnement concerne tout le territoire et tous les habitants. Il s'agit donc maintenant de mettre en place un dispositif touchant tous les publics à tous les moments de la vie. Ce processus, dont le but est de multiplier les initiatives et les projets sur le terrain, devra favoriser la visibilité, permettre la mise en réseau d'acteurs travaillant sur des thématiques ou des types d'actions similaires et faciliter les partenariats.

Pour la suite, il est donc envisagé de créer un véritable collectif pour l'EEDD à Mayotte,

réunissant acteurs et partenaires, institutionnels, privés ou associatifs, chargé de coordonner et de mettre en œuvre des actions prioritaires qui seront définies à partir d'un document d'objectifs élaboré en commun.

Ainsi, peu à peu, les associations rejoignent le dispositif : associations villageoises de protection de l'environnement, associations d'éducation populaire, associations naturalistes...

L'idée de travailler en partenariat avec nos voisins de l'Océan indien commence également à germer dans les esprits, mais il faudra d'abord passer par une phase de structuration au niveau local.

Comme on le voit, les outils sont là, il reste encore à mobiliser et accompagner. Les enjeux sont immenses, tant au niveau local qu'au niveau planétaire, et chaque acteur a un rôle à jouer.

Encourager chacun à opérer de vrais changements, c'est bien là le principal propos de l'EEDD, à Mayotte comme ailleurs...

Cédric HUSSON

Coordinateur du projet EEDD à Mayotte  
pour le REN



## II - Zoom sur les projets « Un chemin, une Ecole® »

**Entretien avec Alain Eychenne,**  
enseignant chargé de mission EEDD\* par le Vice-Rectorat de  
Mayotte, coordonnateur des projets « Un chemin, une Ecole® »

**Alain, quelles sont les  
missions du coordonnateur ?**

Il pilote l'opération en conseillant les établissements dans l'aménagement d'un sentier de randonnée dans leur environnement proche. Sous la tutelle du Proviseur Vie scolaire, il a la responsabilité d'apporter son aide et son appui à ces projets éducatifs, en visant prioritairement les collèges. Il accompagne les équipes éducatives et guide les démarches des porteurs de projet auprès des services de l'Etat, du Conseil général et des partenaires locaux associatifs et institutionnels. Il intervient au niveau de l'école élémentaire en sensibilisant enseignants et élèves aux enjeux de l'EE et en participant activement à la liaison CM 2 - 6<sup>ème</sup>.

**Comment est née l'idée de l'action  
« Un chemin, une Ecole® » ?**

A la source, une randonnée éducative, à laquelle j'ai participé, organisée par un professeur d'EPS\* du Collège de Dombéni vers le Bénara, point culminant de Mayotte. Nous avons constaté ce jour-là la richesse des milieux traversés et avons eu l'idée de proposer un Projet d'action éducative à dominante EE prévoyant la création d'un réseau de sentiers pédestres à proximité du collège. La rencontre des élèves avec les différents partenaires a été déterminante dans la réussite du projet. Les randonneurs de l'association Matulay Explorer

ont apporté leur précieux concours. Affiliée à la FFRP\*, cette association nous a fait connaître le concept « Un chemin, une Ecole® ». Compte-tenu des convergences entre notre vécu et les objectifs éducatifs énoncés par la FFRP, nous avons adopté ce titre. Devant les résultats obtenus et l'intérêt que cette expérience a généré auprès d'autres établissements de l'île, le Vice-Rectorat a souhaité généraliser l'action aux dix-sept collèges de Mayotte.

**Quels en sont les principes ?**

Un chemin : il peut être un sentier de brousse ou un itinéraire urbain, ou une combinaison des deux, situé à proximité de l'école. On doit pouvoir s'y rendre à pied depuis l'école et le parcourir en deux heures, haltes comprises. Il doit être choisi en fonction de ses intérêts environnementaux avec, autant que possible, une attention particulière portée à la problématique de l'eau. Il ne doit pas présenter de difficultés majeures le rendant inaccessible à des marcheurs débutants. Rien n'empêche de créer un réseau de chemins, mais un des chemins doit respecter les recommandations que je viens d'énoncer.

Une école : nous utilisons le mot « école » dans son sens le plus large. Si aujourd'hui l'effort envisagé est plus important sur les collèges, nous pouvons dès à présent imaginer de développer des projets de chemins de la maternelle au lycée.



Nous voudrions que ces chemins soient des outils de développement de l'EEDD, dans la phase de création d'abord, et au-delà, en veillant à leur pérennisation. Pour cela, nous devons réussir leur appropriation par l'établissement, la commune et les associations locales.



### Et où en est-on aujourd'hui ?

A la rentrée 2006, je n'attendais pas une telle adhésion de la part de mes collègues. Treize des dix-sept collègues ont déposé un projet auxquels il faut adjoindre deux lycées et trois écoles primaires. L'enthousiasme des enseignants et des élèves ne se dément pas et les partenaires institutionnels et associatifs sont fortement mobilisés pour les soutenir financièrement et humainement. Chaque équipe éducative avait toute latitude pour choisir ses objectifs pédagogiques. Donc, pas de « copier-coller » de l'expérience de Dembéné. Il en résulte une grande diversité d'approches : dominante historique ici, sentier botanique ailleurs, les plantes culinaires, le chemin des puits, parcours de course d'orientation, sentier « sculptural », etc. Tout le monde s'accorde à dire que cette diversité est une richesse du dispositif à exploiter. Dans quasiment tous les cas, les problématiques de l'eau, des déchets et d'une gestion raisonnée de l'environnement sont

abordées. A cet égard, ce qui est visé c'est la formation d'éco-élèves, capables de transmettre le message à leurs camarades.

### Et pour la suite ?

Il est un peu tôt pour se prononcer sur la pérennisation des sentiers car un grand nombre d'aspects techniques dépassent la seule compétence des enseignants. Nous les avons identifiés et pour l'instant tout se déroule pour le mieux avec l'aide des services de l'Etat et de la collectivité. Si l'on pouvait inscrire ces itinéraires dans le cadre d'un PDIRP\*, je pourrais répondre à la question avec plus d'assurance.

Je dispose depuis la rentrée scolaire 2006 d'une décharge de cours à mi-temps pour assurer ces missions et je m'appuie beaucoup sur le coordonnateur de l'EEDD à Mayotte, Cédric Husson, du Réseau Ecole et Nature. Ces deux postes de travail sont nécessaires au-delà de la présente année scolaire pour que l'opération soit généralisée.

Quoi qu'il en soit, nous stimulons l'exploitation pédagogique des sentiers au service de l'EEDD, par le biais de rencontres régulières entre les différents acteurs, de sessions de formation des enseignants, par la parution d'une lettre d'information régulière qui publie des témoignages locaux très encourageants. De ce point de vue, on peut faire confiance aux enseignants et aux éco-élèves, les idées ne manqueront pas pour la suite.

Propos recueillis par Cédric HUSSON  
Coordonnateur du projet EEDD à Mayotte  
pour le REN

Courriel : [cedric.husson@ecole-et-nature.org](mailto:cedric.husson@ecole-et-nature.org)  
Retrouvez toutes les infos et les avancées du programme sur le Blog EEDD à Mayotte :  
<http://MayotteEEDD.uniterre.com>



## Un niveau NATIONAL qui s'organise

*Organiser la société civile pour promouvoir l'EEDD\*, une nécessité...  
Mais quid des autorités publiques et du secteur marchand ?*

### DEUX ENTITÉS D'EE\* QUI SE COMPLÈTENT

Nous avons, au niveau national, deux entités d'EE qui se complètent. La première, le Réseau Ecole et Nature, fait figure de pionnière pour les acteurs de l'EE dont un grand nombre encore actifs (et même souvent très actifs), étaient participants des rencontres nationales du début des années 80. Le REN\* qui s'est construit à partir des rencontres d'acteurs, est aujourd'hui solidement ancré, via les GRAINE\* et autres réseaux régionaux et départementaux, dans pratiquement toutes les régions du pays. Sa spécificité, c'est d'être le réseau territorial du territoire « France » associé aux autres réseaux territoriaux, qu'ils soient régionaux ou départementaux. Une histoire, des valeurs et des principes consignés dans une charte, une volonté inaltérable d'y aller ensemble, voilà ce qui fonde le REN, en fait son identité et sa force. Le REN est utile au développement de l'EEDD de la manière la plus pragmatique qui soit : provoquant la rencontre et facilitant l'échange, favorisant la création collective d'outils et organisant leur diffusion, provoquant la naissance de projets, insufflant la culture de l'écoute, de l'attention et du partenariat, impliquant chacun dans la réflexion et l'écriture... La deuxième entité est le Collectif français d'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) né à Montréal en 1997 lors du premier forum francophone Planet'ERE\*.

Réunissant une quarantaine d'organisations de la société civile de dimension nationale (sauf deux ou trois exceptions), mobilisées pour le développement de l'EE (les associations d'EE, de protection de la nature, d'éducation populaire, de parents, de consommateurs, les parcs et réserves, les syndicats d'enseignants, le mouvement des sports de pleine nature...), le CFEEDD\* a été l'instrument qui a permis l'écriture du Plan national d'action, en 2000, rédigé par 1100 participants lors des premières assises nationales de l'EE à Lille. Il s'est mobilisé dans le champ francophone avec l'organisation du forum Planét'ERE 2 en 2001, dans 11 régions en France et à l'UNESCO\* à Paris, ainsi que la création de l'ONG\* Planet'ERE en 2004.

### PRIORITÉ AUX LIENS ET AU DÉBAT PUBLIC

Aujourd'hui, le REN s'est donné pour priorité de consolider les liens qui existent entre les dynamiques territoriales, collectant et fournissant à chacun les éléments favorisant la compréhension de ce qui se passe dans tous les territoires pour une action plus efficace. Innovation pédagogique, formation, diffusion d'outils, information de tous sur l'EEDD sont, avec la mise en relation et la participation à la représentation des acteurs, les principales fonctions du REN. Avec 24 réseaux territoriaux adhérents et 108 adhérents directs (associations, personnes physiques, collecti-



vités, entreprises), ce sont plus de 1000 personnes morales et autant de personnes physiques qui sont rassemblées dans une même aventure.

Le CFEEDD, de son côté a connu en 2006 un certain fléchissement après les importants efforts consentis en 2004 (constitution de l'ONG) et 2005 (forum Planet'ERE 3 au Burkina-Faso). Une enquête auprès des membres a révélé un désir de s'impliquer davantage dans le champ politique. Cela s'est immédiatement traduit par la volonté de mettre la question du développement de l'EEDD dans le débat public déclenché à l'occasion des élections de 2007 et 2008. Tirée à 7000 exemplaires, une plaquette portant 10 propositions concrètes a été rédigée collectivement, elle a été envoyée aux candidats à la présidentielle et à 300 journalistes. Les acteurs de terrain s'en emparent pour aller à la rencontre des candidats aux législatives. Le CFEEDD

va poursuivre son action de représentation des acteurs en particulier au sein du CNDD\* et du CNEDD\*.

### UNE FORMULE IDÉALE ?

Cet échelon national avec le REN et le CFEEDD est-il la formule idéale ? Sans doute que non, pas encore. Nous avons en outre à réfléchir à la place des autorités publiques locales dont nous sommes parfois très proches et à la place des entreprises qui ne se sont pas encore organisées entre elles pour se doter de porte-parole sur l'EEDD. Nous pouvons aussi nous demander où société civile, autorités publiques et secteur marchand pourront se rencontrer pour construire ensemble.

Roland GERARD  
Co-directeur du REN





## N'oublions pas de faire ENSEMBLE !

*Les préoccupations quotidiennes de l'action locale rendent la participation aux réseaux plus difficile. Et pourtant nos objectifs communs ne pourront être atteints que par l'action collective...*

Les premiers réseaux territoriaux sont nés dans les années quatre-vingts, une dizaine d'années après l'apparition des associations d'éducation à l'environnement. Ceux d'entre nous qui les ont vécus se souviennent de ces moments d'euphorie, des Rencontres nationales fondatrices de réseaux d'acteurs de terrain, très attachés à la méthode, se reconnaissant dans les mêmes valeurs et les mêmes objectifs. Aujourd'hui, pratiquement toutes les régions connaissent des dynamiques de mise en réseau ; vingt de nos départements s'y sont attelés, quel succès !

Vingt ans ont passé, les « anciens » réseaux ont mûri, les « jeunes » émergent et le contexte extérieur a évolué. La professionnalisation des structures, la pression économique ainsi que le renouvellement des personnes ont souvent affaibli les dynamiques collectives sans que l'on s'en aperçoive et donc souvent sans amener de remise en cause constructive. Eh oui, comment libérer du temps « réseau » dont l'impact se sentira à moyen terme - quand il est difficile, au niveau local, de payer les salaires à la fin du mois, que l'on travaille déjà trop, qu'il y a un bébé à la maison...

### FAIRE ENSEMBLE

Et pourtant, nous le savons tous, c'est le « faire ensemble » qui nous permettra d'avancer. La cohérence nous le dicte. C'est ce que nous tentons de transmettre dans le bac à sable, en classe ou avec nos responsables politiques. Face à l'évolution des publics et à de nouveaux partenaires, c'est ensemble que nous serons le plus à même de réfléchir à nos pratiques pédagogiques et à les adapter aux besoins. Notre avancée se base sur la mutualisation des expériences et des compétences. Lorsque l'on conseille pour la première fois une collectivité locale dans la mise en place d'un programme EEDD\*, il est préférable de se baser sur les expériences du réseau, non seulement pour effectuer une bonne « prestation », mais surtout pour que cela soit efficace. C'est l'objet social qui nous rassemble : promouvoir et développer l'éducation à l'environnement !

### GARDER LE SENS

L'action collective nous permettra d'éviter que l'EE\* ne se fonde dans un marché où la rentabilité primerait sur le projet pédagogique.



Oui, car nous avons un projet ! Notre éducation à l'environnement, ce n'est pas un produit ou un service, c'est un projet de société. Et jamais auparavant nous n'avons eu autant de moyens pour le faire savoir ! Dans les territoires, les acteurs institutionnels et privés sont à la recherche d'idées, d'acteurs : d'une direction. Nous sommes là, organisés en réseau. Nous savons animer des groupes. Nos valeurs partagées sont des balises. Nous devons répondre présents - ensemble, pour faire avancer l'éducation à l'environnement.

#### EN S'ORGANISANT DE MANIÈRE EFFICACE

Cet « impératif collectif » est d'autant plus vrai pour les réseaux territoriaux d'EE. La profusion des dynamiques territoriales, si elle amène richesse et énergie, occasionne une complexité à gérer. Les échelles locales, départementales, régionales, nationales, européenne et mondiale possèdent chacune des portes d'entrées spécifiques sur l'action, mais concernent *in fine* les mêmes acteurs de terrain. Il est indispensable que les sollicitations, les projets proposés et les actions

entreprises avec ces acteurs de terrain soient cohérents entre-eux et répondent directement à leurs besoins. De même, l'ensemble des réseaux territoriaux doit gagner en lisibilité, renforcer et affirmer une identité commune vis-à-vis de nos partenaires. L'échelle nationale s'attelle à cette tâche, qui nécessite plus que jamais la participation de tous les réseaux territoriaux, chevilles ouvrières de l'EE en France. En tant qu'animateur de réseau, à tout instant et quelle que soit la thématique qui me concerne, je me demande : « Mon action conforte-t-elle les entreprises de l'échelle infra territoriale ? Mon action s'inscrit-elle dans les programmes en œuvre à l'échelle supra-territoriale ? Comment faire pour que cela soit le cas et que mon action gagne en efficacité ? ».

Nos repères bougent vite dans un système déjà complexe. C'est certain, il nous faut comprendre, ordonner, simplifier, mais surtout... participer.

Grégoire DELFORGE  
Coordinateur de l'axe soutien  
à l'organisation des acteurs du REN



## La dimension « EUROPÉENNE »

### Entretien avec Michelle Jouhaneau

*Michelle Jouhaneau est chargée de l'EEDD\* au ministère de l'Ecologie et du Développement durable<sup>1</sup>. Elle a bien voulu répondre à nos questions.*

#### **Que préparent les autorités publiques en ce moment sur la scène européenne ?**

L'initiative en cours au niveau de la sous-région Europe des Nations Unies est en lien avec la Décennie lancée par l'assemblée générale des Nations Unies 2005-2014. Cette Décennie a pour objet l'éducation en vue du développement durable. C'est-à-dire l'intégration de valeurs, principes et pratiques en faveur d'un développement durable dans les processus d'éducation et de formation.

de mise en œuvre de cette « Stratégie de l'United Nations Economic Commission for Europe (UNECE) pour l'éducation en vue du développement durable » prévoit que chaque pays qui l'a adoptée décline au niveau national, selon ses spécificités, les principes et objectifs du texte stratégique, notamment sous la forme d'un plan national d'action<sup>2</sup>.

#### **Qui est chargé de cette décennie ?**

L'UNESCO\* est chef de file de promotion de la décennie. Dans ce cadre général international, une « stratégie » a été élaborée en parallèle pour la sous-région Europe des Nations Unies (qui comprend 55 pays membres, dont les 27 pays européens, mais aussi les Etats-Unis, le Canada, la fédération de Russie, Israël, des pays d'Asie centrale...) à bien distinguer de l'Union européenne. Ce texte stratégique a été adopté par 46 pays sur les 55 à Vilnius en mars 2005. Le cadre

#### **Quelles sont les racines de ce texte de Vilnius ?**

La principale est la déclaration finale des ministres de l'environnement à la conférence de Kiev en 2003 « Un environnement pour l'Europe » dispositif de l'UNECE\* dont le siège est à Genève. Cette entité est un organe rattaché à la Commission économique et sociale des Nations Unies à New York, qui inclut également en son sein la commission du développement durable. Il y a de multiples interrelations, c'est très complexe.

1- Suite aux élections présidentielles de 2007, le nom du ministère devient : ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

2- <http://www.unece.org/env/documents/2005/cep/ac.13/cep.ac.13.2005.3.rev.1.f.pdf>





## Quelle est la place de la société civile dans ces différents processus ?

On trouve dans le processus UNECE en particulier les ONG\* issues des pays émergents de l'Europe de l'Est. Dans le processus international de la décennie, on trouve aussi l'Union internationale pour la conservation de la nature ou bien l'Initiative internationale « Charte de la Terre »<sup>3</sup> qui promeut des valeurs et principes éthiques rassemblés dans un texte « la charte » et dont le secrétariat du mouvement se trouve au Costa Rica. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'ONG françaises identifiées clairement dans ces différents chantiers.

## Où en sommes-nous maintenant de ce processus ?

Ce dont il faut avoir conscience, c'est que le processus UNECE est une initiative de quelques pays leaders qui atteint un peu ses limites. Le processus est en quelque sorte remis en question à chaque réunion. Adopter un texte stratégique n'a rien de contraignant car le principe du processus, est de s'appuyer sur des contributions volontaires des pays. C'est un espace où il y a surtout débat, sans prise de décision réglementaire. Cela ressemble plus à un club de réflexion prospectif.

## Quels moyens pour la décennie ?

Les grandes conférences des Nations Unies fixent un cap et des objectifs, mettent en évidence des besoins, mais elles ne déterminent pas impérativement les moyens de mise en œuvre qui sont définis par chaque pays.

## Comment se situe la France dans le processus UNECE ?

La France est en position médiane. Certains pays sont en position de « leaders d'entraînement » dans le processus : les pays d'Europe du Nord par exemple se sont posés très tôt les questions, ils sont plus tournés vers l'avenir, cela fait partie de leur culture. Mais la Grèce est aussi dans un mouvement visant à entraîner toute la zone méditerranéenne. Les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ont, pour leur part, des difficultés structurelles.

### Revenons à la question de départ :

« Quelle dynamique à l'échelon européen ? ». N'est-on pas un peu empêtré ?

Sachant que nous sommes dans l'Europe historique du Traité de Rome, quelle peut-être l'implication des acteurs de l'EE dans la construction de l'Europe qu'on attend, celle du Peuple européen? C'est pour la construction de l'EEDD du peuple européen qu'on souhaite s'impliquer. Avec la multiplication des initiatives sur différents espaces, pourrions-nous aller bien loin ?

On ne sait pas exactement ce que va devenir le processus de Vilnius au-delà de 2007. Il se peut que les conclusions de la conférence de Belgrade considèrent que ce processus n'a rien à faire dans le contexte de l'UNECE. C'est d'ailleurs actuellement, par exemple, la position des Américains.

L'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie de DD\* en juin 2006 en inscrivant l'éducation et la formation dans les enjeux transversaux, donc il pourrait y avoir des changements à venir dans les « périmètres » de mise en œuvre. Au sein de l'UE\* se pose déjà la question d'un processus relatif à l'éducation et la formation pour un développement durable qui lui serait plus spécifique.

3- <http://www.earthcharter.org>



## INTERNATIONAL : l'EE de l'espace francophone vers l'espace anglophone

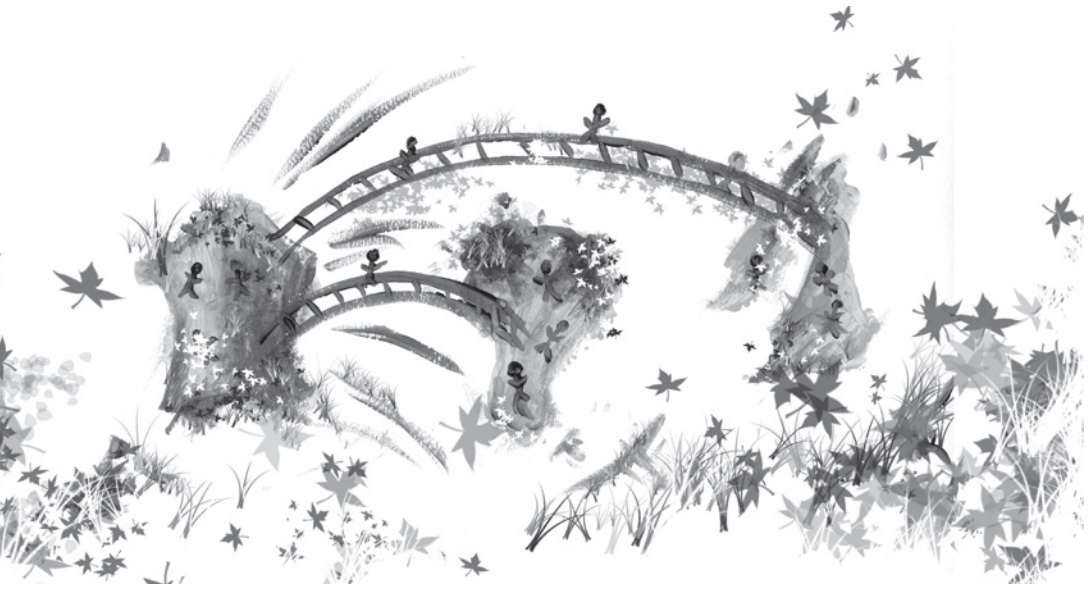
*Après avoir tissé des liens historiques au cœur de la francophonie, les acteurs de l'éducation à l'environnement en France découvrent progressivement les limites de cet espace, et les enjeux liés à une échelle plus large encore.  
Saurons-nous prendre le train des réseaux qui se constituent dans un univers anglophone en expansion ?*



Voilà bientôt deux ans que Planet'ERE\* 3 a eu lieu au Burkina Faso. La distance et le temps nous aident à porter un regard neuf et à prendre l'altitude requise pour une lecture à froid de ce troisième forum francophone.

Pour bien analyser ce qui s'est passé à Ouagadougou, il nous faut comprendre que deux principaux projets ont été mis en œuvre en parallèle : le premier est le forum en lui-même avec son lot d'échanges, de rencontres, de débats. De ce point de vue, c'était un succès. Beaucoup de participants y ont trouvé ce qu'ils étaient venus chercher. Le deuxième projet, politique quant à lui, s'est déroulé dans les coulisses du forum. Ce projet politique visait à transformer un collectif international d'associations en une association internationale structurée, dotée de statuts, de membres et capable de lever des financements. L'ambition était notamment de renforcer structurellement le réseau Planet'ERE afin de peser sur la scène inter-

nationale de l'EEDD\*, par exemple vis-à-vis d'organes politiques tels que la Francophonie, les Nations Unies ou l'Union européenne. En 2005, après l'élection à la Présidence de Planet'ERE de madame Yonli, issue de l'association Burkinabée « Nature et Vie », Planet'ERE s'est effectivement dotée d'un nouveau Bureau, d'un CA\* de vingt-six élus, de cinq ambitieuses commissions techniques, d'un cahier de la gouvernance, d'un organigramme. En janvier 2007, l'association « Nature et Vie » est devenue le premier membre et les adhésions sont maintenant ouvertes à tous. Cependant, du côté français, beaucoup de ceux qui ont contribué à la construction de Planet'ERE 2 se demandent toujours à quel projet on leur propose d'adhérer, regrettant la faiblesse de stratégie pour promouvoir l'EEDD sur la scène internationale. En fait, sous l'impulsion de la Présidence (Burkinabée) et du Secrétariat général confié à l'AQPERE\* (Québec), le projet de Planet'ERE semble plutôt s'orienter vers une plate-forme d'échanges qui produit un forum tous les quatre ans. En témoigne



la principale production de l'organisation depuis 2005 : une lettre électronique pour le partage des informations et de l'actualité entre structures francophones. Etre une plate-forme d'échanges est un projet respectable en soi. Le problème est que ce projet n'est même pas clairement affirmé comme axe stratégique.

De ce fait, le CFEEDD, tout en restant observateur au sein du Conseil d'administration de Planet'ERE explore d'autres pistes de collaboration afin de tisser des liens qui renforceront la voix de l'EEDD en France et sur la scène internationale. Pour cela il se tourne vers l'Europe et explore actuellement les réseaux existants. Il a, notamment, participé au 4<sup>ème</sup> congrès mondial de l'EE qui rassemblait en juillet 2007 les participants de près de 70 pays à Durban en Afrique du Sud. Rappelons que le précédent congrès mondial s'est tenu à Turin en 2005. Ce congrès qui affiche clairement son rôle de plate-forme d'échange, réunit sans complexe tous les deux ans plus de 1000 participants en provenance de tous les fuseaux horaires.

Cette ouverture vers l'univers non francophone de l'EEDD n'est pas sans difficultés pour nous autres, Français. Déjà la francophonie offrait de multiples occasions d'incompréhensions culturelles. Le monde anglophone offre lui aussi son lot d'obstacles : linguistiques, culturels et méthodologiques notamment. Mais il faudra bien un jour franchir le cap, car l'éducation à l'environnement vivra aussi sa mondialisation, avec ou sans nous. Alors : éducation à l'environnement ou environmental education ? Both ! mon capitaine !

Thierry LEREVEREND

Membre du Comité de pilotage du CFEEDD

Membre du Conseil d'administration de Planet'ERE

Pour plus d'informations :

[www.planetere.org](http://www.planetere.org)

[www.weec2007.com](http://www.weec2007.com)



## Démarches de développement durable et éducation à l'environnement

### Démarches éco-responsables, quel accompagnement pédagogique ?

*Agendas 21, gestion éco-responsable au sein des établissements publics, responsabilité sociale et environnementale des entreprises... le développement durable se concrétise partout.*

*Les établissements scolaires et extra-scolaires s'engagent eux aussi de plus en plus dans des démarches de développement durable. Exemple : Agenda 21 scolaires, éco-écoles, écoles éco-citoyennes, carapattes, etc.*

*L'Education nationale propose ainsi dans son plan triennal en faveur de l'éducation au développement durable (2007-2010) de multiplier les « établissements en démarche de développement durable » (E3D).*

*Face à la demande croissante d'accompagnement de ces projets, les pratiques et fonctions des acteurs de l'éducation à l'environnement évoluent. Ces projets donnent l'occasion de développer des actions innovantes pour travailler avec de nouveaux participants, ouvrent l'environnementaliste aux autres champs du développement durable.*

*Les éducateurs élargissent leur cadre d'intervention habituel : animation de réunions de concertation, accompagnement de diagnostic partagé, conduite de la définition d'un plan d'action... Attention toutefois à conserver la finalité éducative de notre participation dans ces projets.*

*Dans les expériences suivantes vous trouverez des éléments de réflexion pour assurer l'accompagnement de ces démarches, plus particulièrement en milieu scolaire.*

Daniel OUSTRAIN

Coordinateur de l'axe ressources pédagogiques du REN



## L'écotourisme, un nouveau champ pour l'éducation à l'environnement ?

*Les structures touristiques peuvent, elles aussi, souhaiter réduire leur impact sur l'environnement dans leur fonctionnement quotidien. Pour les y aider, une démarche d'accompagnement inspirée par l'expérience du réseau Ecorce\* a été mise en place.*



### LE RÉSEAU ECORCE, DES STRUCTURES EN RECHERCHE DE COHÉRENCE

La cohérence, c'est un but à atteindre, inaccessible, on est en chemin, on avance, on prend le train en passant, sans critiquer ceux qui ne montent pas tout de suite, ou ceux qui ont un tout petit bagage. Se mettre à la portée de ceux qui veulent prendre le train, c'est l'objet des rencontres nationales du réseau Ecorce, chaque année. C'est un moment de formation où chacun témoigne de là où il en est sur le thème retenu, pour faire avancer les démarches de chacun et s'enrichir de l'expérience des autres. Chacun explique aussi de là où il est parti, pour rassurer ceux qui sont impressionnés, découragés. Pour y parvenir, les outils sont ceux de l'éducation à l'environnement. Les membres du réseau Ecorce (qui, souvent, sont aussi membres du REN) sont avant tout des éducateurs, des pédagogues.

### LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE, UN OUTIL POUR LES PRESTATAIRES TOURISTIQUES SOUCIEUX D'ENVIRONNEMENT

« Cévennes écotourisme » veut promouvoir un tourisme durable qui contribue de manière cohérente à la gestion de l'espace, au développement économique et social local, notamment par la valorisation des savoir-faire et des produits du terroir. Cette association regroupe aujourd'hui plus de cinquante-cinq prestataires désireux de s'engager dans l'application concrète des principes définis dans la Charte européenne du tourisme durable. Pour accompagner les prestataires dans l'application de cette charte, elle a choisi de monter des formations répondant aux besoins précis de ses adhérents. Elles portent sur des thématiques diverses comme le patrimoine, la création de sentiers d'interprétation ou la gestion environnementale.



## COMMENT ÇA SE PASSE ?

Pour parler de gestion environnementale à des structures touristiques, on peut choisir une grande salle où on invite tous les prestataires du département et où l'on rationalise le temps, 9h-10h, la gestion de l'eau, 10h-11h, la gestion de l'énergie, 11h-12h, la gestion des déchets. Ouf, c'est fait.

Avec les animatrices de l'association, nous avons préféré la proximité, en intervenant dans les structures touristiques et en y invitant les membres dont la structure est à quelques kilomètres, pour favoriser les échanges. Pour commencer la séance et connaître le niveau de base des personnes présentes, je commence par un recueil des représentations et des attentes de chacun sur la journée. Inutile de passer deux heures sur l'énergie s'ils ont déjà presque tout compris à ce sujet mais qu'ils en attendent un peu plus sur la récupération de l'eau de pluie. Pour organiser la journée, j'ai préféré l'alternance entre des temps de transmission de savoirs un peu formels (avec un diaporama), des temps d'expérience (combien de litres d'eau peut-on économiser si l'on choisit d'installer un aérateur sur son robinet), des temps d'échanges entre membres (ah, tu as fait ça, toi et comment t'es-tu débrouillé ? C'est alors le groupe qui forme). On termine la journée par un diagnostic de la structure pendant lequel le prestataire peut déjà avancer des solutions en se basant sur ce qu'il a retenu de la journée.

Au début, mon diaporama ne contenait que des photos de structures du réseau Ecorce. Progressivement, je peux les remplacer par des illustrations de ce qui se fait dans les structures touristiques de Cévennes écotourisme.

Suite à mon passage dans la structure, je réalise un compte-rendu présentant des préconisations réalisables à court, moyen et long terme. Avec cet outil, le prestataire va rédiger son plan d'action en fonction de ses réalités sociales, économiques et environnementales. Ce plan d'action présente ses engagements pour les trois années à venir s'il souhaite devenir signataire de la Charte européenne du



tourisme durable. En effet, contrairement à un label, pour devenir signataire, il faut s'engager dans une démarche de progrès, et ce, quel que soit le niveau initial.

## FAIRE DES PONTS

L'an dernier, l'un des membres de l'association Cévennes écotourisme a participé aux rencontres nationales du réseau Ecorce. Bientôt il va accueillir un chantier où seront invités des membres des deux réseaux. Des membres de Cévennes écotourisme sont allés visiter le Viel Audon. Il ne manque plus qu'une soirée de fête pour que salsa et mazurka s'en mêlent, mais là, ce n'est plus de l'éducation à l'environnement... quoique.

Sandrine BOUYJOU-CENDRIER,  
Consultante Ecohabitat, indépendante

Plus d'informations sur le réseau Ecorce :  
<http://www.educ-envir.org/ecorce>  
Sur Cévennes écotourisme :  
<http://www.cevennes-ecotourisme.com>



## Le DÉVELOPPEMENT DURABLE ça marche !

*Faire du développement durable au quotidien, c'est possible. En Languedoc-Roussillon, comme dans beaucoup de régions de France, des parents s'organisent pour que des enfants retournent à pied à l'école.*

*Plus connues sous le nom de Pédibus®, ces opérations nommées maintenant CARAPATTES<sup>1</sup> permettent d'aborder les impacts sociaux, économiques et environnementaux des transports. Elles proposent une alternative concrète au « tout voiture ».*

La voiture n'a jamais été conçue pour effectuer de courts trajets.

C'est pourtant le mode de déplacement le plus souvent utilisé pour le trajet domicile/école. Cette utilisation inadéquate entraîne un grand nombre de problèmes économiques, sociaux et environnementaux.

Socialement, la voiture n'est pas le meilleur lieu d'échange avec les autres, et lorsqu'il y a dialogue (mais c'est plus souvent un monologue) c'est avec un vocabulaire imagé mais pas toujours agréable. D'autre part, la voiture consomme de plus en plus d'espace (voirie, parking, garage...) au détriment des espaces publics. Économiquement, le budget déplacement (trajets domicile/travail, domicile/école...) peut représenter à lui seul environ 30 % du revenu d'un ménage habitant une zone péri-urbaine. Enfin, les impacts environnementaux de l'usage inconsidéré de la voiture sont déjà démontrés, en particulier sur la qualité de l'air.

Les autobus pédestres proposent de reconsidérer ces déplacements de courte distance. C'est une idée simple, qui permet de favoriser la marche dès le plus jeune âge, et ainsi de mobiliser toute une génération pour adopter des modes de déplacements durables,

respectueux de l'environnement, et encourageant l'usage de transports en commun.

Les projets d'autobus pédestres ont tout d'abord vu le jour en Europe du Nord, puis dans les pays anglo-saxons. En France, ils se sont développés en Île-de-France, Rhône-Alpes et Pays de la Loire.

En Languedoc-Roussillon, les premières opérations ont eu lieu à Saint-Gély du Fesc, puis à Jacou et plus récemment dans les quartiers de Montpellier.

L'originalité de ce qui se passe en Languedoc-Roussillon repose sur trois « principes ».

Premier principe : les projets sont pour l'essentiel conçus, organisés et animés par les parents. Les collectivités apportent leurs soutiens techniques et financiers, mais elles ne se substituent pas aux parents. C'est le gage de la réussite des projets. Souvent les parents créent une association pour porter le Carapattes, condition importante pour la pérennité des projets.

Deuxième principe : les projets fonctionnent au moins une fois par semaine, et si possible plusieurs fois par semaine (c'est le nombre d'accompagnateurs qui détermine la périodicité). C'est une différence notable avec d'autres projets qui n'existent que le temps d'une opération ponctuelle, comme l'opération « Marchons vers l'école » par exemple.

<sup>1</sup> Carapattes et Caracycles sont des termes déposés par l'ADEME à l'INPI et sont libres de droit.



Enfin, dernier principe : l'existence d'un lieu ressource permettant d'accompagner les projets. En effet, l'ADEME\* et la Région Languedoc-Roussillon financent plusieurs missions confiées à l'APIEU\* : mise en place d'un site Internet, animation de réunions d'information, contacts avec la presse, formation des parents, etc.

L'exemple de Prades-le-Lez est très intéressant et révélateur du fonctionnement instauré en Languedoc-Roussillon. En 2005, trois parents d'élèves rencontrent l'APIEU pour être accompagnés dans la réalisation d'un Carapattes. Très motivés, ils sont soutenus par la mairie, particulièrement l' élu à l'environnement et par l'école qui leur permet d'intervenir dans les classes pour parler du projet aux élèves.

Les premières réunions d'information mobilisent peu de monde, mais une enquête est réalisée dans l'école. Les retours de l'enquête sont peu nombreux. Ils permettent cependant de commencer à tracer des lignes et d'en imaginer l'accompagnement.

Étape importante : la validation des lignes se fait un samedi matin. Nous arpentons les trois lignes avec les services de la voirie, les services techniques, la police municipale,

l'adjointe à l'environnement et les parents. Chaque « point noir » est noté, et si possible contourné. Un échancier pour les petits aménagements est proposé (retracer un passage pour piétons...).

Enfin, le samedi 19 novembre 2005 c'est la première du Carapattes. Surprise ! Près de 90 enfants sont présents avec leurs familles (sur 169 enfants scolarisés). Depuis, ce Carapattes ne désemplit pas. L'association « Les milles pattes » de Prades-le-Lez (135 adhérents) organise des sorties en garrigue le week-end, la galette des rois du Carapattes, un concours de dessin pour illustrer les lignes et pour le logo de l'association, des trajets avec des ânes sur certaines lignes du Carapattes. Cette association a aussi pour projet de faire un travail sur l'alimentation à l'école.

Les Carapattes sont des actions concrètes de développement durable, permettant à chacun de se responsabiliser selon ses moyens, en relation avec la collectivité. Les projets Carapattes permettent à la fois de recréer du lien social, promouvoir un comportement citoyen, faire un geste pour l'environnement, s'occuper de sa santé (l'APIEU est sollicité par des associations de prévention contre





l'obésité avec EPODE<sup>2</sup> qui voit là l'occasion de faire une action concrète et médiatique) respecter la sécurité et surtout de se rapprocher son cadre de vie, son quartier.

L'exemple du Carapattes du quartier St-Clément de Montpellier est à ce titre significatif. Les parents porteurs du projet ont provoqué une table ronde avec les syndicats de copropriété et la Ville de Montpellier pour voir comment il était possible de réouvrir certains passages privatisés. Même si cette démarche n'a abouti que pour un trajet sur les trois concernés, cela a été l'occasion pour des parents de se rendre compte du phénomène de privatisation de la ville et d'essayer de le limiter.

Ce sont bien les compétences « éducatives » de l'APIEU qui sont mises en oeuvre dans les Carapattes, même si elles ne se concrétisent pas par des apports de connaissances ou par des méthodes permettant la découverte. Le rôle de l'APIEU a été essentiellement d'accompagner, de faciliter une démarche et de proposer une méthode pour tenter de résoudre un conflit d'usage.

Il n'est pas si fréquent de pouvoir accompagner des projets qui articulent éducation, sensibilisation, information et action au quo-

tidien. Les autobus pédestres proposent un changement collectif construit à partir de motivations individuelles. L'accompagnement construit permet à la fois de consolider ces motivations par l'information dans la presse, auprès des collectivités, par la rencontre avec d'autres parents porteurs de projets et par la mise à disposition d'outils pratiques. Il est aussi l'occasion d'organiser ce changement collectif en faisant le lien entre institution (mairie, école, service de l'Etat) et familles ou associations de parents.

Bertrand DUMAS

Directeur de l'APIEU

Contact : [carapattes@educ-envir.org](mailto:carapattes@educ-envir.org)

Site : [www.carapattes.org](http://www.carapattes.org)

2- EPODE « Ensemble, prévenons l'obésité des enfants » est un programme de prévention santé, lancé dans 10 villes, dans 10 régions en France, afin d'éviter la prise de poids excessive des enfants de 5 à 12 ans.



## BASSE-NORMANDIE : vers un réseau d'accompagnement des projets d'établissements en démarche de développement durable (E3D)

*S'appuyant sur des démarches d'accompagnement déjà expérimentées localement, le GRAINE\* Basse-Normandie œuvre à la mise en place d'un réseau d'animateurs relais pour accompagner les établissements qui portent des projets d'éco-responsabilité. Les autorités publiques locales, intéressées, soutiennent l'initiative. Une convention de partenariat est même en cours de formalisation.*

L'accompagnement d'un établissement en démarche de DD\* doit reposer sur la volonté des porteurs de projet et se baser sur un diagnostic qui permette de prendre en compte la spécificité environnementale de l'établissement et de cerner les besoins (coordination d'équipe, information sur le projet, démarche à mettre en œuvre, échéancier, association des acteurs locaux, évaluation). C'est un travail nécessitant de véritables compétences professionnelles qui peuvent être renforcées par la mise en place d'un réseau de relais locaux accompagnateurs de ces établissements.

En Basse-Normandie, des acteurs institutionnels (Région, DIREN\*, ADEME\*, Agence de l'eau Seine-Normandie) et associatifs (GRAINE Basse-Normandie, CPIE\* Collines Normandes) se penchent sur la mise en place d'un tel réseau (convention de partenariat, financements,

coordination) et ce, en toute cohérence avec le plan local d'action de développement de l'éducation à l'environnement. Des réunions ont eu lieu pour fixer le cadre et esquisser le budget de l'opération. L'Inspection académique et les enseignants ont été tenus au courant. L'ambition est que ce dispositif soit opérationnel pour la rentrée 2007/2008 et qu'il concerne les établissements labellisés Eco-Ecole et plus largement tout établissement en démarche de développement durable.

La démarche d'accompagnement d'une école engagée dans le processus de labellisation Eco-Ecole par le CPIE Collines Normandes est en quelque sorte une démarche pilote. Elle a engendré une dynamique importante de partenariat, une notoriété non négligeable tant pour l'école que pour le CPIE. Elle représente un exemple concret et porteur qui pourra motiver d'autres établissements scolaires. L'accompagnatrice expérimente une méthode et des outils qui pourront être généralisés via le réseau régional et même à travers le réseau plus national que l'of-FEEE\*, l'UNCPIE\* et le REN\* ont le projet de constituer.



## **S'ORGANISER POUR ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS**

Le GRAINE Basse-Normandie et ses partenaires construisent un cadre de fonctionnement pour ce réseau d'accompagnement d'établissements en démarche de développement durable. Voici quelques fondamentaux qu'ils ont déjà actés.

### **Un comité de pilotage régional**

Il doit s'appuyer sur les structures en capacité d'être garantes de sa mise en œuvre. Il semble donc légitime qu'il soit constitué de têtes de réseaux et des partenaires associés à cette démarche : of-FEEE, porteur du concept en France, le GRAINE Basse-Normandie au titre de la coordination du projet, le REN, en tant que partenaire de l'of-FEEE, les financeurs institutionnels bas-normands.

### **Un comité de suivi de l'accompagnement**

C'est un réseau d'accompagnateurs chargé de structurer la démarche à travers des outils et pratiques, de faire le point sur les accompagnements (validation, suivi, difficultés, adaptations). Les structures accompagnatrices doivent s'appuyer sur un professionnel compétent dans l'accompagnement de projet (diplôme professionnel ou expérience recon nue). Celui-ci est désigné comme accompagnateur référent et est le seul habilité au sein

de sa structure à porter le dispositif et à en être garant auprès de l'établissement et de l'école.

### **Une formation collective des acteurs**

Cette formation collective peut être définie et adaptée en fonction des besoins repérés par les accompagnateurs et /ou à la demande des établissements accompagnés. L'objet de ces formations, au-delà des contenus, peut être de structurer un réseau d'acteurs et de créer une culture commune à travers l'harmonisation des pratiques et le développement des réseaux d'échanges (3 journées par an).

### **Une plate-forme d'échanges**

Il s'agira d'un site Internet collaboratif et dynamique complété d'une publication mensuelle électronique. Elle sera autant un support d'échange qu'une vitrine du dispositif mis en place.

Josine STIKER MOUGEOLLE,  
Co-présidente du GRAINE Basse-Normandie, responsable de la commission « label et éco-responsabilité », administratrice du REN, animatrice-conseillère en EEDD au CPIE Collines Normandes  
et Juliette CHERIKI-NORT,  
Membre du comité de lecture de L'Encre Verte  
et du comité de pilotage  
ressources pédagogiques du REN



## Les écoles éco-citoyennes ou comment éduquer les enfants à être heureux et participatifs pour un monde meilleur !

*Les écoles éco-citoyennes regroupent 211 enseignants et 50 maires du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (région Nord Pas-de-Calais) volontaires pour intégrer l'éco-citoyenneté dans le processus éducatif de leurs écoles.*

*Dans le jargon en cours de l'Éducation nationale, on pourrait dire aussi pour : « expérimenter concrètement des actions d'éducation à l'environnement vers le développement durable ».*

Qu'importent les termes employés, cette volonté va se concrétiser par :

- > un partage de valeurs entre tous,
- > des innovations et expérimentations de pratiques pédagogiques en lien avec l'Éducation nationale,
- > l'organisation de la vie citoyenne dans la classe et l'école en lien avec tout le personnel et les parents d'élèves,
- > l'aménagement des bâtiments, de la cour et du jardin de l'école en lien avec la commune.

- > L'école éco-citoyenne s'intéresse à la relation des enfants **avec les autres humains**. L'avenir de la planète est une question de solidarité, la dimension sociale est primordiale.
- > Et enfin, elle concerne la relation de l'enfant **avec lui-même** (confiance en soi, créativité, développement de sa personnalité, mise en place de son système de valeurs etc.).

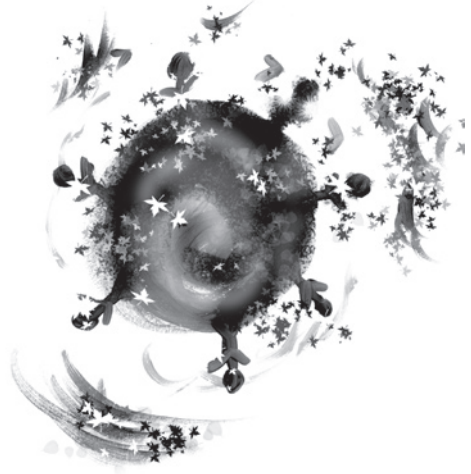
Pour atteindre ces trois objectifs, cinq thèmes de projet, telles cinq portes à ouvrir, sont proposés.

Notre intention est que tous ces changements dans l'école agissent et influencent les enfants dans plusieurs dimensions.

- > En transformant la relation de l'enfant avec son **territoire**, au sens large du terme : on se préoccupe tout autant de faire découvrir les traditions culinaires des terroirs, le petit patrimoine bâti dans les campagnes que de faire connaître aux jeunes le port de pêche industrielle, les enjeux de l'énergie éolienne... Les écoles éco-citoyennes sont ouvertes au monde complexe.

### AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE L'ÉCOLE

Aménager la cour d'école éco-citoyenne, c'est sensibiliser les enfants à l'esthétique et à l'art, permettre à la créativité de s'exprimer, favoriser la détente et le bien être. C'est aussi créer à la sortie des salles de classe une mini réserve naturelle, où l'on pourra observer les oiseaux dans l'aire de nourrissage, les insectes, les escargots... C'est apprendre à être responsable d'un petit morceau de la terre.



## APPRENDRE LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE

C'est en développant leurs responsabilités que les enfants tiendront leur place de citoyens à part entière au sein de l'école puis plus tard dans la société. Participer à l'élaboration du règlement, argumenter, prendre des décisions, voter, etc. Apprendre à s'exprimer oralement, à écouter les autres, à mener un débat, à respecter les règles de prise de parole en groupe.

## EXPLORER LE TERRITOIRE

La conduite d'un projet d'exploration du territoire est un véritable déclencheur de motivation pour les élèves. Cela éveille leur curiosité et donne du sens aux apprentissages scolaires.

L'approche est toujours pluridisciplinaire : scientifique, historique, artistique, géographique...

## PRÉSERVER LES RESSOURCES DE LA PLANÈTE

Ces projets ont pour objectif de faciliter l'engagement des enfants contre le gaspillage des ressources et de l'énergie. Des gestes simples au sein de l'école deviennent des réflexes : trier les déchets, économiser le papier, fermer les robinets, éteindre les lumières, etc. Les adultes aussi sont sensibilisés pour l'entretien des locaux, la cantine, etc.

## RÉALISER DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

La participation à des actions de solidarité est une ouverture vers le monde extérieur proche ou lointain qui montre aux enfants et aux jeunes leur appartenance à l'humanité dans sa grande diversité. L'éducation au développement amène les enfants à réfléchir sur leur propre confort de vie et leur place sur la terre.



Un principe de base des écoles éco-citoyennes est que chaque école développe son propre projet en lien avec ses partenaires.

Au Parc, une mission est assurée par une chargée de projet pour un quart temps environ.

Son rôle est de mobiliser les financements et de coordonner les partenariats avec l'Education nationale, les communes concernées, le Conseil général, la Région, les partenaires européens du programme Lifescape, l'ADEME\*, l'Agence de l'eau, etc. Un animateur à temps plein (Christophe Morelle), très présent sur le terrain se consacre à l'animation réseau (60 écoles, 211 classes, 5000 élèves sans toutefois intervenir directement dans les classes. Pour cela, nous développons un partenariat avec un réseau de prestataires associatifs très dynamique. Le Parc finance les interventions dans les classes et les sorties nature.

Nous coordonnons l'édition d'un journal de vingt pages écrit par les enfants, ainsi que la conception de documentaires et d'affiches pédagogiques. Nous organisons un programme annuel d'échanges, de formations et de voyages d'études pour les enseignants. En lien avec l'Inspection académique, un stage de trois semaines est co-organisé depuis deux ans sur le thème des écoles éco-citoyennes.

Au cas par cas, nous accompagnons la mise en œuvre des projets, aidons à la recherche de financement et la mobilisation des élus locaux, apportons notre expertise pédagogique. Chaque année, nous proposons aussi aux écoles éco-citoyennes des projets communs fédérateurs pour lesquels nous mobilisons une assistance pédagogique et des moyens de valorisation. Par exemple : l'opération des cahiers itinérants, l'invitation à écrire sur un sujet de citoyenneté ou de solidarité, les jeux de cour « Caméléon », le dispositif de suivi de la consommation électrique, les animations sur l'énergie, etc.

Après 7 ans d'existence, le réseau des écoles éco-citoyennes continue d'être dynamique. Nous ne recherchons pas une plus grande quantité d'écoles, mais veillons à ce que les classes inscrites parviennent à mener les actions pour lesquelles elles s'engagent en début d'année.

Les projets s'inscrivent dans la durée (souvent trois ans) en lien avec le projet d'école.

La plupart des enseignants sont devenus pour nous de véritables ambassadeurs avec lesquels une complicité et des liens se sont créés. Chacun apporte son expérience et les pratiques s'enrichissent mutuellement. Il s'agit de plus en plus d'une coopération pédagogique. L'Education nationale nous apporte un soutien très utile au niveau de l'Inspection académique en relayant nos informations auprès des IEN\* locaux. Par affinité et sensibilité, nous travaillons plus spécifiquement avec quelques conseillers pédagogiques sur le terrain.

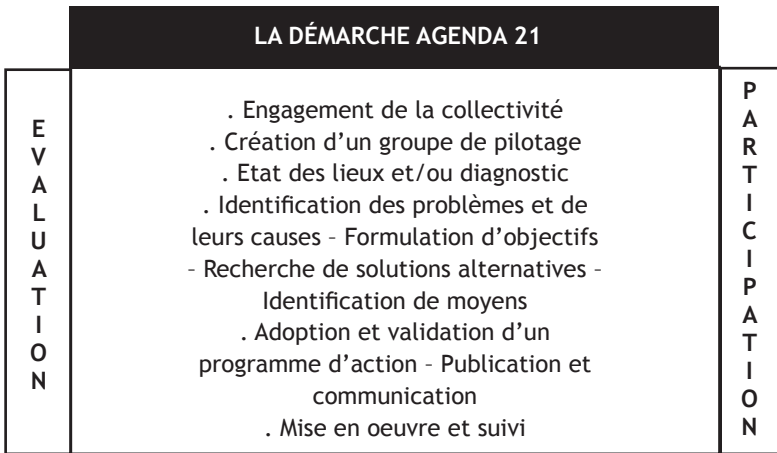
La mobilisation des communes est plus difficile. Certains élus sont à l'initiative de l'école éco-citoyenne de leur commune, mais ce n'est pas une généralité. Les projets éducatifs demeurent l'affaire de l'école. Par contre, le lien avec les familles et l'implication des parents est en progression notamment grâce à la lecture du « P'tit journal » des écoles éco-citoyennes qui est distribué à chaque élève.

Martine MAGNIER,  
Parc Naturel régional  
des Caps et Marais d'Opale



# Des Agendas 21 scolaires au service de la FORMATION des citoyens de demain

En théorie, la démarche Agenda 21, c'est ça !



Document Ifrée

## En réalité, écoutons plutôt les enfants de La Couronne.

Mais au fait, c'est quoi un Agenda 21 ?

« Agenda c'est pour noter des RDV : ce qu'on devra faire pour améliorer l'environnement. 21 pour le 21e siècle. C'est sur le développement durable.

Ce sont des actions pour protéger l'environnement, pour améliorer la planète, pour essayer de tout économiser, de pas gaspiller pour le futur.

Par exemple, pour garder l'eau, on récupère l'eau des gouttières, on met des douches économes. On peut aussi régler les robinets-poussoirs de l'école. En un mois, avec l'eau des pichets [de la cantine, NDR], on a économisé 248 litres et demi. Et puis depuis le début de l'année, on a ramassé 18 kg de bouchons ».

## Et les enseignants de Chalais.

« La démarche donne du sens à l'expression développement durable, elle permet de lier les apprentissages scolaires classiques et les enjeux du développement durable... Elle favorise une vision globale, à long terme et l'action locale ».

## Nous voici quelque peu rassurés...

### Alors, que faites-vous en Charente ?

En septembre 2006, le Rectorat de Poitiers et la Caisse d'épargne Poitou-Charentes ont proposé à l'Inspection académique de la Charente, au GRAINE\* et à l'Ifrée de travailler ensemble sur un dispositif d'accompagnement de démarches « Agenda 21 » dans des écoles primaires en Charente.



*Suite à des discussions avec les équipes pédagogiques engagées dans des actions EEDD\* en Sud-Charente, les écoles de Montmoreau, Chalais et La Couronne ont accepté de se jeter à l'eau.*

*Si, à Montmoreau le projet est en sommeil suite à un changement d'équipe, les deux autres écoles ont investi la démarche qui avance, qui avance...*

**Récit d'un an de réflexion « DD\* » à l'école Marie Curie de La Couronne et à l'école des 6 arbres de Chalais.**

Les deux contextes sont assez différents.

A La Couronne, commune de 7 500 habitants très urbanisée, proche d'Angoulême, l'équipe enseignante (pour 8 classes soit environ 160 élèves du CE2\* au CM2\*) est globalement stable depuis plusieurs années et impliquée régulièrement en éducation à l'environnement. Par exemple dans le cadre de Ricochets ou de Rouletaboule, programmes pédagogiques proposés par la ComAGA<sup>1</sup> en partenariat avec l'Inspection académique et Charente-Nature. Ici le choix a été fait de donner la parole aux élèves, de façon institutionnelle, au travers de conseils de classes et de délégués. Ce qu'ils font, comme Sibylle : « *Il y a des comportements qui ont changé. Par exemple, avant, quand quelqu'un jetait un papier par terre, les autres disaient « c'est pas moi donc je le ramasse pas ». Maintenant si je vois une copine qui jette quelque chose, je vais lui dire de le ramasser, ou bien je vais le ramasser moi* ».

A Chalais, chef-lieu de canton du Sud-Charente, l'équipe enseignante a subi des changements importants ces dernières années. Son « noyau dur » est cependant constitué de personnalités ayant une longue expérience du débat et de l'éducation à l'environnement, expérience acquise notamment au centre de découverte d'Aubeterre. Au début du projet, l'un des enseignants disait être dans un état d'esprit « *enthousiaste, car l'Agenda 21 semble être le chaînon manquant entre le travail de l'école et la formation du futur citoyen* ».

**Malgré ces différences, un premier choix rapproche les deux écoles : démarrer des actions avant de formaliser la démarche Agenda 21.**

Ainsi les petits chalaisiens commencèrent-ils par un travail - somme toute classique - sur la gestion et le tri des déchets. A La Couronne, les élèves ont d'abord été mis en situation d'effectuer une enquête sur les divers gaspillages dans l'école.

Cependant, une spécificité de la démarche Agenda 21 apparaît dans les deux établissements. La phase de constat, prolongée par l'état des lieux, entraîne nécessairement les participants à mesurer, compter, décrire, argumenter, bref à accomplir les actions majeures de l'école !

Les constats faits par les enfants lors de l'état des lieux, sur plusieurs questions entraînent des actions immédiates ; conduisent à la sollicitation des services de la mairie (pour le chauffage par exemple ou pour l'eau). Comme le dit Camille : « *Ça a fait des liens avec des personnes. Par exemple, pour les pichets d'eau, on parle avec les dames de la cantine. Ou pour les robinets, on a discuté avec ceux de l'atelier* », cela débouchent sur un travail dans les classes, en lien avec le territoire (visite d'entreprises et travail sur sites naturels de la commune).

En parallèle, un travail de sensibilisation des adultes a été mené par l'Ifrée et le GRAINE\* : mairie (élus, personnels de la restauration scolaire et des services techniques), parents, centre socio-culturel et sportif, enseignants ont été concernés par des informations sur la démarche Agenda 21, et le travail sur la composition du Comité de pilotage.

Depuis, trois réunions de Comité de pilotage ont eu lieu à La Couronne : 25 personnes sont désormais engagées, dont 4 délégués élèves. Un stage organisé par l'Inspection académique de la Charente a eu lieu à Chalais au printemps 2006. Il a permis aux enseignants qui se disaient « *intéressés* », de s'approprier la démarche, « *d'apprécier l'ampleur de la tâche et la correspondance de cette démar-*





*che avec le travail habituel de l'école, avec les projets d'EEDD\* menés jusque là », de prendre des contacts fructueux avec les maires. Celles-ci ont accepté de « jouer le jeu » et de recevoir les propositions et demandes émanant des comités de pilotage voire des élèves eux-mêmes, et d'y répondre après étude.*

Dans les deux écoles, un tableau de bord permet de visualiser l'avancée du travail, on y trouve :

- > en abscisse : les différentes étapes de la démarche, explicitées sous forme de questions
- > en ordonnée : les problématiques transversales, liées aux actes quotidiens et favorisant une pensée systémique dans la résolution des questions posées à la communauté scolaire

A ce stade, voici quelques éléments d'analyse sur cette démarche. Attention ! Il s'agit là de notre vision, dans le cadre de ce projet départemental...

### **Les éléments qui facilitent la démarche**

La « maturité » de l'équipe enseignante par rapport aux thèmes environnementaux (plusieurs projets déjà menés dans les deux écoles) a permis d'accélérer le passage aux problématiques de développement durable.

L'implication d'un « noyau dur » d'enseignants, engagés dans une ouverture vers les partenaires de l'école et désireux de « donner la parole » aux élèves semble indispensable pour inscrire la démarche dans la durée.

L'engagement des municipalités, gage d'écoute des propositions émanant du comité de pilotage, a permis de donner du sens aux travaux des uns et des autres.

L'Education nationale a accordé une semaine de stage aux enseignants pour approfondir le thème avec le croisement de points de vues d'autres écoles qui sont susceptibles de s'engager ensuite. Ce temps fort a permis d'une part, l'approche du DD par une activité économique, l'agriculture et d'autre part, la construction du tableau de bord, outil désor-

mais indispensable à la démarche.

L'apport de personnes extérieures, non impliquées dans les enjeux locaux pour accompagner les acteurs, apparaît indispensable dans cette démarche complexe, pour la structurer, pour asseoir le travail concret sur des concepts clairs...

### **Les points délicats**

Il demeure des difficultés de discussion entre partenaires, pour des raisons institutionnelles, hiérarchiques, par manque d'habitude... Les « rythmes » des partenaires sont souvent différents.

Il est souvent délicat d'aborder les relations humaines (le volet social de l'Agenda 21) dans une école, par exemple dans la gestion des difficultés des élèves.

Le corps enseignant a vu, dans les vingt dernières années, ses missions complexifiées par l'évolution des modes de vie, par l'irruption massive des paramètres sociaux au cœur de l'école... Son implication dans la vie de l'école, hors du contexte-classe, s'en trouve plus difficile.

L'exercice de la démocratie participative est encore balbutiant.

### **Pour conclure, laissons à nouveau la parole à Camille**

*« On ne pense pas qu'à nous, on pense aussi aux gens qui viendront après nous. C'est pour l'avenir ».*

Jean-Christophe HORTOLAN  
Inspection académique de la Charente  
correspondant EEDD

et Véronique JEAN  
GRAINE Poitou-Charentes



## Quand le compost jardine les esprits...

*Prenez un prof de SVT\*, un d'histoire géographie (collège de Saint Eloy les Mines, 63), un animateur nature (d'Espaces et Recherches)...  
Donnez leur deux-trois années de projets « classiques » dans un cadre souple...  
Laissez faire l'amitié et la convivialité de repas arrosés pas que par la morale pédagogique... Ajoutez un bon bout d'éco-parlement, un soutien de l'ADEME\* Auvergne et de l'IPR\* chargé d'EEDD\*, la richesse de Rouletaboule... Vous vous retrouvez avec l'humique et utopique projet d'un compost pédagogique des déchets organiques de plus de 200 plateaux repas quotidiens.*

Alors, paradigme du par, du « pour », du « à » ? Un peu des trois mon colonel. Réduire les déchets sur leur plus gros poste de production au collège, aborder la complexité de la gestion des déchets dans un établissement scolaire et sur un territoire rural, favoriser l'appropriation des élèves jusqu'à leur laisser la maîtrise d'ouvrage, s'émanciper dans la construction de son monde meilleur et le proposer aux autres en écoutant leurs légitimes réticences, adapter son projet et le faire vivre... des objectifs plus ou moins atteints malgré le recours à notre chère pédagogie de projet !

### **ENVIRONNEMENT OUI... MAIS SOCIO-ÉDUCATIF AUSSI !**

Au bout de trois années de fonctionnement, la maîtrise technique du process compost est là. Gestion des flux, responsabilisation tournante, équilibre carbone azote grâce à la sciure du lycée agricole voisin, apports d'oxygène, d'eau, ombrage... les collégiens sont devenus des maîtres composteurs. Pire

encore, le geste de tri des plateaux repas est devenu une habitude !

Mais pourquoi s'arrêter là ? Tout ce compost (1,5 tonne/an), ce sont les élèves qui ont décidé ce qu'ils souhaitaient en faire. Le mercantilisme n'attendant pas l'âge, ils ont pensé rapidement à le commercialiser, mais c'est une version plus solidaire et festive qui a été décidée : la fête du compost au collège. Les parents et locaux pouvaient venir avec leur seau chercher du compost (en partenariat avec le SICTOM\* du territoire) et repartir avec des plants de tomates de variétés rares et délicieuses (merci Kokopelli).

Le compost amende avec vigueur des jardins pédagogiques, jardins à vertu d'abord éducative (club jardin, ateliers pour élèves en difficulté) mais jardins aussi dans un esprit solidaire. Ce sont des jardins de production de semences anciennes, s'inscrivant dans deux enjeux fondamentaux du DD\*, la biodiversité et la solidarité. Les élèves ont ainsi produit des semences de tomates, courges et laitues, dans des principes Fukuokiens d'agriculture sauvage<sup>1</sup>. Semences qui ont été envoyées à l'association Kokopelli qui les a humiquement disséminées en Afrique et Asie auprès de petits paysans.

1- Référence à Masanobu Fukuoka qui a développé une méthode d'agriculture sauvage au Japon. Elle ne nécessite ni machines, ni produits chimiques et très peu de désherbage.



Un verger conservatoire d'essences locales en désuétude va voir le jour : les élèves et les papys tailleront, grefferont et boutureront sur fond d'ambiance transgénérationnelle, au cœur de prairies et aménagements spécifiques pour les insectes.

Alimentation saine, nutrition réfléchie, réduction des déchets à la source : l'opération « une pomme à 10 h » a permis d'initier à un commerce responsable, de s'alimenter bon et bien avec des pommes locales et bio, de produire des déchets 100% compostables.

## UN COLLÈGE MÛR POUR UN AGENDA 21 SCOLAIRE.

Quand nous avons décidé d'inscrire le collège dans une démarche d'Agenda 21 scolaire, ce n'était qu'une formalisation d'un engagement vers le DD qui n'a pas attendu une appellation d'opportunité. Mais c'était surtout l'occasion d'aller plus loin, de s'engager davantage avec envie, sourire et confiance dans la complexité !

Comité de pilotage fictif, diagnostic social, économique et environnemental, mise en place concertée et progressive du copilotage du collège, communication interne et externe. On est parti pour un cycle scolaire... avec l'émancipation et l'éveil de l'esprit critique des jeunes en miroir à l'entrée environnementale. Notre clé : le partenariat de réciprocité et le projet éducatif.

## DU SCEPTICISME...

À L'ENVIE...

JUSQU'À L'ACTION

Comment nous situer vis-à-vis de cette démarche, éducateurs, formateurs, conseillers, IPR... quand elle est perçue à l'extérieur -légitimement- comme une contrainte, comme une action descendante ?

Sans doute en puisant dans la richesse d'une démarche, qui ne peut exister que par concertation, appropriation, basée sur le faire ensemble, nécessitant beaucoup d'écoute empathique, où l'évaluation est essentielle, qui accepte les difficultés et les échecs, qui par essence se nourrit de la complexité et même, la met au cœur du projet car éduquer à l'environnement, n'est-ce pas l'aborder avec confiance ?

Nous, acteurs de l'EE, n'avons pas attendu l'appropriation politique de la démarche participative pour en faire le creuset de nos approches, c'est une force. Nous savons la mettre en œuvre, naviguer avec pertinence du local au global, adapter avec souplesse nos contenus et approches, nous aimons nos territoires et avons cette compétence d'en rapprocher les acteurs. Soyons sereins, organisons-nous, co-formons-nous, positionnons-nous avec confiance auprès de tous les acteurs institutionnels et politiques. Le compost est mûr, prêt à libérer son sens humique pour générer de merveilleux hapax<sup>2</sup> humains et éducatifs.

Charles BRAULT,  
Animateur du CPIE Clermont-Dômes

2- Ce terme exprime la singularité. Il fait référence à Michel Onfray qui parle « d'hapax existentiel » pour un événement qui se produit une fois dans la vie d'un individu et qui fait naître brusquement et nécessairement un cheminement de vie et de pensée original et personnel.



## *Internet, un outil, des usages au service de l'éducation à l'environnement*



### A vos wikini !

**Entretien avec Laurent Marseault**  
formateur à l'association  
les Ecologistes de l'Euzière

**Les usages d'Internet ont évolué. On voit de plus en plus fleurir des projets pédagogiques.**

**Vous avez vous-même mis en place un wikini dans un collège. Depuis quand utilisez-vous cet outil et dans quel but ?**

66

Il y a trois quatre ans que j'utilise wikini dans un contexte éducatif. Cet outil a été inventé dans le cadre des activités d'éducation à l'environnement des Ecologistes de l'Euzière. Le cahier des charges était de pouvoir être utilisé par un enfant. Du coup, il est à la portée de tous, mais nous l'avons surtout déployé pour des classes de primaire. Pour un projet d'éducation à l'environnement inscrit sur le long terme, un tel outil contribue

à mettre en place une sorte de bureau partagé qui facilite le suivi régulier du projet. Il permet de préparer les séances d'animation, d'apporter un soutien aux élèves et aux enseignants. Contrairement au mail, les messages écrits sur un wikini restent visibles durablement. Les difficultés liées aux contraintes de disponibilité sont donc partiellement levées. Mais surtout, l'intérêt de la relation entre l'animateur et la classe devient pleinement lisible, tant pour les apports méthodologiques que de contenu. Avec ce type d'outils, une communauté éducative éclatée peut se retrouver de façon virtuelle. On arrive à mettre en lien les parents, les enseignants, les classes et même des enfants isolés pour des problèmes de santé.

1- Le Wikini, est un outil d'écriture collaborative qui permet de travailler à plusieurs sur un même texte et de le publier directement sur Internet. Pour en savoir plus : <http://www.wikini.net/wakka.php?wiki=LHistoire>



**Vous nous parlez d'une sorte de bureau virtuel. Comment a-t-il été mis en œuvre concrètement dans ce projet de collège ?**

Dans le contexte des collèges les contraintes horaires et administratives limitent l'impulsion de projets sur la durée. De ce fait, l'année dernière, une enseignante de biologie a souhaité profiter du dédoublement de sa classe lors des TP\* de SVT\* pour proposer aux élèves en permanence de travailler en autonomie sur un projet d'éducation à l'environnement. Ce premier projet nous a permis de constater que certaines classes s'en sortaient bien toutes seules alors que d'autres avaient besoin d'un suivi pédagogique dans la durée. Nous avons donc décidé, l'année suivante, de mettre en place un bureau virtuel pour assurer un soutien pédagogique. Tous les élèves ont suivi une formation au wikini. La fonction de l'enseignant est essentielle-

ment attachée au choix du projet en amont, il est très peu sollicité. Ce sont les animateurs qui se chargent du suivi ; en présence trois à quatre fois par an et le reste du temps à distance. Dans un premier temps, les échanges ont permis de découvrir le wikini puis ils se sont centrés autour du projet, organisation spécifique à chaque projet, relance, progression...

**Quels sont les avantages et les inconvénients de ce mode de fonctionnement ?**

Pour l'éducateur l'avantage, c'est essentiellement l'optimisation d'un temps bref. Il est difficile d'impulser un projet avec quelques rencontres échelonnées sur l'année. Avec cet outil, l'animateur peut suivre l'évolution du projet et préparer ses interventions à partir des dernières avancées et des besoins identi-



fiés. Pour l'enfant, c'est surtout une opportunité d'entrer dans ses champs d'intérêt grâce aux NTIC\*. Il y a le plaisir de voir directement les résultats du travail accompli et la fierté de pouvoir le montrer à son entourage. Les inconvénients sont les limites qui s'imposent face au potentiel de ces outils qui pourraient être interconnectés et ouvrir sur un tas d'autres usages mais qui demandent un cadrage attentif pour éviter tout débordement. Nous sommes obligés de nous recentrer sur le projet d'éducation à l'environnement.

**Cette expérience se déroule donc plutôt en circuit fermé, y a-t-il des possibilités d'ouverture pour des échanges plus larges avec d'autres groupes ?**

Il est difficile d'ouvrir à des échanges plus larges car cela demande beaucoup de suivi. Pour que cette ouverture puisse se faire dans de bonnes conditions, il faut que l'expérience s'inscrive dans une démarche globale plus large pour laquelle seront mis en œuvre les moyens ad hoc. Une telle montée en puissance nécessite au préalable une évaluation du potentiel de surveillance. Sinon cela devient rapidement ingérable. L'ouverture peut s'envisager pour des établissements qui intègrent l'outil de façon plus transversale, notamment dans une démarche d'Agenda 21. Ils avancent par paliers, avec une progression dans l'échelle des responsabilités. Ces étapes sont indispensables. Dans le cas contraire, l'effet risque d'être plutôt contre-coopératif.

**Justement, il semble qu'il y ait une volonté politique de généraliser l'usage des NTIC dans l'enseignement et en même temps une forte évolution des habitudes des jeunes en la matière. Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer les blogs. Tout cela devrait contribuer à la diversification des utilisations**

**de l'outil informatique d'un point de vue pédagogique. Quel est votre sentiment à ce sujet ?**

Il y a peut-être une volonté politique mais elle n'est pas structurée. Elle ne se traduit pas en outils opérationnels. Pourtant, il est clair que le wikini entre doublement dans le programme d'éducation à l'environnement et des NTIC et qu'il coïncide avec un intérêt des jeunes. Il faut toutefois être conscient du décalage que cette maîtrise peut occasionner entre l'élève et l'enseignant. Gardons bien à l'esprit que les nouvelles technologies restent un simple outil dans la palette de l'éducateur. Ce qu'il faut, c'est reposer la question de l'acte d'éduquer. Par exemple, comment les wikini peuvent contribuer à la mise en œuvre d'une démarche Collège 21. Comment cet outil peut contribuer à la prise en compte de la démocratie participative dans un établissement notamment en terme de circulation de l'information et de prise de décision.

**Dans ce contexte, comment un éducateur peut-il s'appropriier l'outil informatique pour l'utiliser dans sa démarche éducative ?**

Cela passe par la formation, l'acquisition de nouvelles compétences, d'une nouvelle posture. On doit construire nos outils pour éduquer au développement durable, à la démocratie participative, au territoire. C'est différent de la pédagogie de projet. Cette nouvelle dimension ouvre des possibles. Repositionne la place de l'enseignant, la place de l'animateur, et la place des jeunes.

Propos recueillis par  
Delphine VINCK

Coordinatrice de l'axe communication,  
mutualisation, édition du REN



## ECHANGER, COOPÉRER, PARTICIPER... Vous connaissez des outils ?

*Après quatre années d'expérimentation : en quoi le projet multi-média outils-réseaux a-t-il participé au développement des usages participatifs au sein de l'éducation à l'environnement ?*

### AU CROISEMENT ENTRE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET PHILOSOPHIE DU LIBRE

Le projet outils-réseaux est né des échanges entre animateurs naturalistes et informaticiens, en Languedoc-Roussillon. De ces liens découlera, indirectement, la création du logiciel « Wikini »<sup>1</sup>.

Une première formation sur le thème des outils collaboratifs, est proposée en 2003 par l'association « Les Ecologistes de l'Euzière » aux membres du Réseau Ecole et Nature. Puis, l'idée-projet d'une « plate-forme de ressources pour les réseaux d'acteurs », proposée par Tela Botanica\*, permet de créer une plate-forme de ressources dédiée au fonctionnement en réseau et à l'appropriation des outils collaboratifs : « outils-reseaux.org ». Des stages de trois jours sont organisés en 2005 et 2006 sur le thème « Outils informatiques pour fonctionner en réseau ». Un pôle de formateurs, animateurs ou informaticiens aux compétences complémentaires, se structure alors, piloté par Tela Botanica, avec le Réseau Ecole et Nature, Les Ecologistes de l'Euzière et l'APIEU\*. L'objectif de ces actions : mutualiser entre associations et réseaux, pratiques, expériences, ressources et les rendre accessibles à tous. Trois sources d'inspiration orientent la pédagogie et le contenu de ces stages :

- > L'éducation à l'environnement, à laquelle on emprunte pédagogie de projet et alternance, entre théorie et mise en pratique.
- > Le développement coopératif des logiciels libres et les règles de la coopération qu'en a extrait Jean-Michel Cornu<sup>2</sup>.
- > Le fonctionnement en réseau et les retours d'expériences de réseaux naturalistes : Tela Botanica, mais aussi l'ONEM\*, Tela Insecta, REN\*...

La technique n'est donc jamais une fin en soi : la mise en place d'outils s'accompagne d'un ensemble de méthodes, de pratiques, de fonctionnements, élaborés à partir de retours d'expériences.

### ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

Les participants aux stages, issus majoritairement de l'éducation à l'environnement travaillent sur des projets concrets, montrant ainsi les différents cadres d'utilisation des outils et des méthodes collaboratives :

- > sites Internet associatifs
- > Intranet : celui du réseau audois d'éducation à l'environnement associe ainsi Wikini et forum<sup>3</sup>, celui du GRAINE\* Centre<sup>4</sup> comporte une « Ferme à Wiki » : des Wiki disponibles pour les membres du réseau.

1- Le Wikini, est un outil d'écriture collaborative qui permet de travailler à plusieurs sur un même texte et de le publier directement sur Internet. Pour en savoir plus : <http://www.wikini.net/wakka.php?wiki=LHistoire>

2- <http://www.cornu.eu.org/cooperation/>

3- <http://geeau.de.educ-envir.org/wikini/>

4- <http://grainecentre.org/wiki>



- > Wikini pour la préparation d'événements : qui sert à « présenter la manifestation, faire des inscriptions en ligne et ensuite permet la rédaction collective du bilan ». précise Benoît René, animateur du GRAINE Basse-Normandie et organisateur de la Fête de l'environnement<sup>5</sup>.
- > Wikini pour l'élaboration de pistes de réflexion : l'animateur du collectif d'un mouvement anti-libéral, en région Ile de France<sup>6</sup> témoigne ainsi : « la réaction des membres de mon groupe est enthousiaste, y compris un Vice-Président de mon Conseil général !!! Ce type d'outils collaboratifs vient évidemment au bon moment où on parle de « faire de la politique autrement ».
- > Supports interactifs pour accompagner une exposition sur la garigue.<sup>7</sup>

## ESQUISSE DE BILAN

Au-delà de bilans quantitatifs (une centaine de wikini installés sur le serveur educ-envir, des listes de discussions de plus en plus utilisées...), on constate une appropriation des outils et méthodes. Si le mot « flux RSS » fait encore peur, « Wiki » est de plus en plus connu, le phénomène Wikipédia est passé par là... Et surtout, même les personnes les plus réticentes à la technique se sont mises au mail, puis au Wiki et, finalement, ont intégré Internet dans leurs pratiques quotidiennes de travail.

Le secteur de l'éducation à l'environnement a été précurseur dans ce domaine, non par une attirance particulière pour l'informatique, mais bien plus par son attachement aux processus de démocratie participative et

aussi aux pratiques de travail coopératif et de mutualisation. Or ces outils dits « collaboratifs » offrent des possibilités réelles : pour une participation de tous les membres d'un réseau ou d'une organisation, en temps réel et à distance, aux décisions, aux actions, à leur préparation puis à leur évaluation.

Néanmoins, on peut constater les nombreux freins et blocages :

- > Vis-à-vis de la technique : on a encore peur de participer, de tout casser, il faut simplifier l'accès... et continuer à former les utilisateurs !
- > La culture de la coopération reste à inventer.
- > La fonction d'animation de réseau, avec ses caractéristiques bien particulières, doit être reconnue et professionnalisée.
- > Certains projets ne sont pas collaboratifs par nature : un réseau de structures, un réseau d'origine institutionnelle, ont peu de chance de voir émerger une réelle dynamique collaborative.

Qui dit « collaboratif » dit « participation », or celle-ci dépend de l'intérêt du projet lui-même, mais aussi de la capacité des membres à y participer : développer l'appropriation va donc dans ce sens. Parallèlement il faut adapter les outils, simplifier leur utilisation. Le projet « outils-réseaux » s'articule autour de ces axes : former les utilisateurs, favoriser les contacts entre développeurs de logiciels et utilisateurs et diffuser méthodes et principes coopératifs.

Mathilde GUINE

Chef de projet de l'association Tela Botanica

5- <http://www.graine-basse-normandie.net/wikini>

6- <http://collkb.ouvaton.org/collkb>

7- <http://www.expogarriigue.info>

8- Un flux RSS ou fil RSS, est un format de syndication de contenu Web, codé sous forme XML.

Ce système est habituellement utilisé pour diffuser les mises à jour de sites dont le contenu change fréquemment, typiquement les sites d'information ou des blogs. L'utilisateur peut s'abonner aux flux, ce qui lui permet de consulter rapidement les dernières mises à jour sans avoir à se rendre sur le site. (in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Really\\_Simple\\_Syndication](http://fr.wikipedia.org/wiki/Really_Simple_Syndication))





## Les acteurs s'organisent

### Réagir et innover, pour venir en soutien aux ACTEURS DE TERRAIN

*En 2005 le REN\* s'est engagé fortement dans le soutien à la pérennisation des postes et des activités en EE\*. Aux côtés des autres réseaux et fédérations nationales, il a participé à la création du Centre national d'appui (CNARE\*) et de ressources en environnement, qui conforte les Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA\*) dans chaque département.*

*Nous avons souhaité profiter de cette plate-forme pour capitaliser et mutualiser les projets territoriaux innovants.*

*Notre ligne d'action n'est pas seulement d'appuyer le développement économique des structures d'EE, mais en premier lieu de permettre à ces dernières de renouer avec leur projet associatif, à travers une démarche participative fondée sur l'articulation entre bénévoles et salariés.*

*La focalisation sur le projet social des associations nous semble être la clé, à partir de laquelle peut se reconstruire une gestion économique saine et efficace.*

*C'est pour cela que nous avons soutenu puis contribué à développer le projet d'évaluation de l'utilité sociale émanant entre autres du GRAINE\* Rhône Alpes. C'est devenu un outil méthodologique pouvant être utilisé par chacun - facilité par le cadre du DLA.*

*Dans un deuxième temps, nous travaillons avec l'ARIENA\* pour développer les « référentiels économiques et financiers », qui permettront bientôt de proposer aux gestionnaires associatifs un cadre économique de soutien à la gestion des activités en EE.*

*Enfin, nous participons également à la rédaction d'un « manuel du partenariat », qui fournira aux associations et aux collectivités des pistes utiles pour la mise en place de partenariats pérennes. Solidement campées sur un projet associatif renouvelé, outillées d'arguments construits pour promouvoir le partenariat, les associations pourront continuer à co-construire des projets d'EE financés par les partenaires territoriaux, plutôt que de subir des appels d'offres émis sans compréhension et sans adéquation avec l'identité des associations sur le territoire.*

*Les articles de ce chapitre vous permettront de mieux comprendre ces projets et d'en saisir les enjeux. A vos marques pour 2008 !*

Grégoire DELFORGE

Coordinateur de l'axe soutien à l'organisation des acteurs du REN



En bref, le DLA c'est :

- la mise en place d'un **accompagnement spécialisé**, de proximité et dans la durée,
- un regard extérieur et impartial,
- le **respect de vos valeurs** et de votre projet : rien ne vous oblige à accepter les prescriptions qui découlent du diagnostic partagé avec vous,
- la **prise en charge des prestations** et des interventions extérieures,
- la possibilité de choisir vos intervenants en concertation avec le DLA.

## le Dispositif local d'accompagnement (DLA), cela m'apporte quoi ?

*Aujourd'hui les associations ont besoin d'appui pour structurer, professionnaliser et pérenniser leurs activités. Vous êtes dans ce cas ? Le DLA\* existe pour vous accompagner dans votre démarche de consolidation et de développement. C'est un dispositif national, financé par l'Etat, la Caisse des dépôts et l'Europe, qui propose aux structures de l'économie sociale et solidaire un accompagnement gratuit et personnalisé. Dans chaque département un organisme indépendant est missionné pour porter le dispositif.*

**DIAGNOSTIC** : l'équipe du DLA établit avec vous un « diagnostic partagé » des activités, qui repère les éléments sur lesquels il est nécessaire d'agir pour consolider l'activité : organisationnels, financiers, stratégiques...

**EXPERTISE** : selon les prescriptions du diagnostic, le chargé de mission DLA établit avec vous un cahier des charges et fait appel à un réseau de prestataires. Le(s) prestataire(s) sélectionné(s) élabore(nt) avec vous des propositions d'actions et des outils personnalisés. Il(s) vous aide(nt) à initier des actions dans les domaines tels que l'organisation interne, le développement de projets, les partenariats financiers, les outils de communication, la valorisation de votre utilité sociale et locale etc. Ces interventions peuvent être individuelles ou collectives.

**SUIVI** : le DLA implique un suivi de votre structure pour permettre l'évaluation de l'accompagnement, ainsi que pour le compléter, si besoin, par de nouvelles interventions

tout au long de la démarche de consolidation. Le DLA prendra du temps : il faut que les salariés et les bénévoles soient prêts à investir plusieurs jours de leur plan de charge ainsi qu'à remettre en question les modes de fonctionnement habituels. Il arrive que les prestataires DLA ne soient pas des spécialistes des activités propres au milieu associatif de l'environnement : c'est pour cela qu'ils mobilisent autour d'eux des experts de ce secteur. DLA et réseaux associatifs travaillent ensemble au développement de partenariats et à la qualité des prestations. Le DLA n'est pas une solution financière en soi mais il vous permettra de faire évoluer vos compétences et de mettre en oeuvre de nouvelles pistes de développement.

Grégoire DELFORGE

Coordinateur de l'axe soutien  
à l'organisation des acteurs du REN

Pour en savoir plus :

la liste des DLA sur [www.avise.org](http://www.avise.org)

ou [gregoire.delforge@ecole-et-nature.org](mailto:gregoire.delforge@ecole-et-nature.org)



## L'éducation à l'environnement a-t-elle une UTILITÉ SOCIALE ?

*À cette question, la plupart des acteurs de l'EEDD \* répondent oui sans hésiter.*

*Mais bien peu encore sont en capacité d'argumenter et d'évaluer l'utilité sociale de leur projet ou de leurs actions. C'est tout l'enjeu de la démarche d'évaluation de l'utilité sociale des activités et des structures de l'EEDD sur laquelle le GRAINE\* travaille depuis plusieurs mois en partenariat avec le REN\* et le CNAR\* Environnement.*

### PUBLICS ET OBJECTIFS

Le dispositif d'évaluation s'adresse en priorité aux associations du champ de l'environnement. Il permet aux structures intéressées, en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs :

- > de s'approprier, se questionner, se repositionner (projet associatif, plan d'action pluriannuel...) au regard de l'utilité sociale de l'EEDD et de valoriser « en interne » de l'association son utilité sociale,
- > de valoriser leur structure, leur projet associatif, leur plan d'action ou leur action auprès des partenaires institutionnels et financiers,
- > d'être force de proposition auprès de leurs partenaires dans l'élaboration conjointe d'actions, de conventionnements pluriannuels...
- > de participer à une démarche collective de formation, de qualification, de professionnalisation et à une dynamisation de l'EEDD à l'échelle des différents territoires.

### LE CHOIX DE L'AUTO-ÉVALUATION ACCOMPAGNÉE

Pas besoin d'être un spécialiste de l'évaluation et de l'utilité sociale pour s'y engager. La sensibilisation de la structure à ces notions se fait par le biais des fiches repères et fiches étapes du manuel d'utilisation, ainsi qu'à travers une journée de formation par un accompagnateur. L'accompagnement proposé vise à soutenir la mise en œuvre de la démarche d'évaluation en apportant des connaissances méthodologiques, des outils et un regard extérieur. Mais c'est bien la structure qui réalise l'évaluation : elle précise ses choix de critères et indicateurs sur la base de ceux apportés par l'outil, et elle en fait l'analyse.

Pour que cette démarche soit partagée, nous préconisons qu'elle soit la plus collective possible au sein de la structure, les « dirigeants » (élus et salariés responsables) étant les plus concernés et les plus mobilisés. En fonction des objectifs de la structure, plusieurs parcours sont proposés, allant de l'évaluation de l'utilité sociale d'un projet à une démarche-



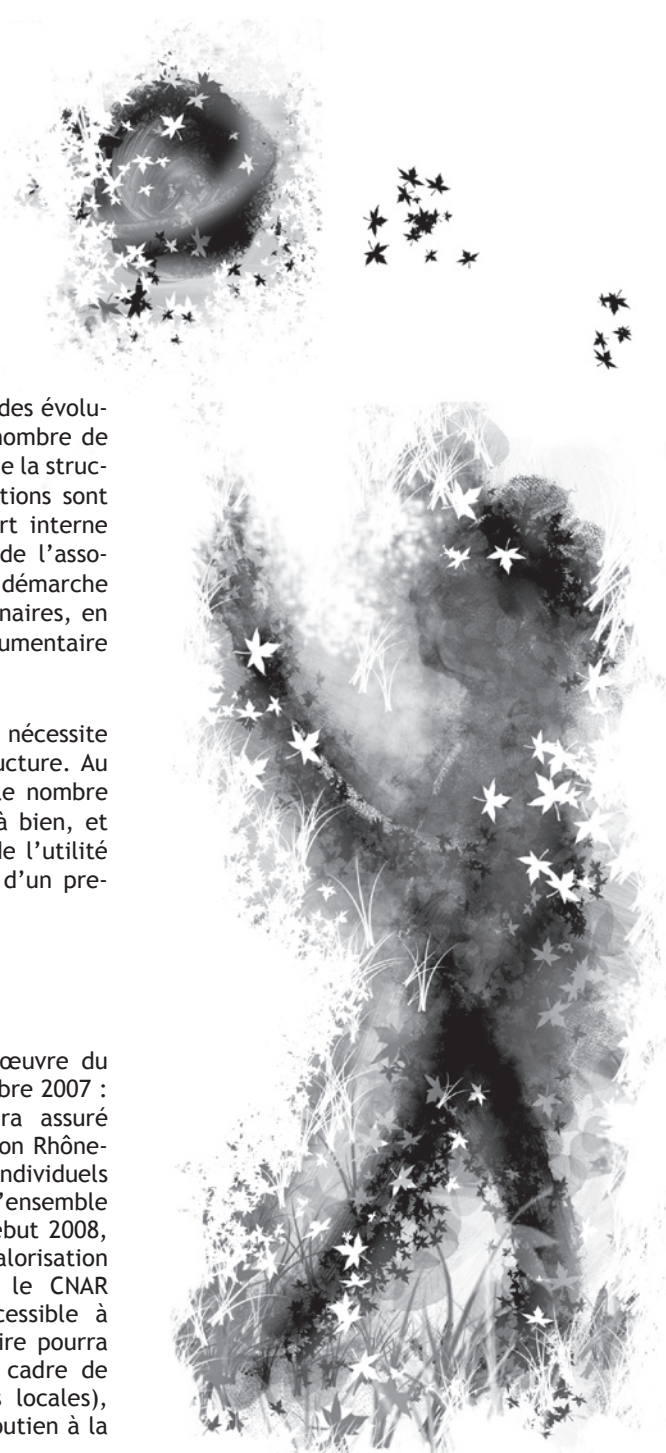
progrès dont l'objectif est le suivi des évolutions dans le temps d'un certain nombre de critères. En fonction des objectifs de la structure également, plusieurs valorisations sont envisagées : du « simple » rapport interne destiné aux élus et responsables de l'association, à la co-construction d'une démarche d'évaluation avec un ou des partenaires, en passant par la rédaction d'un argumentaire en direction d'un partenaire.

S'engager dans cette démarche nécessite de mobiliser l'ensemble de la structure. Au minimum, nous estimons à cinq, le nombre de jours nécessaires pour mener à bien, et de façon collective, l'évaluation de l'utilité sociale d'une première action ou d'un premier projet.

### MISE EN OEUVRE

Une première phase de mise en œuvre du dispositif est prévue de mai à octobre 2007 : un accompagnement collectif sera assuré par le GRAINE Rhône-Alpes en région Rhône-Alpes, des accompagnements individuels auront lieu dans d'autres régions. L'ensemble devrait permettre de stabiliser, début 2008, le dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale proposé par le CNAR Environnement. Il sera alors accessible à tous ! L'accompagnement nécessaire pourra être pris en charge soit dans le cadre de financements locaux (collectivités locales), soit dans le cadre des DLA et de soutien à la vie associative.

Frédéric VILLAUME,  
Directeur du GRAINE Rhône-Alpes





## Le « tableau de bord » de l'ARIENA

Entretien avec Olivier DUQUENOIS,  
Chargé de l'accompagnement des associations et des  
partenariats publics pour l'ARIENA\*

*Le « tableau de bord » de l'ARIENA est un système d'information partagé entre les 51 membres du réseau alsacien d'EE. C'est un outil stratégique placé en appui au fonctionnement des associations. L'usage régulier du tableau de bord permet à chaque structure de prendre de la perspective sur l'évolution de ses activités, afin d'en faciliter la gestion et le pilotage. Son utilisation par l'ensemble des membres fournit au réseau une image globale de l'EE en région et de son évolution.*

Isolé, il est difficile de faire face à la conjoncture économique fragile que traversent les associations. Ensemble, les membres de l'ARIENA ont le poids d'une PME\* de 150 salariés - un collectif de professionnels et de bénévoles partageant le même projet éducatif et environnemental. Le tableau de bord permet de mieux présenter et faire reconnaître le réseau et ses structures.

**Olivier, tu participes à ce projet à l'ARIENA depuis six ans. Le tableau de bord répond-il vraiment aux besoins opérationnels des associations ? Comment se le sont-elles appropriées ?**

Nous avons progressivement fait évoluer le tableau de bord, dans un effort permanent d'adaptation aux besoins des associations et à leur contexte. C'est un outil « vivant », c'est-à-dire qu'il est construit collectivement et réellement partagé entre les structures de terrain. Le tableau de bord ne commande pas l'activité - il permet d'observer et de piloter

l'évolution de sa structure. Il est d'ailleurs possible pour chacun d'insérer des critères complémentaires propres à sa situation. A l'heure actuelle, toutes les structures du réseau renseignent et utilisent le tableau de bord, de façon volontaire. Les associations l'utilisent lors de leurs AG, voire de leurs CA\* selon les cas. Néanmoins, le tableau de bord n'apporte pas encore de réponses satisfaisantes sur les éléments financiers - c'est pour cela que nous oeuvrons à la réalisation de « Référentiels économiques et financiers en EE\* ».

**Quels sont les éléments pris en compte dans le tableau de bord ?**

Les différents types de publics et la quantité de personnes sensibilisées, les durées de sensibilisation, les thématiques d'action, les lieux d'activités, les emplois dans les structures, les compétences, les formations, les besoins des structures, leurs équipements, la vie associative etc.



### **Quelle est la vision des partenaires sur le tableau de bord (partenaires qui, chez vous, font partie même de l'ARIENA) ?**

Il y a de leur part un intérêt fort à ce que les structures associatives - qu'ils financent - puissent projeter une image claire de leurs activités. C'est pour cela que les trois collectivités (Conseil régional et Conseils généraux) ainsi que la DIREN\*, soutiennent financièrement le projet « tableau de bord ». Pour donner un exemple de résultat concret apprécié par les collectivités : le tableau de bord a permis de chiffrer précisément l'impact potentiel de la fin des Emplois jeunes sur l'activité d'EE en Alsace : un tiers des emplois d'animateurs était en sursis...

### **Les systèmes d'information tendent parfois à virer en outils de contrôle. Quels sont vos garde-fous ?**

Il y a toujours des risques, mais notre « charte d'utilisation des résultats » est un moyen de les réduire. Nos règles garantissent le choix autonome des structures dans la diffusion de l'information : les structures elles-mêmes et l'ARIENA sont seules détentrices de l'information « individualisée » ; et c'est l'ARIENA qui traite l'information de façon globale. Il ne faut pas non plus sous-estimer le risque que représente la comparaison entre les structures elles-mêmes. Chaque association est spécifique ; les choix d'activités et leur mise en œuvre dépendent du projet associatif et des caractéristiques du territoire. Il faut donc éviter les comparatifs simplistes.

### **Quels sont tes conseils pour la mise en œuvre de tableaux de bord dans d'autres territoires ?**

Il faut mobiliser du temps et des ressources : l'appropriation et la construction collective par les structures nécessite un accompagnement dans la durée. En Alsace, la mise en

place du tableau de bord a nécessité un équivalent temps plein au lancement, qui s'est aujourd'hui réduit à un tiers temps. Les compétences relèvent de l'animation de réseau. D'ailleurs les tableaux de bord contribuent fortement à la cohérence du réseau, à travers la définition de dénominateurs communs pour lire et organiser l'activité des membres, mais aussi à travers les aspects sensibles d'un réseau : pérennité des emplois, diversité des partenariats, ressources publiques, gestion des associations, etc. Dans notre cas, le réseau étant déjà fortement structuré (les membres répondent aux critères de notre « agrément » ARIENA), le tableau de bord nous a, entre autre, permis de nous mettre d'accord sur une typologie commune d'activités.

### **Après cinq ans de pratique, peux-tu nous donner quelques éléments de prospective sur le développement de l'EE et de ses acteurs en Alsace.**

On peut constater une diversification des publics, avec une évolution des activités de sensibilisation des adultes. Leur proportion est passée de 10 à 25 % en trois ans. Après une forte hausse, l'emploi associatif est aujourd'hui en baisse et la professionnalisation de l'EE en souffre. Dans un autre domaine, le besoin le plus urgent des structures semble être l'appui à la gestion financière des activités.

Merci Olivier !

Pour plus de renseignements, contactez Jean-François Daub ou Olivier Duquénois à l'ARIENA.

Propos recueillis par  
Grégoire DELFORGE  
Coordinateur de l'axe soutien  
à l'organisation des acteurs du REN



## Accompagner la professionnalisation et organiser la formation des acteurs en Rhône-Alpes

Entretien avec Michel BESSET  
chargé de mission accompagnement  
et professionnalisation au GRAINE\* Rhône-Alpes

*L'une des orientations prioritaires du GRAINE Rhône-Alpes est de soutenir les acteurs de l'EEDD en terme de compétences, de formations, d'organisation et de moyens. C'est pourquoi le GRAINE a mis en place un dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation en direction des acteurs régionaux de l'EEDD.*

**Michel, tu pilotes le dispositif au GRAINE Rhône-Alpes. Comment ce projet a-t-il émergé ?**

A l'origine, ce projet est apparu dans l'une des propositions issues des « enquêtes métiers » réalisées par le réseau en 2004. Nous l'avons ensuite inscrit dans les conventions pluriannuelles d'objectifs signées avec la région et la DIREN\*, dont l'un des volets était la mise en œuvre d'un dispositif régional de formation. Suite à quoi le GRAINE a mobilisé un groupe d'adhérents sur plus d'une année, pour définir les orientations du dispositif et structurer son fonctionnement. Les travaux ont débuté par la rédaction d'un rapport permettant d'identifier les caractéristiques et les conditions de mise en œuvre collective d'actions de formation et de co-formation, dans le contexte spécifique de notre territoire régional.

**Quelle a été la réaction des membres du réseau - la formation étant souvent une action rémunératrice pour les acteurs de l'EEDD ?**

L'assemblée générale qui s'est tenue en avril 2006 a validé la démarche - tout en mettant l'accent sur la nécessité pour le GRAINE Rhône-Alpes de rester dans son rôle de mise en réseau des acteurs, en veillant à ne pas « faire à la place » de ses adhérents. Elle a également assigné au groupe la tâche de rédiger un document qui aurait vocation de réglementer les relations entre le GRAINE et ses adhérents dans la mise en œuvre du dispositif. Le groupe de travail initial s'est transformé en groupe de suivi permanent, renouvelable à chaque assemblée générale et le « dispositif régional de formation » se nomme désormais « dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation ».



**Les adhérents se sont donc rapidement appropriés le projet. Comment se sont-ils organisés pour le développer ?**

Le groupe de suivi permanent a identifié cinq grandes missions à assumer.

- > Structurer et instruire les dossiers, en vue de préparer les décisions du CA\* notamment dans la perspective d'anticiper le projet et le rendre communicable.
- > Réaliser une veille sur les évolutions du contexte : éléments importants, évolutions réglementaires, besoins émergents ; repérer ces paramètres pour les traduire en terme d'actions et/ou de formation.
- > Organiser la concertation entre les acteurs et partenaires du réseau et de la formation professionnelle, afin de définir et proposer des stratégies d'actions collectives.
- > Evaluer le dispositif et les actions mises en œuvre en vue de garantir leur qualité et la faire progresser.
- > Organiser la communication autour des actions et des résultats : volet information et valorisation en relation avec le projet du GRAINE Rhône-Alpes et sa structure fonctionnelle (équipe, outils).

**Le dispositif coordonne-t-il l'ensemble de l'offre de formation en région Rhône-Alpes ?**

Non, pas encore ! La première étape de conception du DRAP\* nous a permis de rassembler, anticiper, structurer et diffuser les actions menées par le GRAINE Rhône-Alpes. Nous souhaitons que l'étape suivante prenne en compte les actions issues de ses membres, afin que le dispositif devienne une plateforme intégrant un ensemble plus large de formations liées à l'EEDD dans la région. Cette seconde étape devrait permettre de l'élargir et de mieux répondre aux besoins des acteurs de l'EEDD. Elle garantira la diversité des approches, des compétences et des méthodes de formation, reconnaissant à chaque opérateur son identité propre et permettant aux personnes en recherche de formation de se repérer et d'être accompagnées dans leurs choix.

**Comment allez-vous convaincre l'ensemble des acteurs de jouer le jeu ?**

Nous avons identifié six bonnes raisons pour s'y engager collectivement.

- > Organiser et coordonner l'offre.
- > Accompagner la mise en place des filières de formation.
- > Accompagner les parcours de professionnalisation.
- > Aider à la recherche de financements.
- > Professionnaliser les intervenants formateurs.
- > Développer la concertation entre les différents partenaires.

**Que retirez-vous de cette expérience jusqu'à maintenant ? Que conseilles-tu à tes collègues dans d'autres régions ?**

Il est nécessaire de prendre du temps, de valider les décisions à chaque étape pour pouvoir avancer sur des bases solides. Nous avançons vers notre but par tâtonnements puisque le parcours n'est pas balisé : le groupe de suivi construit les propositions et les propose au conseil d'administration qui les amende et les valide. La recherche du consensus est une condition essentielle pour garantir les quelques principes que nous promouvons, à savoir la mise en réseau des acteurs, la co-construction des contenus, l'échange, la mutualisation des pratiques et la coopération dans une perspective de non concurrence.

Nous avons maintenant la structure qui permettra la mise en place, par et pour les acteurs de l'EEDD en région, des formations et dispositifs d'accompagnement correspondant à leurs besoins, d'une manière évolutive et adaptable. Nous savons comment avancer et sur quelle démarche : c'est essentiel pour faire vivre un réseau dont l'objet même est d'être au service à la fois de la généralisation de l'EEDD et de ses adhérents.

**Merci Michel !**

Pour plus de renseignements, contactez Michel Besset au GRAINE Rhône-Alpes.

Propos recueillis par  
Grégoire DELFORGE  
Coordinateur de l'axe soutien  
à l'organisation des acteurs du REN





## Partenariats associations entreprises, une recherche pour l'ACTION

*Le partenariat entre associations et entreprises soulève de nombreuses questions. Questions d'éthique bien sûr, mais aussi questions de méthode et d'objectifs. Au regard de la recherche-action<sup>1</sup> en cours, il ressort qu'une dynamique partenariale ça se construit, ou plutôt, ça se co-construit sur des bases claires.*

*Travailler avec des entreprises est-ce contre-nature ? Est-ce vendre son âme au diable ? Les associations y sont-elles poussées par une nécessité financière ? Ou peut-on y voir une motivation à travailler avec un autre différent, une envie de faire alliance ensemble pour développer l'éducation à l'environnement et apprendre les uns des autres ? Fort de ces interrogations, un petit groupe du REN\* a décidé de mener l'enquête...*

### **S'ENGAGER POUR CONSTRUIRE DES FONDATIONS SOLIDES !**

Comment fonde-t-on un partenariat ? Qu'est-ce qui nous pousse à sortir de nos cercles, à aller vers « un autre monde » ?

Selon les cas, l'argent, l'envie de s'ouvrir à d'autres publics, le goût de la nouveauté, la recherche d'une complémentarité, d'une plus grande efficacité pour servir nos convictions... peuvent créer la motivation.

La rencontre entre partenaires, fortuite ou recherchée, est le déclencheur du « faire ensemble ». Bien souvent, une relation forte s'établit, de personne à personne. Il faut que « le courant passe » ! Confiance, convictions partagées, besoin de l'autre... on apprend à se donner au projet tout en gardant sa liberté. L'exercice est difficile : il s'agit de peser

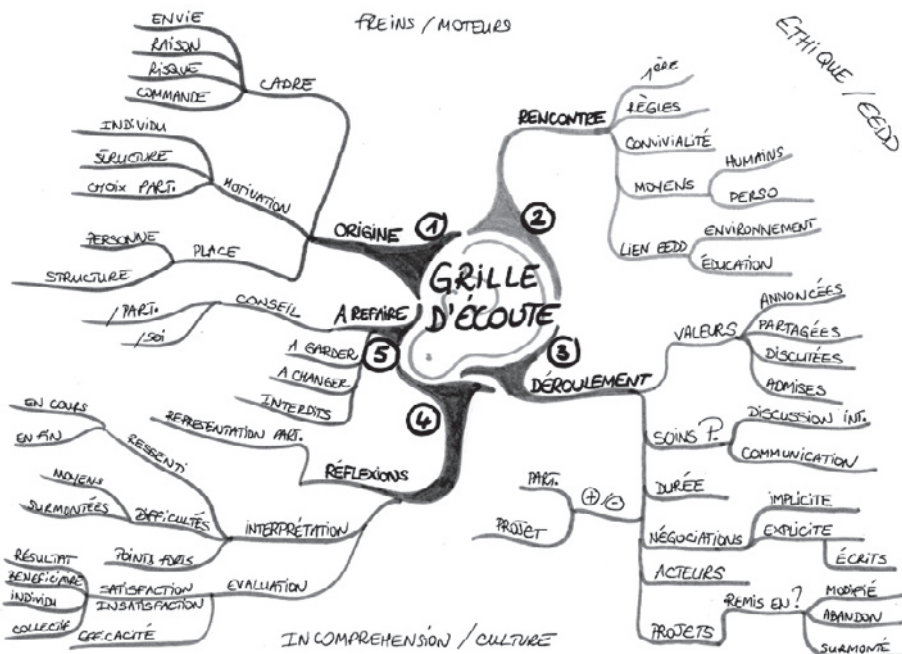
son engagement, entre idéalisme et pragmatisme, en équilibrant les rapports par les positionnements réciproques (s'affirmer et concéder), tout en autorisant l'évolution de ses propres représentations. On apprend à se connaître, à se reconnaître, à s'apprécier.

Une première idée de projet est lancée et se met en place.

Il y a des facilitateurs, bien sûr : les enjeux environnementaux communs qui fondent l'essence même du partenariat, l'expérience d'autres partenariats vécus ou encore un savoir-faire partagé dans le positionnement de départ (que construisons-nous ensemble, jusqu'où et dans quelles conditions ?).

Enfin, nous avons pu constater que ces deux univers ne sont pas aussi cloisonnés qu'on pourrait le croire. Nombre des partenaires

1- Nous sommes dans la recherche quand nous ne connaissons pas d'avance la solution à la question posée. C'est bien une recherche sur une thématique particulière, ses fondements sont dans les pratiques (les représentations, les expériences qui amènent à exprimer des questionnements, qui posent des problèmes...). Et ses finalités s'orientent vers l'action, pour qu'il y ait une possibilité de réflexion constructive, d'évolution des pratiques et des mentalités... Une recherche-action ne peut pas être une réponse à une urgence, elle ne peut permettre de trancher une question vive d'actualité, car elle nécessite du temps et n'amène pas de solution toute prête. Par contre, elle peut contribuer à nourrir une réflexion, et déboucher sur des outils utilisables ultérieurement dans différents contextes.



connaissent bien, pour en faire partie ou en être issus, « l'autre monde ». Les frontières ne sont pas vraiment étanches !

Pourtant un décalage apparaît important, c'est celui du « rapport à l'argent » !

Des freins sont repérables : les craintes liées aux représentations (l'entreprise diabolique et l'association folklorique !), les peurs identitaires (vais-je perdre ma liberté ? Est-ce que je cours un risque en terme de communication ?). D'autres freins se révèlent dans la construction du projet : exigence de rentabilité, changement de personnes, marge de manœuvre individuelle, etc.

## CO-CONSTRUIRE ET RÉGULER LE PARTENARIAT DANS L'ACTION ?

Tous les cas étudiés montrent l'importance de la place des personnes. Outre la relation institutionnelle entre les structures, il s'agit avant tout d'une histoire relationnelle entre personnes. Le bon climat repose sur la confiance, la transparence et la convivialité.

Lorsque celles-ci sont dans une dynamique d'ouverture, d'échanges et de rencontre de l'autre, le partenariat peut prendre toute sa valeur et son ampleur. Mais il demande une vigilance permanente, une dynamique à entretenir. **On construit le partenariat peu à peu, toujours dans l'action, et les régulations se font en marchant.**

Le début de la co-construction consiste à installer un climat de travail (au-delà du professionnel, l'affectif et la convivialité ont une place importante), des outils (échancier, modes de communication...), il définit le cadre (constitution du groupe de travail et de ses espaces et temps de travail...) et les règles (écoute et respect de la parole de l'autre, mode de fonctionnement ensemble, processus de validation...).

Des textes fondateurs peuvent être co-écrits et faire ensuite référence pour définir les objectifs de l'action à mener.

L'espace de travail ensemble permet de confronter les points de vue, des « dialogues courageux » s'engagent dans un respect mutuel. Chacun reconnaît le « métier » de l'autre, les



Le groupe de recherche-action s'appuie sur

> les représentations initiales sur la question du partenariat récoltées auprès de 24 personnes du monde associatif et de 18 personnes du monde de l'entreprise,

> 23 entretiens téléphoniques (11 personnes du monde de l'entreprise et 12 personnes du monde associatif). Ce qui représente 160 pages de paroles retranscrites,

> la compilation de nombreux échanges mail sur différentes listes de diffusions concernant les partenariats du REN avec de grands groupes industriels,

> les apports des adhérents du REN lors d'ateliers de travail des différents congrès du REN.

L'exploitation de ces données est en cours et débouchera sur une production écrite.

compétences et les choses qu'il peut apporter au projet. La vision de la place de chacun devient claire.

La perception des difficultés n'est pas toujours partagée. Des décalages importants apparaissent dans la relation au temps. Les pressions en terme de délais demandées par les entreprises sont mal vécues par les associations, les contraintes de disponibilité et de réactivité sont difficiles à gérer.

Le questionnement sur le mode de travail ensemble ne se pratique guère spontanément, mais se fait en continu lors de l'action, il permet de réajuster le mode de fonctionnement pour une meilleure collaboration et place de chacun.

## UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ARCHITECTURES PARTENARIALES

Les partenariats entre associations d'EE\* et entreprises peuvent se présenter sous des formes très diverses : de simples arrangements, partenariats d'opportunité relevant davantage d'un bricolage partagé, à des projets de grande envergure et structurés par des principes explicites.

Le pragmatisme domine dans les cas étudiés : ce sont des partenariats opérationnels, des partenariats de projet n'ayant donc aucune garantie de durabilité et visant l'efficacité

d'actions à court ou moyen terme. Avec la dérive que parfois le partenariat annoncé se réduit à une prestation de service (possible dans les deux sens d'ailleurs) : dans ce cas l'un des deux partenaires est instrumentalisé au service de l'autre sans partage des bénéfices de l'action autres qu'une éventuelle rémunération.

L'idéalisme n'est pourtant pas absent, ni l'esprit d'aventure pour s'engager dans la coopération d'un partenariat de réciprocité et même d'un partenariat apprenant.

Dans presque tous les cas on repère le rôle d'« acteurs-frontières » entre ces deux mondes. Faisant figure de pionniers, et faisant valoir la plus-value et le plaisir à travailler ensemble, sans pour autant gommer les peurs et les risques de ce qu'ils considèrent comme une aventure, ils contribuent à produire un effet boule de neige permettant la multiplication d'actions et de démarches originales.

La question de la « légitimité » des structures à travailler ensemble reste essentielle et au cœur des préoccupations éthiques : où se situe le curseur de « l'acceptable » pour chacun des deux partenaires ?

Christophe BOUVET, Yannick BRUXELLE,  
Pierre FELTZ et Véronique LAPOSTOLLE -  
Membres du groupe recherche-action du REN





**L'ENCRE VERTE N° SPECIAL**  
REVUE DU RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE  
[www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)  
PRIX DU NUMÉRO : 5 €

Directeur de publication : Antoine Cassard.

Comité de lecture : Yannick Bruxelles, Antoine Cassard, Juliette Cheriki-Nort, Géraldine Couteau, Marilyne Lair, Sophie Vialatte, Jean-Marcel Vuillamier.

Secrétariat de rédaction : Delphine Vinck.

Graphisme et mise en page : Jessica Deschamps.

Crédits photos & illustrations : Sandrine Bouyjou, Charles Brault, Jessica Deschamps, Cedric Husson,  Jowel,  Nicholas .



Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL), tout utilisateur ayant déposé sur le site Internet ou par écrit au Réseau Ecole et Nature des informations directement ou indirectement nominatives, peut demander la communication des informations nominatives le concernant en s'adressant au Réseau Ecole et Nature, et les faire rectifier le cas échéant.

## GLOSSAIRE\*

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
AG : Assemblée générale  
APIEU : Atelier permanent d'initiatives pour l'environnement urbain  
ARIENA : Association régionale pour l'initiation à la nature et à l'environnement en Alsace  
AQPERE : Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement  
BAPAAT : Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports  
BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs  
BEATEP : Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire  
BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport  
B.O.E.N : Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale  
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières  
BTS GPN : Brevet de technicien supérieur en gestion et protection de la nature  
CA : Conseil d'administration  
CDM : Collectivité départementale de Mayotte  
CE2 : Cours élémentaire cycle 2  
CEMEA : Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active  
CLER : Comité de liaison énergies renouvelables  
CM2 : Cours moyen cycle 2  
CNARE : Centre national d'appui et de ressources en environnement  
CNDD : Conseil national du développement durable  
CNDEDD : Comité national de la décennie de l'éducation en vue du développement durable  
CNVA : Conférence nationale de la vie associative  
CPCA : Conférence permanente des coordinations associatives  
CPIE : Centres permanents d'initiatives pour l'environnement  
DAF : Direction de l'agriculture et des forêts  
DASS : Direction des affaires sanitaires et sociales  
DD : Développement durable  
DEDD : Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable  
DE/JEPS : Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport  
DIREN : Direction régionale de l'environnement  
DLA : Dispositif local d'appui  
DRAP : Dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation  
ECORCE : Réseau d'échanges pour la cohérence et la réflexion dans les centres d'éducation à l'environnement  
ECOSOC : Commission économique et sociale des Nations Unies  
E3D : Etablissements en démarche de développement durable  
EDD : Education au développement durable  
EE : Education à l'environnement  
EEDD : Education à l'environnement vers un (et au) développement durable  
EPS : Education physique et sportive  
FFRP : Fédération française de randonnée pédestre  
FNE : France nature environnement



### **Réseau Ecole et Nature**

474 allée Henry II de Montmorency

34000 Montpellier

Tél : 04 67 06 18 70, Fax : 04 67 92 02 58,

<http://www.ecole-et-nature.org>,

email : [info@ecole-etnature.org](mailto:info@ecole-etnature.org)

### **Co-Présidents :**

Olivier Blanc,  
Antoine Cassard,  
Françoise Fabre,  
Francis Thubé,  
Philippe Rabatel,  
Frédéric Villaumé.



*Le Réseau Ecole et Nature n'est pas responsable du contenu qui n'engage que leur auteur.*

*Tirage : 1500 exemplaires*


*Papier recyclé et encres végétales*

*Imprimerie : SVI-Publicep Arts Graphiques*

N° ISSN 1167-8879

- FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et l'éducation populaire  
 Gée Aude : Groupe d'éducation à l'environnement de l'Aude  
 GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement  
 IEN : Inspecteur de l'éducation nationale  
 IFREE : Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement  
 INRP : Institut national de recherche pédagogique  
 IPR : Inspecteur pédagogique régional  
 IUCN : Union internationale pour la conservation de la nature  
 JPA : La jeunesse au plein air, le réseau laïc pour des vacances et des loisirs éducatifs  
 NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication  
 Of-FEEE : Office français - Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe  
 ONEM : Observatoire naturaliste des écosystèmes méditerranéens  
 ONG : Organisation non gouvernementale  
 ONU : Organisation des Nations Unies  
 PC : Parti communiste  
 PDIRP : Plan départemental des itinéraires de petite randonnée  
 Planet'ERE : Organisme non gouvernemental pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement vers un développement durable des pays ayant le Français en partage  
 PNA : Plan national d'action  
 PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement  
 PNR : Parc naturel régional  
 PME : Petites et moyennes entreprises  
 PRA : Plan régional d'action  
 PS : Parti socialiste  
 R.É.E.L. : Réseau éducation environnement Lozère  
 REN : Réseau Ecole et Nature  
 RSS : Really Simple Syndication (souscription vraiment simple). Les RSS offrent aux utilisateurs un nouveau mode d'accès aux sites Web dynamiques (comme spip et wikini). En s'y abonnant (gratuitement), l'utilisateur peut consulter les dernières actualités de dizaines, et parfois de centaines de sites Web, sans avoir à les visiter.  
 SICTOM : Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères  
 SVT : Science de la vie et de la terre  
 TEE : Territoires environnement emplois  
 TP : Travaux pratiques  
 UBAPAR : Union bretonne pour l'animation des Pays ruraux  
 UC : Unités capitalisables  
 UDF : Union pour la démocratie française  
 UE : Union européenne  
 UMP : Union pour un mouvement populaire  
 UNCPIE : Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement  
 URCPIE : Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement  
 UNECE : Commission économique pour l'Europe des Nations Unies  
 UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

# L'ENCRE VERTE



A l'heure où les incohérences entre discours et actes sont notoires, L'Encre Verte fait le point sur l'éducation à l'environnement aujourd'hui.

Résolument ancrée sur le terrain, à la croisée des regards, elle s'adresse à tous ceux qui font de l'EE ou qui s'y intéressent.

Avec des articles de fond qui interrogent les valeurs et le sens de l'action, à partir de témoignages d'acteurs engagés à toutes les

échelles de territoires et par l'exploration de nouvelles pistes concrètes, ce numéro spécial interpelle et mobilise.

Le message qui en émane est clair : « Continuons d'occuper le terrain, ensemble. Restons vigilants, soyons innovants ! ».

Un panorama qui, loin d'être exhaustif, offre à chacun des clés pour réfléchir et agir face aux enjeux majeurs qui se dessinent pour la société de demain.

## LE RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

Une association d'acteurs engagés, artisans d'une éducation à l'environnement, source d'autonomie, de responsabilité et de solidarité avec les autres et la nature.

Un espace de rencontres et d'échanges pour partager ses expériences et repenser son rapport au monde.

Un espace convivial de projet et d'innovation pédagogique pour créer des ressources.

Un tremplin pour mener des actions à toutes les échelles de territoire.

Un partenaire reconnu pour porter des projets collectifs et représenter ses acteurs au niveau national et international.

Retrouvez, partout en France et au-delà, des acteurs de l'éducation à l'environnement impliqués sur leur territoire. Réseaux régionaux, réseaux départementaux et personnes relais sauront vous informer et vous accompagner. Ils seront vos interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui relève de l'éducation à l'environnement.



Vous trouverez toutes les coordonnées des réseaux et des personnes relais sur notre site aux adresses : [www.ecole-et-nature.org/relais](http://www.ecole-et-nature.org/relais) et [www.ecole-et-nature.org/reseaux](http://www.ecole-et-nature.org/reseaux) ou par téléphone au 04 67 06 18 70.